

LA
LANGUE FRANÇAISE
AU CANADA

PAR

NAPOLÉON LEGENDRE

Membre de la société royale du Canada, Docteur ès lettres de
l'Université Laval, président de la première section
de la société royale du Canada.



QUÉBEC
TYPOGRAPHIE DE C. DARVEAU
83, rue de la Montagne

—
1890

LA LANGUE FRANÇAISE

AU CANADA

Avec quelques courtes études philologiques

Plusieurs personnes m'ont demandé de réunir en un volume les divers travaux que j'ai faits sur la langue française au Canada.

Ces écrits sont maintenant dispersés dans les mémoires de la société royale, dans les revues et les journaux et il n'est guère possible de les consulter sans perdre un temps précieux à d'assez longues recherches.

C'est pour répondre au désir qui m'a été exprimé que je publie le présent livre.

J'y joins quelques courtes études philologiques qui pourront intéresser ceux qui s'occupent de cette question si curieuse et si attachante de la marche et des transformations du langage.

Il était difficile de donner à ces divers écrits une forme très homogène sans leur ôter beaucoup de leur cachet.

Je me contente donc de les reproduire simplement, dans l'ordre le plus logique possible, et tels que j'ai pu les recueillir en explorant mes cartons.

LA PROVINCE DE QUEBEC

ET LA

LANGUE FRANÇAISE

*Mémoire lu à Québec, le 29 mars 1884, à une
réunion de la section française de la société
royale du Canada.*

Il y a maintenant près d'un siècle et un quart que nous avons passé de la domination de la France à celle de l'Angleterre. Après la grande bataille qui a placé le drapeau britannique sur nos murs, mais surtout après le traité par lequel la cession du pays a été ratifiée, il n'est resté sur cette ancienne terre française qu'une simple poignée de Français. Ruinés par la guerre, ils n'avaient pour vivre que leur hache et leur mousquet ; mais leur cœur était aussi grand et aussi fort que l'immense et vigoureuse forêt à

laquelle ils allaient livrer bataille, comme leurs pères l'avaient fait depuis près de cent cinquante ans. Ces Français, sans consulter leur nombre, se sont n hardiment à l'œuvre.

Or, ce n'était pas une chose ordinaire qu'ils entreprenaient. Non seulement il leur fallait tirer périodiquement leur existence quotidienne d'une culture sans cesse interrompue ou ruinée par les incursions des sauvages et des bêtes farouches, mais ils devaient en outre lutter constamment et pied à pied contre un envahissement encore plus redoutable, celui des mœurs, des coutumes et de la langue d'un étranger. Sans aigreur et sans haine, mais aussi sans faiblesse et sans compromis, ils ont fait cette lutte par tous les moyens honnêtes et légaux qu'ils avaient à leur disposition. Ils ont passé successivement sous le règne d'une commission militaire, puis d'une commission mi-partie civile et militaire, ensuite sous un gouvernement civil absolu, puis encore sous un régime soi-disant constitutionnel et représentatif accordé en 1791. Mais ce gouvernement qui n'était ni assez large, ni assez populaire, a dû subir beaucoup de modifications, en 1841, pour arriver à la constitution plus libérale encore de 1867, sous laquelle nous vivons.

Pour nous, aujourd'hui, cette période peut sembler courte, et il suffit de quelques lignes pour la résumer.

Mais songeons à la durée qu'elle a eue réellement pour ceux qui ont été obligés de la subir, de la vivre jusqu'à la fin, et nous aurons une idée de l'immense travail accompli.

Or, pendant toutes ces luttes que l'élément français a dû soutenir sur ce continent, qu'a-t-il gagné ? tout ; qu'a-t-il perdu ? rien. Pour tous les avantages sérieux qu'il a conquis si longuement et si péniblement, il n'a rien sacrifié de l'héritage précieux qui lui avait été confié : sa foi, ses coutumes, sa langue. Il l'a conservé intact comme au premier jour. Bien plus, il s'est accru et développé dans des proportions étonnantes. Les quelques milliers de familles qui sont restées attachées au sol canadien après le traité de 1763, forment aujourd'hui au-delà d'un million d'âmes, sans compter les trois ou quatre cent mille des nôtres établis sur le territoire qui nous avoisine, et qui forment autant de groupes au milieu desquels se conservent et se cultivent les traditions de la famille et de la nationalité. Non seulement nous ne nous sommes pas laissés envahir, mais nous avons envahi les autres. Et avec cela, — j'aime à le répéter, — sans cesser d'être loyaux sujets du nouveau pouvoir sous lequel nous jouissons maintenant, du reste, des plus grandes libertés, nous sommes restés français par le cœur, français par les coutumes, et français par le langage.

Mais c'est surtout cette conservation intacte de la langue française qui forme un des traits les plus saillants de cette merveilleuse vitalité dont l'histoire du monde nous offre bien peu d'exemples.

En effet, on conçoit facilement que les Français du Canada aient gardé leur religion, d'abord parce qu'un traité solennel leur en assurait le libre exercice, et que, d'ailleurs, c'était un point sur lequel on ne pouvait les attaquer qu'avec les plus grands ménagements. Pour ce qui est des coutumes, on sait qu'il est extrêmement difficile de les déraciner chez un peuple, dans quelques circonstances qu'on le place ; et, au surplus, nos nouveaux gouvernants n'avaient aucun intérêt immédiat à nous susciter des embarras sur ce point. Mais, quant au langage, nous étions dans une tout autre position. Mêlés constamment à un peuple qui parlait une langue étrangère, nos pères étaient obligés de se servir de cette langue non seulement dans la plupart de leurs rapports journaliers, mais encore pour faire valoir ou défendre leurs droits devant les tribunaux, et surtout devant le pouvoir législatif, ou bien encore pour pouvoir comprendre des édits et ordonnances qu'on ne se donnait pas toujours la peine de leur traduire.

On conçoit dès lors quels efforts il leur a fallu faire, quels combats ils ont dû soutenir pour ne pas

se laisser entraîner peu à peu sur la pente vers laquelle tout concourait à les faire glisser. Et quand on a sous les yeux le travail constant que font les Prussiens dans le but de germaniser l'Alsace et la Lorraine en imposant la langue allemande et en proscrivant par tous les moyens l'usage du français, on peut comprendre ce que faisait ici, dans un but analogue, une bureaucratie qui avait tout à gagner en affirmant son zèle ardent contre notre nationalité. Placés déjà dans une position inférieure sous le rapport de l'existence matérielle, attendu que dans tous les états, professions ou emplois publics, la race que l'on qualifiait modestement de supérieure était naturellement la plus favorisée, nos compatriotes avaient encore le désavantage d'être obligés d'apprendre deux langues pour ne pas être exposés à se heurter chaque jour, dans les détails ordinaires de la vie, contre des obstacles et des retards continuels.

La difficulté était moins grande, peut être, pour les habitants des campagnes, qui se trouvaient moins souvent en contact avec l'élément étranger ; mais, dans les villes et les centres un peu considérables, où la population était toujours plus ou moins mélangée c'était un danger, et par conséquent une lutte de tous les instants.

Une autre source de péril était le manque de livres et de journaux. On comprend que, par suite du nombre restreint des lecteurs, celui qui imprimait un

livre ou publiait un journal dans notre langue pouvait rarement faire rentrer ses avances, et perdait le plus souvent des sommes relativement fortes, sans compter le sacrifice de son temps et de son travail. Il s'en suit donc que ceux qui voulaient se renseigner sur les affaires publiques ou augmenter leurs connaissances sur d'autres points étaient obligés de recourir aux journaux et aux livres imprimés dans une langue étrangère, qui nous arrivaient en grand nombre soit d'Angleterre, soit des Etats-Unis. Et cet état de choses a duré assez longtemps pour que bien des personnes, vivantes encore aujourd'hui, se souviennent d'avoir été obligées de copier en classe la plupart des cours qu'elles suivaient, parce qu'il n'y avait qu'un seul livre imprimé pour le professeur; souvent même, ce livre unique faisait complètement défaut.

Dans les circonstances ordinaires, il aurait pu en résulter un moindre inconvénient, mais étant donné la situation qui nous était faite et la pression morale que nous subissions de toutes parts, il y avait là un danger que nous n'avons évité que grâce au plus continuel efforts et au déploiement du plus grand patriotisme.

Et, au milieu de ces tribulations qui prenaient souvent la forme de séductions, nous sommes restés fermes et inébranlables jusqu'à la fin. Non seulement nous avons conservé notre langue dans toute sa pureté, dans toute son intégrité, mais nous l'avons

même fait accepter à ceux qui voulaient nous imposer la leur. Par nos protestations incessantes, par nos efforts persistants, nous en sommes arrivés à faire reconnaître à la langue française le droit de cité dans ce pays qu'elle avait jadis conquis à la civilisation, et dont on avait voulu plus tard l'expulser; nous l'avons fait mettre sur un pied d'égalité avec la langue de nos compatriotes d'une autre origine. Et, s'il nous est permis de nous enorgueillir du travail que nous avons accompli sous ce rapport et du succès qui l'a couronné, nous ne devons pas oublier d'apprécier en même temps comme il le mérite l'esprit si libéral du pouvoir qui a su, lorsqu'il a été suffisamment éclairé sur la situation, nous rendre cette justice et faire amplement droit à nos légitimes aspirations.

Du reste, ceux qui ont voulu se mettre au-dessus des mesquins intérêts ou des querelles du moment, ont toujours, même en Angleterre, estimé à sa véritable valeur ce sentiment si naturel qui nous faisait lutter sans relâche pour la conservation de notre langue et par conséquent de notre nationalité. Voici ce que disait lord Grenville, lors de la discussion du projet de constitution de 1791: " On a appelé préjugé l'attachement des Canadiens à leurs coutumes, à leurs lois et à leurs usages, qu'ils préfèrent à ceux de l'Angleterre. Je crois qu'un pareil attachement mérite un autre nom que celui de préjugé; selon moi, cet attachement est fondé sur la raison et sur quelque

chose de plus élevé encore que la raison, sur les sentiments les plus nobles du cœur de l'homme." Et cet esprit large et impartial que nous constatons chez plusieurs de nos gouverneurs, entre autre lord Durham, sir Charles Bagot, lord Elgin et lord Dufferin, ne se retrouve-t-il pas heureusement aujourd'hui dans les belles paroles que prononçait S. E. le marquis de Lorne, gouverneur général du Canada, lors de l'inauguration de cette académie qui lui doit sa fondation : " Dans une des sections, ceux de nos concitoyens qui tirent leur origine de la vieille France, pourront discuter, avec cette élégance de diction et cette critique judicieuse si remarquable chez eux, tout ce qui a trait à leur littérature, ils s'y attacheront à conserver dans toute sa pureté le grand idiome qui est entré pour une si large part dans la formation de langue anglaise."

Il y a dans cette loyale manière de nous juger de quoi compenser et au-delà les mesquines tracasseries auxquelles on nous a soumis et que certaines personnes trop zélées voudraient ressusciter encore.

Aujourd'hui donc, non seulement la langue française est une des langues officielles dans notre province de Québec, mais elle est aussi, non pas simplement tolérée, mais légalement reconnue au siège du pouvoir fédéral. Dans les débats du parlement d'Ottawa, et dans la correspondance officielle des

départements, l'usage des deux langues est facultatif ; et les lois, de même que les documents publics et le *Hansard*,¹ doivent s'imprimer et se publier en français et en anglais.

Nous pouvons donc montrer avec une légitime fierté la position que nous avons conquise, au point de vue de la langue surtout, puisque dans cette académie, sur quatre-vingts fauteuils, nous en possédons vingt-six.

Voilà succinctement la vie que nous avons faite depuis plus d'un siècle et les résultats que nous avons obtenus.

Mais il y a encore une espérance que nous n'abandonnons pas et que nous devons, par tous nos efforts, tâcher de réaliser, c'est d'être reconnus officiellement sous le rapport du langage, par le pays d'où nos ancêtres sont venus, c'est d'être admis à concourir, comme nos frères d'outre-mer, à l'augmentation de l'héritage paternel. Car, cette langue si belle, qui est restée la langue officielle de presque toutes les cours de l'Europe, non contents de la conserver dans toute sa pureté et son intégrité, nous l'avons enrichie d'une foule de mots et de locutions empruntées à des circonstances nouvelles et qui ne pouvaient se produire que difficilement ailleurs qu'ici. Placés dans une situation spéciale, dans un milieu différent de

¹ Compte-rendu officiel des débats du parlement.

l'ancien monde, tant au point de vue du mode de vivre que sous le rapport de la nature matérielle, nous avons dû nécessairement exprimer des états nouveaux et des idées nouvelles par des mots nouveaux. Ces mots, nous les avons créés et nous nous en servons tous les jours. Avions-nous le droit de les créer ? avons-nous le droit de nous en servir ? Et pourquoi non ? Une langue n'est pas une chose immuable ; il est vrai qu'on peut bien en fixer d'une façon à peu près définitive les règles grammaticales, mais jamais on ne pourra empêcher ceux qui la parlent d'étendre ou de modifier d'un commun accord et suivant les circonstances, certaines expressions, ou, au besoin, de créer des expressions nouvelles. Autrement, cette langue passerait bientôt à l'état de langue morte ou tout au moins condamnée à périr ; car ici, grâce à la rapidité avec laquelle marche le siècle, tout moment d'arrêt est presque un pas en arrière.

Aussi, malgré les défenses solennelles de l'Académie, on voit la langue française s'augmenter chaque jour de mots nouveaux que le dictionnaire officiel rejette, mais qui sont accueillis par Bescherelle, Poitevin, Littré et Larousse, sur ce principe, sans doute, qu'un dictionnaire est principalement un registre de constatation, et qu'on doit exercer la plus grande prudence quand il s'agit de déclarer qu'un terme usuel est ou n'est pas admissible. C'est à la totalité de

ceux qui parlent et qui écrivent qu'il appartient, dans ce cas, de se prononcer. Et c'est pourquoi, malgré les dictionnaires mêmes, vous voyez les grands journaux, les grandes revues et les écrits des bons auteurs modernes affirmer ici leur autorité. Ouvrez la *Revue des deux Mondes*, la *Nouvelle Revue* ou l'*Officiel*, ou encore les livres dont les auteurs occupent un rang élevé dans les lettres, et vous y rencontrerez très-souvent des expressions ou des acceptions que les dictionnaires ne donnent pas. Pour cela, en sont-elles moins françaises et en resteront-elles moins dans la langue ? Au contraire, elles s'y fixeront davantage, et les autorités officielles, pour être les dernières à céder, seront bien forcées un jour ou l'autre, de les accueillir et de les reconnaître. Au surplus, la même chose se produit dans toutes les langues ; c'est une espèce d'évolution qu'il est impossible d'arrêter. Et, sous ce rapport, nous ne pouvons pas citer un meilleur exemple que celui de nos voisins des Etats-Unis, dont le dictionnaire est beaucoup plus étendu que les dictionnaires faits en Angleterre, grâce au grand nombre de mots nouveaux que les circonstances ont fait surgir.

Or, dans ce mouvement de progrès, nous, les représentants légitimes de la langue française dans l'Amérique du Nord, nous avons marché avec les autres et nous avons apporté notre quote-part de travail. Pourquoi maintenant ce travail serait-il mis de côté, rejeté

par ceux qui ont la mission officielle de l'étudier et de le juger ? Pourquoi toutes ces expressions que nous avons été obligés de créer n'entreraient-elles pas de plein droit dans le dictionnaire de la langue française, avec une note indiquant le lieu de leur provenance, ainsi que la chose s'est faite, du reste, pour un petit nombre d'entre elles ?

Voilà ce que je demande ; et je crois sincèrement que nous y avons droit.

Je ne veux pas, naturellement, parler ici d'un grand nombre de mots que l'on trouve dans les glossaires sous le titre : “ *Expressions particulières au Canada,*” et qui ne sont que des variantes souvent légères de prononciation, telles qu'on les retrouve dans certains départements, en France. Ainsi, je m'inquiète fort peu que l'on dise *fanil* pour *fenil*, *détorse* pour *entorse*, *greyer* pour *gréer*, *ondains* pour *andins*, etc. ; ou bien encore qu'on se serve de certaines expressions démodées, usitées dans quelques provinces seulement, comme jouer aux *marbres* pour jouer aux *billes*, *siler*, dans certains cas pour *siffler*, *dévirer* pour *retourner*, etc. Plusieurs de ces mots disparaissent à mesure que l'instruction se répand, quant aux autres, ils donnent à notre langage un certain cachet d'originalité et d'archaïsme que l'on aurait tort de lui reprocher dans la plupart des cas.

Mais les expressions ou acceptions auxquelles je tiens davantage, et pour lesquelles je réclame le droit

de cité, ce sont celles que nous n'avons pas été libres de ne pas créer, parce que les circonstances nous les imposaient, et qui pour la plupart, d'ailleurs, suivent exactement les règles d'une judicieuse étymologie ou sont de bonnes adaptations du terme anglais correspondant.

Ainsi, les mots *balise*, *baliser*, sont deux termes de marine. En France, les balises sont des bouées qui marquent l'entrée d'un port ou le chenal d'une rivière; le verbe *baliser* s'emploie dans le même sens. Ici, nous avons étendu cette signification. Pour indiquer la place des chemins, en hiver, sur nos grands champs de neige ou sur la surface glacée des rivières et des lacs, on plante, de chaque côté, de petits sapins ou autres arbustes verts, qui guident le voyageur quand les rafales ou la *poudrerie* ont effacé la trace des voitures. Ces arbustes, nous les appelons *balises*, et nous disons, dans le même sens, *baliser* un chemin. Ces *balises* servent aussi à marquer en hiver le trou pratiqué dans la glace vis-à-vis chaque maison pour puiser l'eau. Elles signalent le danger au passant. Cette acception n'est-elle pas rationnelle, et, au lieu d'avoir ici défiguré la langue, comme certains écrivains peu réfléchis nous en ont fait le reproche, ne l'avons-nous pas, au contraire, enrichie?

J'ai écrit plus haut le mot *poudrerie*; c'est encore un terme non seulement fort juste mais de plus

très pittoresque. On connaît peu, en effet, en France le tourbillonnement, ou plutôt le *poudroiment* de la neige, tel que nous l'avons ici, et que les Anglais appellent *drifting*. Ce sont donc les circonstances locales qui nous ont imposé ce mot, et nous disons avec beaucoup de raison : il y a, ou il fait de la *poudrerie*, il *poudre*. Nous avons aussi le terme contraire : pour indiquer que la neige ne *poudre* pas et qu'elle est devenue humide par suite de l'élévation de la température, nous employons le verbe *peloter*, auquel les dictionnaires ne reconnaissent pas cette acception, bien qu'ils donnent *pelote* de neige. Nous dirons encore des chemins d'hiver qu'ils sont *boulants*, lorsque la neige fait boule sous le sabot du cheval, que le cheval se trouve *botté* et qu'il court risque de *s'embourber*, c'est-à-dire de s'enfoncer dans la neige comme dans un bournier. Nous disons également que les chemins sont *moulineux*, que la neige est *moulineuse*, lorsqu'elle forme une espèce de sable mouvant. Ces adjectifs viennent, le premier du verbe *bouler* et le second du verbe *mouliner* ; leur dérivation est donc parfaitement juste. Ronsard dit, dans un sens analogue : " Les glaces pelotons flottans que l'orage par les monts *boule*."

Barauder et *renvoi* sont encore deux termes dus à notre climat. Les *renvois* sont des pentes de glaces ou de neige durcie que le *patin* du traîneau creuse dans le chemin et qui font *barauder* la voi-

ture, c'est-à-dire, glisser latéralement jusqu'à une petite accumulation de glace qui arrête brusquement le mouvement et renvoie les voyageurs dans l'autre sens. Les *patins* ou *lisses*, ou *lices* du traîneau sont deux mots auxquels nous avons donné une acception que la nature même de l'objet nous indiquait. Et il y a aussi l'expression *cahot* par laquelle nous désignons les fosses qui se creusent dans la neige du chemin et qui font cahoter la voiture. Ici, cependant, nous ne faisons qu'appliquer à un chemin de neige un terme qui s'employait déjà pour un chemin d'été. *Berlot*, *berline*, *carriole*, sont encore des appellations qui nous servent à désigner certaines voitures d'hiver particulières au pays, et pour lesquelles nous n'avions pas de noms correspondants dans la langue française; nous avons donc été obligés de créer un mot et de donner à deux autres une nouvelle acception. Une autre expression aussi juste que pittoresque, c'est le mot *bordages*, par lequel nous désignons les glaces qui se forment sur les bords des rivières avant que le milieu soit congelé, et qui tiennent encore à la rive après que la débâcle s'est faite. Sur le Saint-Laurent, où les bordages sont beaucoup plus considérables, on leur donne le nom de *battures*. Nous avons encore le mot *pont*, que nous appliquons surtout à la glace qui se forme sur le fleuve en face de Québec, et c'est avec raison, puisque, presque tou-

jours, l'eau reste libre en aval et sur une certaine étendue en amont de ce pont; c'est donc un véritable pont de glace. Il y a bien des années, le fleuve avait pris, en une seule nuit, depuis les rapides de Lachine, en haut de Montréal, jusqu'à l'Ile-aux-Grues, dix lieues en bas de Québec, c'est-à-dire sur un espace de 210 milles (environ 350 kilomètres). On a étendu, pour cet hiver seulement, la signification du mot *pont* à tout le fleuve, et l'année de ce remarquable phénomène est restée connue sous le nom d'*année du grand pont*. Pendant cet hiver, on n'a pas été obligé de construire des *patinoirs* artificiels, car le fleuve lui-même formait un immense *skating-rink*, comme disent les puristes. Et, sur cet espace ouvert à tous les vents, lorsque les jeunes filles patinaient, la prudence exigeait qu'elles s'enveloppassent la tête d'un *nuage* ou d'un *nubé* en fine laine.

Il y a encore une expression pour laquelle je ne demande pas le droit de cité, puisque les dictionnaires le lui ont déjà accordé, — mais que je signale comme l'une de nos plus heureuses adaptations; c'est le mot *raquette* que les grands puristes remplacent, bien à tort, par *souliers à neige*. Cette dernière expression n'est ni plus ni moins qu'une absurdité, attendu que la raquette n'a rien du soulier, si ce n'est qu'elle s'attache au pied comme ce dernier. On pourrait avec autant de raison appeler le parapluie un

chapeau à pluie, puis qu'il couvre la tête comme le chapeau, ou bien encore appeler le patin un *soulier à glace*. Pour marcher à la raquette, on se sert du *mocassin*, ou *soulier mou*, et l'on met généralement des *mitasses*, sortes de longues guêtres en laine ou en peau.

Ce mot *raquette* me rappelle une plaisante histoire du temps passé. On sait que Mgr de Laval avait établi une école et une ferme modèle à St-Joachim, huit lieues en bas de Québec. L'hiver il s'y rendait quelquefois en raquettes. Or dans l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, il est dit que le prélat faisait ses voyages en *jacquettes*, ce qui est évidemment une faute d'impression. Mais M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, dans le travail historique qu'il a bien voulu consacrer à notre pays, a cru voir là une chose inconvenante pour un évêque, et il a corrigé en substituant au mot *jacquettes* les mots *simple habit de gros drap*.

Et, puisque j'en suis à parler des mots que nous a inspirés notre saison d'hiver, c'est peut-être le lieu ici de citer la *sucrerie*, avec tous les termes qui s'y rapportent. La *sucrerie* proprement dite, c'est la forêt d'érables avec sa *cabane à sucre*, et tous les ustensiles qui servent à fabriquer le sucre d'érable. Par *les sucres*, on entend l'époque où se fait le sucre et l'ensemble des travaux que nécessite cette exploi-

tation. Ainsi on dit : Je vous paierai *aux sucres* ; je vais *aux sucres*, je travaille *aux sucres*, je reviens *des sucres*. *Entailler*, c'est pratiquer dans l'aubier de l'érable une entaille ou incision diagonale par laquelle la sève s'écoule, et établir une pièce de bois rainée, avec un vase, pour recueillir cette sève. La petite pièce de bois, qui se nomme *coulisse*, *goudrelle* ou *gouterelle*, a huit ou dix pouces de longueur sur deux pouces de largeur ; elle est fixée dans le bois même de l'arbre, au-dessous de l'*entaille*, et inclinée vers le sol à son extrémité inférieure ; elle sert de conduit ou de gargouille pour faire tomber la sève ou *eau d'érable* dans le vase qui peut être une auge, un *cassot* ou une boîte en fer blanc. Pour creuser cette auge, on se sert d'un instrument qui disparaît rapidement aujourd'hui : c'est la *tille* ou herminette à gouge. Le *cassot* est une petite boîte étanche faite d'écorce de bouleau. On fait bouillir la sève dans de grandes chaudières en fonte, et quand, par suite de l'évaporation, elle a acquis une belle couleur brune, on l'appelle *réduit* ; c'est alors qu'on peut en faire de la *trempe* en y ajoutant du pain émietté. On dépose ce réduit dans des bidons et quand il y en a une quantité suffisante pour faire une *brassée* ou un *brassin* on le remet sur le feu et, par une nouvelle ébullition, il prend la consistance du sirop, puis épaissit jusqu'à la *tire* avec laquelle on fait des *toques* ; enfin, il devient du véritable sucre que l'on laisse refroidir

un peu pour le verser ensuite dans les moules. Pour agiter le sucre, on se sert de la *mouvette*; *faire la tournée*, veut dire aller recueillir l'eau sucrée au pied de chaque arbre pour la rapporter à la cabane; exploiter une sucrerie se dit *faire couler*.

La plupart de ces expressions, je le sais, se trouvent dans les dictionnaires, mais elles n'y ont pas l'acception que nous leur donnons ici, pour l'excellente raison que l'industrie à laquelle elles s'appliquent est particulière au pays et n'est pas connue en France.

Notons en passant : *bordée de neige*, terme que nous employons parceque la neige nous arrive le plus souvent, comme une véritable bordée; *croûte*, la couche durcie qui se forme à la surface de la neige et qui est bien différente du verglas. Nous disons : *la croûte porte*, c'est-à-dire, on peut y marcher sans enfoncer. Il y a encore le *frasil* qui désigne une glace rompue en menus morceaux et mélangée d'eau; ce terme est emprunté aux charbonniers de France qui nomment ainsi la poussière de charbon. Et cette expression pittoresque : *glace chambrée*, qui s'applique à la glace dans laquelle le soleil du printemps a creusé une multitude de petits alvéoles? L'anglais a une expression aussi heureuse dans le mot *honey combed*. Et *glissade*, *glissette*? Jamais vous ne parviendrez à faire disparaître ce mot de notre vocabulaire tant qu'il y aura des côtes, de la neige, et des enfants au Canada.

Quelques autres mots qui se rapportent à la glace trouvent naturellement leur place ici. Les *buttes* et les *buttons* sont des buttes de glaces flottantes (*hummocks*); un champ de glace s'appelle une *baie*; si la glace est mince, on dit : des *peaux* (*field ice*); *glace bosculée*, *bosculis* ou *bourdignons*, signifie de la glace tassée et offrant une surface rugueuse (*packed ice*); *glace cassées* (*loose ice*), *langue de glace*, s'expliquent d'eux-mêmes; il y aussi les *corps morts* qui sont des ilots de glace, et le *mâchis*, ensemble de glaces cassées et moulues. La glace est *fière* quand elle est dure et ferme.

Il me serait impossible, sans donner à ce travail une étendue qu'il ne doit pas avoir, de relever tous les termes et locutions que nous pouvons réclamer comme nous appartenant; en voici cependant encore un certain nombre que je ne saurais passer sous silence.

Tous les Canadiens, en hiver, portent le *casque*, qui n'est pas aussi militaire qu'on pourrait le penser. C'est une espèce de bonnet en fourrure, ou bonnet à poil; il nous est indispensable et il fallait le nommer de quelque façon; or, comme il a plusieurs points de ressemblance avec le casque militaire, nous lui avons donné ce nom. Les femmes, de nos jours, portent aussi le casque; autrefois, c'était la *thérèse*, bonnet garni d'ouate ou de fourrure. Nous avons

encore ici le *capot*, qui n'est ni le capot du marin ni la grosse capote du soldat, mais qui tient de l'un et de l'autre ; il est plus lourd que le paletot. Cette acception est passée dans notre langue et elle y restera, de même que le verbe *encapoter*, ou *s'encapoter*, auquel nous tenons et qui est tout aussi rationnel que *caoutchouter*, accepté par les dictionnaires.

Encanteur, que nous employons de très vieille date, est donné au supplément de Littré, de même qu'*encadreur*.

Nous avons encore le verbe *se piéter*, qui veut dire se camper fièrement, résister. Théophile Gautier, au reste, emploie ce mot à peu près dans le même sens que nous : " Quand l'actrice, comme une statue qui *se piète* sur son socle, a redressé sa haute taille..." Le mot *crans* s'applique aux rocs dénudés et taillés presque à pic que l'on trouve sur les berges des rivières. Nous disons, " Ce navire est venu s'échouer, se briser sur les *crans*. Littré, dans son supplément, admet un sens à peu près analogue.

Parmi les noms des arbres particulier à ce pays, il en est un certain nombre que la France a admis, entre autres, *épinette*, qui désigne une variété de bois très commune ici, et que Bernardin de Saint-Pierre appelle improprement *sapinette*, puisque, l'épinette

étant plus grande que le sapin, c'est un augmentatif et non un diminutif qu'il eût fallu employer. Il y en a beaucoup d'autres espèces qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires, par exemple, le *merisier* (dans son acception canadienne), le *bois d'original*, le *bois de plomb*, le *pommetier* (dans le département de l'Oise, on a le *pommotier*), la *pruche*, qui, tant pour son bois qu'à cause de son écorce, entre pour une si large part dans le commerce que nous faisons avec les Etats-Unis. J'espère pourtant que ce mot finira par être reconnu, avec *sapinage* qui est si joli, et *cage*, et *plançon*, dans leur acception canadienne, et *cageu*. Il faudra bien aussi que l'Académie se résigne, un jour ou l'autre, à accepter notre *meullier*, et notre *voiturier* qui valent bien mieux qu'*ébéniste* et *carrossier*, et les expressions *traîne*, *tabogâne* et *mitasses*, qui, pour avoir une légère odeur de *boucane*, n'en sont pas moins d'excellentes adaptations. Il en sera de même, je l'espère, pour *carré*, *char* et *lisse* ou *lice*, qui ont beaucoup plus de raison d'être que *square*, *wagon* et *rail*, et pour *char urbain* et *chemin de fer urbain* au lieu *tramway*. On nous a aussi reproché *chéquer* et *chéquage*, que nous avons dû créer, parce que la langue française ne possède pas de termes équivalents, et que le *chéquage* n'est pas la même chose que l'enregistrement du bagage tel qu'il se fait en France. M. Malézieux, cependant, dans son ouvrage sur les chemins de fer américains, nous donne raison et écrit hardiment, comme nous,

chèque, chéquer, chéquage. Et, dans le fait, j'aime mieux dire *chéquer* que *stopper* ; notre verbe a au moins pour lui une excellente raison d'être : la né-cessité, tandis que l'autre n'est véritablement qu'un mot de fantaisie.

Je pourrais en outre signaler un certain nombre de mots qui ont une couleur fort poétique et que nous ne saurions pas sans une sérieuse résistance. Ce sont, entre autres, la *brunante*, qui ne paraît dire plus que la *lune*, le mot *revollin* dont nos marins se servent au lieu d'*embrun* ; *cailler*, pour se laisser aller au sommeil ; *s'endormir*, pour avoir sommeil ; *parolie*, petit assemblée, *brumasser*, pour dire qu'il tombe une pluie très-fine, qui tient plutôt du brouillard (Littré le donne comme néologisme) ; de même qu'un grand nombre d'autres fréquentatifs, qui s'emploient surtout dans les campagnes, comme *poussaillet*, *machouiller*, *colletailler*, *mouillasser*, *bourrasser*, *ci-ailler* un cheval, c'est-à-dire, tirer rapidement et alternativement les guides.

Je mentionnerai le mot *centin*, qui désigne la centième partie d'une piastre, et que nous avons dû adopter à la place de *centime* qui désignait déjà la centième partie du franc ; l'adjectif *carreauté*, étoffe *carreaulée*, pour étoffe à carreaux ; *pagée*, qui indique chaque division d'une clôture comprise entre deux pieux. Cette curieuse expression vient sans doute de la ressemblance frappante qu'offre une clôture, surtout la clôture en zigzag des terres

des terres nouvelles — avec les pages ouvertes de ces anciens livres qui se pliaient dans un étui comme certaines cartes modernes ; les lignes d'écriture sur chaque page représentent assez bien les perches de la *pagée*. *Clôture d'embaras* est aussi une expression pittoresque tirée de la nature même de la chose ; en effet, cette clôture, faite de branchages et de troncs d'arbres jetés pêle-mêle, offre aux bestiaux plutôt un embaras qu'un obstacle infranchissable. *Sauter* les rapides, *portager* et *pagayer*, sont encore des expressions pleines de justesse que les circonstances nous ont forcés d'employer. Citons encore *pouvoir d'eau*, *chantier*, *faire chantier* et *camp* ou *campe*, petite cabane dans les bois ; *voyageurs*, dans le sens de bûcheron des chantiers d'en haut ; *dissident*, pour contribuable appartenant à la religion de la minorité dans une municipalité scolaire ; *grand brûlé* et *petit brûlé*, partie d'une forêt que le feu a détruite ; *catalogne* sorte de tapis fabriqué dans nos campagnes ; *érablière*, *cédrière*, *frénière* etc ; *crosse*, espèce de raquette recourbée avec laquelle on joue à la balle, — ce jeu nous vient des sauvages ; *épluche* ou *épluchette de blé d'Inde*, espèce de corvée pour éplucher les régimes de maïs ; *fort*, pour village parce que, dans les premiers temps de la colonie, tous les villages étaient fortifiés ; *habitant*, pour cultivateur ou paysan, parce qu'il y avait autrefois des

privilèges accordés à ceux qui se fixaient sur le sol, aux habitants, et refusés aux simples passants comme les soldats, les commis, etc ; *ripe*, ruban de bois qu'enlève le rabet ou la varlope ; *repoussis* petites tiges qui poussent après qu'on a abattu les gros arbres ; *être à la hache*, être appauvri, n'avoir plus que sa hache pour vivre ; *saboter*, en parlant d'une voiture que *cahote* et qui vous secoue comme le pied dans un sabot ; *rang* et *concession*, division d'une paroisse ou d'un canton : il demeure au troisième rang ; j'ai une terre dans les concessions ; *cordon*, chemin qui divise les rangs ; *trait carré*, endroit où le cordon frappe un autre chemin à angle droit.

Je ne voudrais pas être trop long, cependant je désirerais citer encore une trentaine de mots ou d'acceptions qui méritent, il me semble, d'avoir leur place ici.

Ainsi, nous disons *acouloire* au lieu d'*avaloire* ; nous avons *auditer*, qui est aussi régulièrement formé qu'*auditeur* ; nous disons *barrer* et *débarrer* une porte, une armoire, un tiroir, etc., au lieu de fermer à clé. La *batterie* et la *tasserie* d'une grange sont deux expressions canadiennes doublées de normand ; *tomber en bottes* ; cette singulière locution ne vient pas pas du mot *botte* qui signifie faisceau, mais du vieux mot *bote* ou *botte* qui signifie tonneau ; d'où, tomber en *botte*, c'est-à-dire tomber comme un

tonneau dont les cercles se sont détachés ; *caucus* est un mot de couleur latine qui a passé par l'anglais ; qu'on nous en trouve un meilleur et nous nous engageons alors à dire *cercle* au lieu de *club* ; *souaxer*, est un verbe original et plein d'harmonie imitative ; on dit : *souxe !* pour exciter les chiens : c'est la le radical de notre verbe ; *clairons*, pour *aurore boréale*, est presque français, puisqu'on appelait ainsi autrefois une éclaircie dans le ciel ; *conférencier*, dans le sens que nous lui donnons, passera de lui-même dans la langue française, il est déjà accepté par beaucoup de bons écrivains. Etre *degradé* en route, se dit ici aussi bien sur terre que sur mer ; on *dérène* un cheval ; on dit aussi *échiffer*, *échiffes* dans le sens d'effiloche. Ce mot vient probablement de *chiffon*, ou peut-être de l'anglais *chaff* qui signifie balle ou déchet de grains. La *ferrée* est une bêche ordinaire ; autrefois elle était en bois et n'avait qu'une pièce de fer à l'extrémité du tranchant ; c'est ce qui lui a valu son nom. *Mal-à-main*, *malchanceux* sont deux expressions populaires, de même que *marcher au catéchisme*, qui signifie suivre les exercices du catéchisme pour la première communion ; ont dit même simplement : *marcher*. Je ne sais pas trop d'où peut venir cette curieuse expression ; gardons-la, dans le genre familier, à titre d'originalité. Nous disons *menoires* et *travail*, au lieu de *limons* et *brancard* ; c'est peut-être une mauvaise habitude. *Frotter* les

bottes, les souliers : je me demande pourquoi on nous reproche cette expression, attendu que, dans l'importante opération dont il s'agit, le *frottage* l'emporte de beaucoup sur le *cirage*. Nous disons aussi presque toujours *grillé* pour *halé* ; ce doit être un terme de province. *Indictement* est un vieux mot français que nous avons repris sur l'anglais ; il tend toutefois à disparaître. *Ouaouaron*, un mot de neuf lettres qui se tient debout avec deux consonnes seulement ; c'est un chef-d'œuvre d'harmonie imitative ; il vient du mot huron *ouaroune*, et rend exactement le cri de l'animal. *Partisannerie* fera son chemin. *Qualification* et *qualifié*, dans l'acception que nous leur donnons, sont une adaptation de l'anglais. Octave Feuillet emploie le mot *qualifié* avec le même sens que nous, dans *La Veuve* : "...Vous devez vous adresser à votre confesseur ; il est la personne la mieux qualifiée pour recevoir ces sortes de confidences." Je cite de mémoire ; il se peut que la phrase ne soit pas construite exactement de cette façon. *Tinton*, c'est l'appel suprême que fait la cloche de l'église par petits coups répétés, avant les offices ; il dérive très-naturellement de *tinter*. *Transquestion*, *transquestionner* sont deux expressions que vous arracherez difficilement du répertoire des avocats sans une pluie d'*oppositions afin de conserver*. Notre *locateur*, si logiquement formé, ne se trouve pas dans le code Napoléon, mais il est aujourd'hui admis par Littré,

de même qu'*encanteur*. Enfin nous disons *tric-trac* au lieu de *crécelle* ; notre expression fait un peu plus de bruit que l'autre, mais, en somme, je n'y tiens pas énormément.

Je pourrais, si je voulais épuiser le sujet, en écrire bien davantage ; mais cette liste suffit pour montrer que, non seulement nous avons le droit de créer la plupart des expressions ou acceptions dont nous avons enrichi notre langue, mais que, même pour celles qui n'étaient pas d'une absolue nécessité, nous avons toujours suivi scrupuleusement les règles de l'étymologie et de l'analogie.

Personne plus que moi ne désire que nous corrigions nos fautes de langage, que nous fassions disparaître de notre conversation comme de nos écrits les anglicismes qui s'y sont glissés de temps à autre ; mais pourquoi, je le demande, serions-nous obligés de rejeter des termes qui, loin d'être du patois — comme on a bien voulu le dire — sont, au contraire, régulièrement formés, à ce point que nous pouvons presque toujours en rendre compte à la satisfaction des linguistes les plus difficiles.

Les dictionnaires donnent tous les jours asile à une foule d'expressions dérivées, soit des différents dialectes des provinces françaises, soit des langues étrangères, — et dans ce dernier cas, on ne prend même pas la peine de franciser le mot, témoin, les *wagons*, les *tenders*, les *rails*, les *steamers*, le *turf*,

le *sport*. etc. Pourquoi donc ces mêmes dictionnaires n'accueilleraient-ils pas des mots provenant d'un pays qui, par les preuves qu'il a données dans toute son histoire, a bien le droit de demander qu'on lui conserve son titre de province française, et qu'on lui permette de travailler au développement d'une langue qu'il a conservée et sauvée pour ainsi dire, sur ce continent, au prix des plus grands sacrifices ?

Lorsque nous étions moins connus en France, et que le Canada passait pour un pays sauvage, je comprends qu'il eût été difficile de demander cette reconnaissance de nos droits. Mais aujourd'hui que des rapports fréquents nous ont fait mieux connaître, que les ouvrages de nos écrivains sont lus et appréciés par le public français, et que deux des nôtres ont été couronnés par l'Académie de France, la plus haute autorité de l'univers, nous demandons, non pas qu'on nous fasse une place nouvelle dans le domaine de la langue, mais qu'on nous rende celle que nous occupions autrefois et que, en réalité, nous n'avons jamais abdiquée.

Un auteur a dit avec raison : " Quand un peuple perd sa langue, il est bien près de perdre sa nationalité." Eh ! bien, cette langue française dont nous étions les dépositaires, les gardiens, nous l'avons, nous, scrupuleusement conservée ; et voilà pourquoi, après une séparation de plus d'un siècle, tout en

nous montrant loyaux sujets de la Grande-Bretagne, nous sommes restés français, et français quand même. Voilà pourquoi, sans vouloir indiscrètement nous imposer, nous réclamons notre droit de naturalité ; nous demandons que, lorsqu'il s'agira de la langue de France, de cette langue que nous avons aimée et que nous aimons encore par-dessus toutes les autres, on nous donne, au foyer maternel, l'humble place restée vide si longtemps ; qu'on nous permette de faire partie de ce conseil de famille quand il prononce sur des intérêts qui tiennent à notre vie même.

Autrefois, quand un citoyen romain voulait faire reconnaître ses privilèges, il n'avait qu'à prononcer ces simples mots : "*Civis sum romanus.*" A notre tour, nous répétons ce cri qui doit nous rouvrir toutes grandes les portes hospitalières de l'ancienne patrie : "*Nous sommes restés français !*"

II

La langue que nous parlons.

Etude lue devant la Société Royale, le 26 mai 1887.

Nous allons faire, dans ce travail, un court examen de conscience. Il n'y a pas là de quoi s'effrayer outre mesure ; car, comme nous parlerons de nous-mêmes, il est à présumer que nous saurons le faire avec une

indulgence raisonnable. Et du reste, quant au point sur lequel doit porter cet examen, nous n'avons pas la conscience aussi lourdement chargée qu'on a bien voulu le faire croire.

J'ai déjà, dans un précédent travail, revendiqué notre droit, — à nous, les représentants, les sauveurs de la langue française sur ce continent, — de contribuer à enrichir cette langue, notre droit de créer des mots ou de modifier des mots déjà créés, quand les circonstances d'un milieu nouveau l'exigeaient ; j'ai réclamé notre droit de naturalité ; j'ai demandé que les grands dictionnaires nous reconnaissent comme province française, et ma voix a déjà eu des échos consolants.

Aujourd'hui, je veux traiter un autre point ; nous sommes attaqués dans l'existence même de notre langue et je veux tâcher de la défendre.

Car, il y a bien longtemps qu'on nous accuse, nous, les Canadiens-Français, de parler un patois, ou plutôt un jargon presque incompréhensible, composé de mauvais français et de dialectes sauvages, avec une assez forte addition de termes anglais, habillés en *étouffe du pays*.

Que ces sottes idées aient eu cours en France, à une époque où l'on ne se donnait pas la peine de lire notre histoire, ou de jeter un coup d'œil sur la carte de notre pays ; qu'elles existent même encore

chez un certain nombre de Français qui se renseignent en lisant les racontars du pianiste Kowalski, ou les relations fantaisistes d'un Charles Limousin cela n'a rien qui puisse nous étonner. Que, dans les pays étrangers et un peu éloignés, on soit encore sous la même impression, il ne faut pas en être surpris non plus. — Mais que chez nos voisins d'Ontario, — avec lesquels nous avons, depuis 1841, des relations assez étroites, — on fasse preuve d'une ignorance aussi inqualifiable, cela dépasse un peu la mesure et indique peut-être moins un défaut de renseignements qu'une forte dose de mauvais vouloir.

Il y a environ deux ans, j'avais l'honneur de recevoir à Québec un des professeurs de la grande université "Johns Hopkins," de Baltimore. Il venait étudier sur le vif le français du Canada. Avant son départ, il avait reçu d'un de ses confrères, professeur dans une université d'Ontario, une lettre dans laquelle on l'engageait à ne pas se déplacer pour si peu de chose. — "Qu'allez-vous faire au Canada, et surtout dans la province de Québec ? lui écrivait-on. Vous n'y trouverez qu'un affreux jargon, ne se rattachant proprement à aucune langue civilisée. Les gens qui le parlent ont de la peine à se comprendre entre eux, et les véritables Français de France n'en entendent pas un seul mot. Les Canadiens-Français de la province de Québec qui veulent

communiquer avec le monde extérieur se servent de la langue anglaise."

Et voilà comment s'exprime aujourd'hui un homme qui enseigne dans une ville où les députés de la province de Québec ont siégé pendant plusieurs années, de 1841 à 1867 ; au milieu d'une population où les Canadiens-Français font déjà sentir leur légitime influence et qui, du reste, a dû entendre les orateurs politiques dont le prétendu patois a retenti jusqu'en Europe. N'est-ce pas faire preuve de la plus insigne mauvaise foi ? Et c'est pourtant de cette façon que l'on prétend quelquefois écrire l'histoire.

Eh bien ! non, encore une fois, nous n'avons parmi nous ni jargon ni patois. La langue que nous parlons, d'un bout à l'autre du pays, est le véritable français tel qu'on le parle en France, et ceux qui prétendent ne pas nous comprendre affirment par là même leur complète ignorance de la langue.

Et du reste, si l'on voulait se renseigner sur le sujet, il y a un moyen bien facile. Que l'étranger parcoure nos campagnes ; qu'il aille séjourner pendant quelque temps dans les villages et même dans les *concessions* ; qu'il assiste surtout aux offices du dimanche, et il verra si les sermons qu'on prêche aux fidèles, si le catéchisme qu'on explique aux enfants sont des sermons et des instructions en patois. Puis, après l'office, qu'il circule dans les groupes qui causent

en face de l'église, je le défie d'y trouver un mot de jargon. Seulement, dans les endroits où la population est mélangée, il entendra souvent les gens d'une autre race, Irlandais, Anglais ou Ecossais, parler notre langue d'une façon plus ou moins compréhensible, et avec un accent qui ne vient certainement pas de nous. Mais quant aux nôtres, s'ils ne suivent pas toujours rigoureusement les règles de l'orthographe et de la syntaxe, du moins, ils ne se servent jamais que de mots bien français et parfaitement reconnaissables pour ceux qui savent réellement la langue.

Je ne parle pas ici, bien entendu, d'un certain nombre d'anglicismes qui se glissent dans la conversation, surtout dans la langue du commerce et de l'industrie. Ces expressions tendent à disparaître pour la plupart ; et, du reste, sous ce rapport, nous ne faisons qu'user d'un droit commun à toutes les langues.

Dans tous les cas, ceux qui prétendent ne pas comprendre ce qu'ils appellent le *canadien*, ne s'aperçoivent pas que le défaut est chez eux, et non pas chez nous. Ce sont des sourds qui critiquent la composition et le jeu de l'orchestre parce qu'ils n'entendent que les fifres aigus et les tambours ronflants. Tout le reste leur échappant, ils le nient avec une confiance aussi solide que leur surdité.

Voilà des choses que nous connaissons tous, des

faits que nous savons être vrais, mais à l'égard desquels certaines personnes semblent afficher une ignorance un peu trop persistante.

Aussi, ai-je été heureux de voir le distingué professeur américain dont je viens de parler ¹ les reconnaître sincèrement, et avouer, en même temps, combien il avait été mal renseigné, jusqu'ici, à notre sujet. " Sur la foi de mon correspondant d'Ontario, me disait-il, je m'attendais à tomber ici en plein patois et à ne pouvoir me faire comprendre que de quelques hommes instruits. Quelle n'a pas été ma surprise en rencontrant partout, chez le paysan comme chez le citadin, le véritable français des dix-septième et dix-huitième siècles, parfaitement conservé et pur de tout alliage."

Volà comment nous a jugés un Américain instruit qui a passé un grand nombre d'années en Europe et surtout en France, qui parle très couramment notre langue, qui a une connaissance approfondie de la littérature française, et qui a fait une étude spéciale des langues comparées. La seule différence qu'il ait constatée chez nous, c'est que notre langage est quelquefois un peu vieilli, mais que, par contre, il possède un assez grand nombre d'expressions nouvelles.

Mais ce n'est pas là un défaut si considérable, après tout, et M. Elisée Reclus ne m'écrivait-il pas, il y a deux ans, à ce propos, ces paroles encourage-

(1) A. M. Elliott.

geantes : " Dans votre langue, notre français du vieux pays retrouve encore bien des termes qu'il eût dû garder ; il en trouvera aussi qu'un autre milieu vous a forcés de créer et que la science réclame." Donc, mots anciens conservés, mots nouveaux créés par la force des circonstances, voilà tout ce qu'on pourrait nous reprocher. Mais, loin de voir là un défaut, nous devons plutôt constater une qualité, comme je crois l'avoir prouvé, du reste, dans un précédent travail.

Et si l'on désire d'autres témoignages, je puis citer celui de M. de La Mothe, dans son *Voyage au Canada*, publié dans le *Tour du Monde* de 1875, vol. II, page 107..... " En approchant, on entend bientôt le doux parler de France qu'un accent tout particulier souligne sans le défigurer..... Un isolement de cent ans d'avec la métropole a pour ainsi dire cristallisé jusqu'à ce jour le français du Canada, et lui a fait conserver fidèlement les expressions en usage dans la première moitié du 18^e siècle ; mais ce serait une injustice de dire, comme l'ont fait certains voyageurs, qu'au Canada l'on parle le *patois* normand. Tous les mots, ou peu s'en faut, dont se sert le Canadien, se trouvent dans nos dictionnaires. Son langage est plus correct que celui qu'on parle dans nos petites villes."

Et lord Durham, dans un rapport très élaboré, cité aussi par M. de La Mothe :

“ L’assertion généralement répandue que toutes les classes de la société canadienne-française sont également ignorantes, est tout à fait erronée, car je ne connais point de peuple chez lequel il existe une plus large somme d’éducation élémentaire élevée, ou chez qui une telle éducation soit répartie sur une plus grande portion de la population. La piété et la bienveillance des premiers possesseurs du pays ont fondé, dans les séminaires qui existent sur différents points de la province, des institutions dont les ressources et l’activité ont longtemps été dirigées vers l’éducation. L’instruction que l’on donne dans ces séminaires et ces collèges ressemble beaucoup à celle des écoles publiques en Angleterre, mais elle est plus variée. Il en sort annuellement deux à trois cents jeunes gens instruits..... J’incline à croire que la plus grande somme de raffinement intellectuel, de travail de la pensée, dans l’ordre spéculatif, et de connaissances que puisse procurer la lecture, se trouve, sauf quelques brillantes exceptions, du côté des Canadiens-Français.”

Maintenant, il y a les fautes de prononciation et les licences qui se rencontrent nécessairement chez le peuple dans toutes les langues parlées. Eh ! bien, à ce sujet encore, je crois pouvoir établir que nous ne sommes pas aussi fautifs qu’on le pense, et que, dans notre manière de dire, nous avons presque tou-

jours en notre faveur la logique, le bon sens et la tradition.

Au surplus, je vais mettre devant les regards de tous notre langue canadienne-française telle qu'elle est, étaler au grand jour ses prétendus défauts. Après cela, si l'on éprouve encore le besoin de nous critiquer, on pourra, du moins, le faire en toute connaissance de cause, et non pas seulement en s'appuyant sur les dires de gens qui n'entendent pas le premier mot de la matière qu'ils traitent.

Prenons d'abord les principaux sons de la langue française, et voyons jusqu'à quel point on les retrouve ici.

On sait que nous avons, en français, environ treize sons simples : *a, e, è, é, i, o, u, eu, an, au, in on, un*. Il y a aussi un certain nombre de sons composés : *oi, oin, ouir, uin*, etc., qui se rattachent naturellement aux premiers, et qu'il est inutile de traiter à part.

A bref se prononce correctment : *nabab, bac, menace, rade, gaffe, cage, micmac, bal, gramme, canne, pape, par, parer, pastille, patrie, pavé, taxe, topaze*. Devant *bl* et *cl*, il se prononce de la même manière : *table, probable, convenable*, etc., *habitable, spectacle*, etc. ; il y a exception pour *miracle*. On doit remarquer que dans les mots qui se terminent par *a* non suivi d'une consonne, ou avec une consonne muette,

la dernière syllabe se prononce comme l'*a* long : *Canada*, *partirâ*, *débarrâs*, *assignât*.

Â long se prononce comme *o* dans *fort*. Ainsi nos gens prononcent de la même manière *port* et *part*, *corps* et *quart*, *mort*, *mare*. Ils disent : *âge*, *pâsse*, *flâmme*, et, d'un autre côté, *enflammer*, *masser*, et *cadenasser*, suivant que l'*a* paraît bref ou long. C'est bien là le plus sérieux reproche qu'on puisse nous faire, et, cependant, là encore, nous ne sommes peut-être pas très répréhensibles. Ainsi on fait une grande différence entre l'*ö* bref et l'*ô* long : *Tyröl*, *rôle*, *fol*, *pôle* *pömm*e, *gnôme*, *côte*, *côte*, etc. Or nous ne faisons qu'établir la même différence entre l'*ä* bref et l'*ä* long : *päl*, *päle* ; *däme*, *flâmme*, *cänne*, *äne*, etc. Seulement j'avoue que nous accentuons un peu trop l'*ä* long, en lui donnant le son de l'*ö* bref. C'est une faute ; mais je la préfère à l'excès opposé qui consiste à ne faire aucune différence entre les deux *a* : donne ta *pätte* et la *pâte* est cuite ; j'ai acheté un *äne* cette *année*. Les Canadiens qui ont fréquenté, à Paris, la Comédie française, ou ceux qui ont entendu Sarah Bernhardt à Montréal, ont dû voir que notre *ä* long est moins éloigné de la prononciation classique que l'*ä* long des Parisiens. Ces derniers commettent, à cet égard, la même faute que les méridionaux pour l'*ô* long ou l'*au* : "J'ai mis mon sac sur mon *épäule* et je suis parti pour la

Beauce ; mais, à la première cote, j'ai dû m'arrêter pour appliquer un *bâume* sur mes plaies."

Du reste, les Italiens, lorsqu'ils chantent, prononcent l'*α* long et même l'*α* final de la même manière que nous :

La pietâde in suo favore.....

Crudâ, funestâ smaniâ,

Tu m'hai svegliâto.....

La donnâ è mobile.....

Donc, corrigeons nos *fäutes*, mais gardons-nous de faire du zèle et de dépasser la note.

L'*e* muet se prononce toujours correctement, excepté dans un seul cas, que nous verrons en parlant du pronom. Mais, il s'élide souvent dans le corps du mot : je *d'mand'rais*, il va *v'nir*. Ce n'est pas, du reste, une bien lourde faute, et Régnier, vers l'époque de la fondation de Québec, écrivait dans une de ses satires : *donn'rai* pour *donnerai*. Vous trouverez aussi qu'au mot *chevalerie*, Becherelle donne la prononciation ; *ch'val'rie*. Il en est ainsi pour un grand nombre d'autre mots. En anglais, on trouve la même élision, non seulement de l'*e*, mais d'autres voyelles : *p'r'aps*, *p'sition*, *lun'tic'sylum*, *v'loc'pede* *Lanc'ster*, etc., etc.

L'*è* ouvert et les sons congénères, *et*, *est*, *aie*, *ait*, *ais*, etc., se prononcent comme l'*a* de *machine*, lorsqu'ils forment la finale du mot : *forêt*, *progrès*, *futaie*

parfait, etc., j'avais sauté la haie : ces quatre syllabes se prononcent de la même manière chez nous. Lorsque ce son est suivi de la lettre *r*, avec une autre consonne, accompagnée d'une voyelle, il présente le même changement : *verte*, *superbe*, *perle*, *ferme*, *vernis*, font *varte*, *suparbe*, *parle*, *farme*, *varnis*. Suivi de la lettre *g*, il prend, au contraire, un son fermé : *collège*, *neige*, *arpège* se prononcent : *collége*, *nége*, *arpége*. Dans tous les autres cas, il se prononce correctement : *même*, *haine*, *fête*, *guerre*, etc.

I, *y*, *o*, *au*, *u* et *eu* se prononcent correctement. Il y a exception, toutefois, pour *eu* qui se change en *u*, au commencement de certains mots : *Urope*, *Ugène*, *Utalie*. Il en est de même de l'*e* muet de *semer*, *semence*, qui fait quelquefois : *sumer*, *sumence*. Par contre, dans quelques mots, *u* se change en *eu* : *breune* pour *brune*, *pleumer* pour *plumer* : mais ces exemples sont très rares, heureusement.

Dans quelques mots en *eur* et *eune*, on ferme trop le sou : *beurre*, *peur*, *jeûne*, etc. Partout ailleurs l'*u* et l'*eu* se prononcent très correctement : *coutume*, *fortune*, *rajeunir*, *voiture*, *mollusque*, *meule*, etc.

Oi, dans quelques monosyllabes, se prononcent assez souvent comme *oé* : *moé*, *toé*, je *voé* (et pourtant on dit toujours je *revois*). Suivi d'une consonne, et surtout de l'*r*, il donne le son de l'*é* ouvert : *mou-*

chouer, histouère, voèture, toèle, Antoène, ardoèze, etc. Dans tous les autres cas on le prononce correctement : *loi, roi, minois, convoi, toit*, etc. Néanmoins, les mots *bois, noix, pois, poids*, et quelque autres, ont un son un peu trop fermé. Dans quelques mots, assez rares, du reste, en *oir*, il y a une tendance à changer la finale en *ois* : *mouchois, salois, comptois*.

An, en, em, on, om, in, ein, ain, etc., se prononcent toujours correctement. On dit, cependant, quelquefois, j'ai *attendu* pour j'ai *entendu* ; mais c'est simplement deux verbes que l'on confond.

Un et *um* font généralement *in* et *im* : *parfim, brin, in*, pour parfum, brun, un. *Une*, suivi d'une consonne, devient souvent *an'* : *an'* femme, *an'* goutte. Suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette, il fait *in* : *in* arbalète, *in* histoire.

Voilà les principaux sons simples et composés et la manière dont nous les traitons. En faisant le calcul, on verra qu'après tout, le chiffre des erreurs n'est pas bien élevé.

Pour ce qui est des consonnes, simples ou doubles, il y a encore moins à reprendre. Cependant nous ne sommes pas sans faute ; mettons donc de côté tout sentiment d'amour-propre, et continuons notre examen.

Les gutturales *ke* et *gue*, représentées par le *kappa* et le *gamma* grecs, prennent un son sifflant, et ramolli devant *e*, *è*, *i* et *u* : *equ(i)erre*, *acqu(i)itter*, *bloc(i)us*, *yerre*, *vigueur*, *yide*, *conjuyaison*, etc., pour *équerre*, *acquitter*, *guerre*, *vigueur*, *guide*, *conjugaison*. Cependant, la finale et le monosyllabe *que* se prononcent correctement.

On dit *fatigue*, *fatigué*, *fatiquant*, pour *fatigue*, *fatigué*, *fatigant*. Mais ces trois mots sont à peu près les seuls qui présentent cette singularité.

Le *g* se change quelquefois en *d*, et réciproquement *Diyaume*, *Bourdignon*, pour *Guillaume*, *Bourguignon* ; *Guyion*, *Guyionne* et *yonne*, pour *Dion*, *Dionne* ; *Bon guieu*, *guiamant*, *guiabe* et *yabe* pour *Bon Dieu*, *diamant* et *diable*.

Le *k* se change quelquefois en *t*, et réciproquement : *tille* pour *quille*, et *moquié*, *quiers-point*, pour *moitié*, *tiers-point*. Ce cas se présente plus rarement.

Ch, *g* doux et *j* s'aspirent dans certains mots : *hé manhé* (j'ai mangé), *Hoseph* (Joseph). Cette faute n'est pas commune.

D et *t* devant l'*i* et l'*u*, font entendre un son sifflant : *D(z)ur*, *d(z)ire*, *créat(z)üre*, *rôt(z)ir*. Ce son n'est certainement pas aussi accusé que dans les mots italiens *azzurro*, *mezzi*, mais il n'en est pas moins très sensible. On fait aussi sonner le *t* à la

fin de quelques mots : il est *inquiètt*, c'est un homme *faïtt*, un canot *platt*.

L'*x*, dans quelques expressions peu nombreuses, est remplacé par *s* ou *c* doux : *Félice*, par *ésempe*, *escuse*, *escommunier*, *espliquer*. Quand le mot exemple n'est pas accompagné de la préposition *par*, on le prononce toujours correctement.

Dans le mot *Xavier*, on ajoute toujours un *e* euphonique : *Exavier*.

Bre, *dre*, *cre*, *fre*, *gre*, *pre*, *tre*, se changent assez souvent en *beur*, *deur*, etc. : *breloque*, *sacrement*, *tendrement*, *frétiller*, *gredin*, *âprement*, *autrement*, font donc : *beurloque*, *sakeurment*, *tendeurment*, etc. C'est un héritage que nous avons conservé de la vieille langue ; car Régnier écrit dans ses satires : *berlan* pour *brelan*, et même *porfil* pour *profil*.

Bluet et *fluet* font également *beluet* et *feuluet*.

Nos *ll* mouillées se prononcent comme *y*. Nous n'avons pas chez nous *l'assent* qu'enseigne Littré, et nous ne disons jamais : *brilliant*, *vacillier*.

Pour poursuivre ma tâche jusqu'au bout, je vais maintenant prendre chacune des parties du discours et relever les anomalies qui peuvent s'y rencontrer. Quelquefois, la route sera à peu près déserte ; mais, çà et là, nous trouverons des groupes assez animés.

LE NOM.

Le nom ne présente aucune irrégularité, sauf pour quelques formes difficiles du pluriel : des *bails*, des *fanals*, pour des *baux*, des *fanaux*. On y remarque aussi, comme dans les autres parties du discours, les accidents de prononciation que j'ai déjà signalés plus haut, mais dont je ne parlerai, maintenant, que le moins possible.

L'ARTICLE.

L'article s'emploie toujours régulièrement : *le* cheval, *la* maison, *les* hommes, *aux* femmes, etc. Cependant l'*e* de *le* s'élide : *l' bon* Dieu. *Les* et *des* se prononcent presque invariablement *lé* et *dé*. C'est une faute selon quelques-uns, une qualité selon les autres.

L'ADJECTIF.

Ce mot offre un peu plus de difficultés. On trouve assez fréquemment *neu* au lieu de *neuf* ; *légearte* au lieu de *légère* et quelquefois *légère* au lieu de *léger* ; *frett* et *drett* pour *froid*, *droit*. On remarque aussi une tendance à changer la terminaison *eur* en *eux* : *veilleux*, *moqueux*, *prêteux*, *quêteux*, *quémantoux*.

Les adjectifs numéraux *deux* et *trois* font souvent *deusse* et *troisse* : combien avez-vous de pommes ?—

J'en ai *deusse* ou *troisse*. *Quatre* se prononce presque toujours *quatt* devant une consonne ou une *h* aspirée : *quatt'* voyages, *quatt'* héros. Quatrième *quateurième*. Dans trois, l'*r* s'élide souvent : *tois* hommes. *Ce, cet, cette*, font *ç'*, *çt'* et *çte* : *ç'* mouvement, *çt'* homme, *çte* femme. Quand l'*e* muet reste à l'adjectif, il disparaît dans le nom, et réciproquement : *ce ch'val* ou *ç'* cheval, *se b'soin*, ou *ç'* besoin. Quelquefois, l'élision se fait dans les deux mots ; mais, pour cela, il faut que l'*e* muet du substantif ne soit pas à la première syllabe : *ç'* raisonn'ment. *Ces* se prononce toujours *cés* : *cés* hommes, *cés* maisons. *Mon, ton, son* font aussi au pluriel *més, tés, sés*. On dit aussi fort souvent *leu, leux*, pour *leur, leurs* : *leu* maison, *leux* annonces.

Aucun, certain, tout, quelque se prononcent presque toujours *aukin, sartain, toute* et *quéque*.

LE PRONOM.

L'*e* muet s'élide comme dans l'article et l'adjectif, avec les mêmes variantes : *j'* viens, *j'* venais ou *je v'nais*. A la seconde personne du singulier, l'*u* disparaît souvent devant une voyelle ou une *h* muette : *t'avais, t'habitais*. *Moi* et *toi*,—qui se prononcent assez généralement *moé* et *toé*—se joignent à *en* et *y* au moyen d'un *s* euphonique : *donne-toi-s-en, fais-moi-s-y conduire*. *Le* et *les*, après le verbe,

font toujours *lé, les, battez-lé, prends-lés*. Leur fait aussi *leu, leus* : *j' leu dirai, j' leus ai parlé*.

Il et ils se prononcent presque toujours *i*, devant une consonne : *i viendra, i vieilliront*. Devant une voyelle l'*l* persiste ou disparaît au singulier ; au pluriel elle s'élide toujours pour laisser subsister l'*s* : *i a péri ou il a péri ; is' ont marché*. Quelquefois, l'*s* lui-même se retranche : *i ont vendu leu maison*. Pour remplacer *lui* on met un *y* devant le verbe : ainsi, *i ont vendu* signifie : ils ont vendu ; mais *i yont vendu*, veut dire : ils lui ont vendu.

Elle fait *a* ou *al* lorsqu'il est sujet : *a viendra, al a parlé*. Dans les autres cas il se prononce régulièrement : c'est à *elle*, je vais chez *elle*. Au pluriel on emploie assez volontiers le pronom masculin ; *ces maisons sont belles, i doivent coûter cher*. Il y a une autre forme, que j'appellerais un terme moyen, et qui a cours surtout chez les gens qui possèdent une certaine instruction : c'est *éz* : *éz ont de grands enfants, éz auraient dû venir*.

Vous, nous et eux, quand ils ne sont pas sujets, s'emploient rarement seuls, on leur accole presque toujours le mot *autres* : c'est à *nous autres, venez donc, vous autres, pas pour eux autres* (comparez l'italien *noi altri, voi altri, lor' altri*). Cependant en présence du mot *chez* le mot *autres* s'enfuit : *chez nous, chez vous, chez eux*.

Nous deux, vous deux, eux deux se combinent d'une façon assez originale dans les phrases suivantes : *Allons-y, nous deux Pierre ; venez, vous deux Antoine ; Michel est arrivé et ils vont rester à veiller, eux deux Baptiste.*

Nôtre et vôtre font presque toujours *notre* *votre* ou *not'* et *vot'*. *Ce n'est pas la notre c'est vot'.*

Celui, celui-ci, celui-là, celle, celle-ci, celle-là, ceux-ci, ceux-là, font assez fréquemment, *le sui, sui-ci, sui-là, la celle, ç' telle, ç' telle-ci, ç' telle ceuse, ceuse-ci, ceuse-là.*

L'i de *qui* s'élide devant une voyelle : *c'est qu'est mon ami ; ce sont ou mieux c'est eux auxquels ont commencé.*

Lequel, laquelle, duquel, de laquelle, auquel, lesquels, etc., ne s'emploient presque jamais, si ce n'est interrogativement. On tâche de trouver une autre tournure. Mais on dit très bien : *Voici deux livres, lequel, laquelle voulez-vous ?* ou beaucoup plus souvent, *quel voulez-vous ?*

Pour ce qui est du mot *dont*, on le remplace presque toujours par *que* : *c'est l'homme que je vous ai parlé.*

Lorsqu'on emploie le mot *personne*, on omet généralement la négation qui doit le suivre : *personne*

viendra, personne parle. Qui que ce soit fait souvent : qui que ce s'est. Quelque chose, quelqu'un, quelques-uns, font queuq'chose, queuq'un, queuq'zins.

LES VERBES.

Les verbes réguliers se conjuguent assez correctement. Néanmoins, dans tous les verbes, réguliers ou non, on n'emploie presque jamais la première personne du pluriel, excepté au passé défini. Pour la remplacer, on se sert de la troisième personne du singulier avec le pronom *on*. Ainsi, nous ne disons point : *Nous irons, nous nous promenons*, mais bien : *on ira, on se promène*.

Très souvent, lorsque le verbe commence par une voyelle ou une *h* muette, on intercale la lettre *l* entre le pronom et le verbe : *On l'était, on l'aimait mieux*. Lorsque *l'* s'y trouve déjà régulièrement, — soit comme lettre initiale du verbe soit comme abréviation du pronom *le* ou *la*, on la double : *on l' l'aimait, on l' louangeait*.

Voici comment se conjugue généralement le verbe *avoir* :

Indicatif : prés. J'ai, t'âs, i, il, ou al â, on â, vous avez, iz ont ou i yont. Imparf. J'avais, t'avais, i, ou al avait, on l'avait, vous aviez, i ou iz avaient.

Passé défini (il est très souvent employé) : j'eus, t'eus, i, il ou al eut, on eut et nous eûmes, vous eûtes, i, il ou iz eurent. Passé indéfini. J'ai eu, t'a eu ou t'as eu, il a eu, on l'a eu, vous avez eu, i ou iz ont eu. L's, le z et le t dans *as, avez, ont*, etc., ne se font presque jamais sentir. Le passé antérieur : j'eus eu, ne s'emploie que très rarement. En revanche, on se sert assez volontiers du passé antérieur surcomposé : j'ai eu eu, tu as eu eu ; on place presque toujours un s euphonique entre les deux participes : j'ai euss' eu ; vous avez euss' eu. Futur : j'aurai ou plutôt j'arai, t'arâs, il arâ, onl arâ, vous arez, i ou iz aront. Le conditionnel offre les mêmes accidents.

Subjonctif : que j'eye, que t'eye, qui, qu'il, ou qu'al eye ; qu'on l'eye, que vous eyez, qu'i, ou qu'iz eyent. Le subjonctif présent du verbe *aller* se conjugue exactement de la même manière.

L'imparfait du subjonctif est à peu près inusité, sauf dans quelques verbes. On le remplace par le présent ou par le conditionnel : il faudrait que j'eye, ou que j'aurais. Passé : que j'eye eu, que t'eyes eu, qu'i, ou il, ou al eye eu, qu'on l'eye eu, que vous eyez eu, qu'i, ou iz eye eu.

Le plus-que-parfait : que j'eusse eu, s'emploie rarement.

La conjugaison du verbe *être* présente à peu près

les mêmes accidents. On se sert beaucoup du passé défini : je *fus*, tu *fus*, au lieu de *j'allai*, tu *allais*. On fait aussi un emploi assez fréquent du passé antérieur surcomposé : j'ai eu été, t'as eu été, etc. Au futur et au conditionnel, on trouve quelquefois : j'*ch'rai*, j'*ch'rais*, à la première personne du singulier seulement. Au subjonctif, on dit : que je soye, que tu soyes, etc.

Ces deux exemples donnent une idée assez exacte de la conjugaison des autres verbes ; cependant, nous allons parcourir rapidement le sujet pour en relever quelques points intéressants. Il est inutile de remarquer que dans toutes les conjugaisons, on élide très souvent l'*e* muet, j'*aim'rai*, nous *r'cevrons*, etc., excepté devant les terminaisons *rions*, *riez*, et *ions*, *iez* : nous *ferions*, vous *devriez*, vous *teniez*, nous *venions*.

Quand on se sert du passé défini de la première conjugaison, on le termine presque toujours en *is* : j'*aimis*, t'*aimis*, il *aimit*, on l'*aimit*, vous *aimîtes*, *i* ou *iz* *aimirent*. Je constate, du reste, une tendance générale à former de cette manière le passé défini d'un assez grand nombre de verbes en *ir* et en *oir*, ayant le passé défini en *us* ou *ins* : je *tins* ou j'*tenis*, j'*courus* ou j'*couris*, je *r'çus* ou je *r'cevis*. Voici une phrase que j'ai entendue à Lévis en 1854 et qui est toujours restée gravée dans ma mémoire : " Mon

ch'val m'échappit, j'couris après, je l'attrapis et jel'l'attachis au piquett." Cette forme est plus spéciale à Québec et au bas du fleuve. Cependant, on dit toujours, je mourus, etc. : il mourut presque de peur.

Dans les verbes en *oir*, le diphtongue se prononce toujours *oè* devant une consonne sonore : *devoèr*, *recoèvent*.

Au sujet des verbes neutres, il y a à remarquer qu'on en conjugue quelques-uns indifféremment avec *être* ou *avoir*, à certains temps composés : je suis tombé ou j'ai tombé, je suis resté ou j'ai resté, je suis parti ou j'ai parti, j'avais tombé, j'aurais resté, etc. Il ne faut pas croire, cependant, que l'emploi de l'un ou de l'autre auxiliaire se fasse sans raison. Avec *être*, le verbe présente un sens absolu, et le participe est considéré comme un adjectif ; avec *avoir*, il offre une signification plus restreinte. Ainsi, quand on dit : madame est sortie aujourd'hui, on parle d'un état actuel, comme si l'on disait : madame est morte, madame est malade. Lorsqu'on dit : madame a sorti aujourd'hui, on énonce simplement un fait qui s'est produit à un moment donné et qui peut ne plus exister.

Les verbes réfléchis, à part les accidents de prononciation, ne prêtent à aucune remarque spéciale. On entend cependant dire, mais bien rarement : j' m'ai fait battre, ils s'ont fait gronder, etc.

Dans les verbes impersonnels, je signale le verbe *falloir* qui se prononce *fauloir*, *faulait*, *faulu*. *Pleuvoir* n'est, en général, usité qu'à l'infinitif. On dit plus volontiers *mouiller* : il *mouille*, il *mouillait*.

FORME INTERROGATIVE.

On ne dit presque jamais : aimé-je, aurais-je aimé, avais-je reçu, ai-je, etc. On dit plutôt : est-ce que j'aime, est-ce que j'ai, etc. Bref, on en agit avec tous les verbes comme on est obligé de le faire pour ceux qui offrent un son dur et difficile : suis-je, cours-je, rends-je, perds-je, fuis-je, bus-je, etc. Il faut observer, néanmoins, que cette forme est particulière à certains temps et surtout à la première personne du singulier ; ainsi, on dit très bien : aimerez-vous, avez-vous reçu, irons-nous, fera-t-il beau ? etc.

VERBES IRRÉGULIERS.

Je ne cite que ceux qui présentent des cas singuliers.

Aller. On dit toujours : je *vas* et non je *vais* ; j'*me suis en allé*, i s'*sont en allés*, au lieu de je m'*en suis allé*, ils s'*en sont allés*, etc. Ce verbe offre en outre une singulière contraction à la première personne du présent de l'indicatif : j'*mas te payer*, j'*mas partir*, pour : je m'*en vais te payer*, je m'*en vais partir*. Cette forme contractée est très usitée.

Envoyer. On dit au présent *j'envoie, t'envoie, il envoie, etc.* ; au futur et au conditionnel : *j'envoyerais, j'envoyerais, etc.* Ici, au lieu de dire : allez ! mais allez douc ! on dit : *envoie, envoyez, et même : envoyez fort !*

— *Bouillir.* On dit je *bouille, tu bouilles, il bouille, etc.* Au futur et au conditionnel, on dit assez souvent : je *bouillerais, je bouillerais, etc.*, au lieu de je *bouillirai, je bouillirais.* Pour ce cas cependant, nous avons avec nous plusieurs grammaires.

— *Couvrir* peut être l'objet de la même remarque pour le futur et le conditionnel.

— *Cueillir* fait assez souvent au présent de l'indicatif : je *cueillis, tu cueillis, etc.*

— *Fuir, s'enfuir*, font au subjonctif présent : que je *fuye, que je m'enfuye, etc.* On se sert plus volontiers, cependant, du verbe *se sauver.*

— *Haïr* fait au présent de l'indicatif : je *haïs, tu haïs, etc.*, et plus souvent : *j'ayis, t'ayis, etc.*

— *Quérir*, se contracte en *qu'ri* : allez *qu'ri.*

— *Tenir.* On dit quelquefois : je *quiens, tu quiens, ils quiennent.* On se sert plus rarement de l'infinitif *tiendre ou queindre.* Cependant on trouve, çà et là : *il a qu'à ben s'tiendre, queindre.*

— *Venir.* On trouve quelquefois, à l'imparfait du

subjonctif, la singulière forme suivante : que je *vinssis*, que tu *vinssis*, qu'il *vinssît*, qu'on *vinssît*, que vous *vinssiez* ou *vinssîtes*, qu'ils *vinssirent* ou *vinssissent*. On dit même, mais rarement : *i faudrait qu'i vinssît à venir*.

— *Vétir*. Le *t* du participe passé se change quelquefois en *c* : c'est un homme bien *vécu*. *Habiller* et *s'habiller* sont d'un usage plus général.

— *S'asseoir, asseoir*. On dit assez fréquemment : *s'assire, assire* : Va *t'assire*. On a aussi, souvent : *j'm'assis*, tu *t'assis*, ils *s'assisent*, etc., ou je *m'assois*, *j'assois*, etc. Ces deux formes se retrouvent à presque tous les modes. On trouve quelquefois, mais assez rarement : *j'm'ai assis, j'm'avais assis*.

— *Pouvoir*. On dit toujours : je *peux*, et, le plus souvent, au présent du subjonctif : que je *peuve*, que tu *peuves*, etc. Quelquefois, à l'imparfait, on dit : que je *pouvisse*, que tu *pouvisses*, qu'il *pouvît*, que vous *pûtes*, qu'ils *pûrent* ou *pouvissent*.

— *Savoir*. Au présent du subjonctif, on dit ordinairement : que je *save*, que tu *saves*, que vous *saviez*, etc.

— *Valoir, voir, vouloir*, donnent *vauloir, vaulant*, nous *vaulons*, vous *vaulez*, etc ; que je *vaule*, que vous *vauliez*, etc ; je *voé* ou je *vois* ; je *voirai*, je *voirais* ; que je *voèye*, que je *veule*, que tu *veules*, etc.

Croire. Je *crois*, tu *crois*, ou je *cré*, tu *cré*, etc.; je *croirai*, je *croirais*, ou je *crèrai*, je *crèrais*; que je *croye* ou *crèye*, etc.

Croître est rarement usité; on emploie *pousser*.

— *Dire* fait quelquefois : vous *disez*.

— *Lire*. On trouve quelquefois, mais rarement, le participe *lu* changé en *li* : j'ai *li* ma leçon.

— *Maudire* fait au présent du subjonctif : que je *maudise*, etc.; la forme régulière est, cependant, d'un usage aussi fréquent. Il est assez singulier qu'on n'emploie jamais le féminin du participe et que, néanmoins, on manque rarement de donner la terminaison féminine à l'adjectif *maudit* : En chassant sa fille, il l'a *maudit*; ne lui parlez pas, elle est *maudite*.

— *Moudre*. Au lieu de : vous *moulez*, ils *moulent*, que je *moule*, etc., on dit : vous *moudez*, ils *moudent*, que je *moude*, etc.

Rire. On trouve quelquefois, au présent du subjonctif : que je *rise*, que tu *risés*, etc.

Voici donc, sur un très grand nombre de verbes irréguliers que nous avons en français, à peu près les seuls qui offrent quelque anomalie. Il convient aussi de remarquer que presque tous les participes qui ont une terminaison phonétique différente ne s'emploient qu'au masculin : La parole que j'ai *dit*,

la lettre que j'ai écrit, la porte est *clos*, la glace est *pris*. Cela vient sans doute de l'habitude qu'on a d'entendre constamment d'autres participes qui changent pour l'œil seulement, et non pour l'oreille : le catéchisme est *su*, la leçon est *sue* ; le miroir est *brisé*, la glace est *brisée*. Le même fait se produit dans l'emploi de certains adjectifs, et pour la même raison. De ce qu'on dit : le beurre est *cher*, et la viande est *chère*, sans que l'oreille perçoive la différence des terminaisons, on est naturellement porté à dire : elle est *craintif* ; merci, madame, vous êtes bien *gentil*. Cependant, ces exemples ne sont pas aussi communs qu'on serait tenté de le croire.

L'adverbe, la préposition et la conjonction s'emploient toujours assez correctement, sauf certains défauts de prononciation. Je vais cependant signaler les quelques irrégularités que l'on peut trouver sur ce terrain.

L'*y* persiste en présence du futur et du conditionnel du verbe *aller*, et on dit *j'y irai*, *j'y irais*. On trouve, du reste, des exemples fréquents de cette manière d'écrire même dans Fénelon. *Du tout fait pas en toute* ou plus souvent *pantoute*. *Environ* se remplace souvent par *autour*, *aux environs*, *aux approchants* : j'en ai *autour* de trois mille, *aux environs*, *aux approchants* de deux mille. *Maintenant* est peu usité ; on dit à *c'theure*. *Tant pire*,

*presque*ment et *quasi*ment sont employés presque partout.

Dans *avec*, on supprime tantôt le *v*, tantôt le *c* : venez donc *a'ec* nous, il est parti *avé* lui. Après *outré*, on met souvent *de*, comme après *en outré* : *outré de cela*, *outré de ce que je vous dis*. *Sauf* fait presque toujours *sous*, dans les expressions : *sous votre respect*, *sous le respect que je vous dois*. Cette expression qui a vieilli ailleurs est restée ici dans toute sa jeunesse. On ne parle jamais de certains animaux, de certaines choses regardées comme triviales, sans l'y joindre en forme de correctif : Il a vomé partout, *sous le respect que je vous dois* ; j'ai acheté, *sous vot' respect*, un beau cochon gras. *En même temps* se remplace très-souvent par *quand et* : Je partis *quand et* lui ; venez-vous-en *quand et moi*. *Dès* fait quelque fois *drès* : il est arrivé *drès* le petit matin. *Au lieu de* fait assez souvent *ailleurs de* : Défendez-vous, *ailleurs de* vous plaindre.

Aussi est quelquefois remplacé par *étou* : Il a peur, lui *étou*.

Me voici arrivé au terme de ma tâche. Je n'ai rien fardé, je n'ai rien caché, comme on a pu le voir. Et, cependant, dans toute cette longue nomenclature, est-on capable de me signaler la moindre apparence de jargon ou de patois ? Il n'y a pas au monde une seule langue qui se parle exactement comme elle

s'écrit, même chez les gens instruits, et, à plus forte raison chez le peuple. Et c'est la langue de notre peuple même que je viens de mettre sous les yeux du lecteur. Or, si nous comparons ce langage avec celui des campagnes de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, — pour ne parler que des pays avec lesquels nous avons de fréquents rapports, — nous verrons que ce ne sont pas nos paysans ou nos ouvriers qui s'écartent le plus de la langue écrite.

Nous avons des défauts, nous le reconnaissons ; nous n'accentuons pas assez les mots et les phrases, nous ne chantons pas assez nos paroles, et notre discours est d'un *recto tono* fatigant ; nous prononçons mal certains mots, certaines lettres ; tout cela est vrai. Mais il y a loin de là à parler jargon ou patois. Et quoi, quand vous entendez un Anglais vous dire *advertisement, engîne, leftenant, chastisement*, et d'autre part, un citoyen des Etats-Unis prononcer *advertisement, engîne, lieutenant, chastisement*, irez-vous dire que l'un des deux parle un langage incompréhensible ? Et lorsque chez nos voisins quelqu'un vous dira *I aint a'going to, you maught 'a done your chores*, allez-vous de suite en conclure que les Anglais des Etats-Unis parlent le patois ou le jargon ! Ce serait une sottise ; et c'est précisément cette sottise méchante que commettent

tous les jours nos détracteurs. Nous avons des défauts, des fautes même à corriger, mais tout cela disparaît graduellement. Dans tous les cas, — et je le répéterai jusqu'à épuisement, — je tiens surtout à constater que nous n'avons pas ici de patois ; et tous les Kowalski du monde, de même que tous les redresseurs de torts qui pensent et disent comme lui ne réussiront pas à étouffer cette vérité. Ils pourront bien en imposer aux ingénus ; ils pourront bien dénaturer les faits, mais ils ne les modifieront pas. S'ils ne nous comprennent point ; s'ils prennent pour du patois le langage dont je me sers en ce moment, il faudrait réellement leur donner notre pitié, s'il n'y avait pas, probablement, derrière cette prétendue ignorance, un sentiment d'intérêt qu'il convient d'exposer.

Car, on a réellement un grand intérêt à tâcher de faire croire que notre langue s'est amoindrie ou perdue, à nous décourager de la parler. On comprend parfaitement que c'est la langue seule qui fait un peuple, une nationalité.

Tous les peuples qui, pour une cause ou pour une autre, pressés par la tyrannie ou paralysés par l'indifférence, ont abandonné leur langage national ; tous les peuples qui ont laissé se détendre ce lien qui seul tient une race, — se sont effacés peu à peu et se sont trouvés bientôt déchus de leur nationalité.

Depuis au delà d'un siècle, un travail lent, mais constant, dangereux d'autant plus qu'il est moins apparent, plus dissimulé, un travail s'est fait de toutes parts pour désagréger notre existence nationale, et pour en arriver à une fusion dans laquelle notre race elle-même se trouverait comme étouffée et anéantie.

Cajoleries, promesses, menaces, violences, on a mis en œuvre tous les moyens, on a eu recours à tous les artifices. Mais, nous avons su éviter tous les pièges, repousser toutes les attaques; et nous avons donné ce glorieux exemple, — peut-être unique dans le monde, — d'un petit peuple qui, fort de son droit, cantonné dans cette forteresse inexpugnable de la langue maternelle, a su résister au flot des assaillants qui l'envahissait sur tous les points. Et non seulement nous avons résisté, non seulement nous ne nous sommes pas laissés entamer, mais nous avons assailli à notre tour, nous nous sommes répandus et nous avons occupé les places fortes mêmes de nos adversaires.

Je parle d'assauts et de forteresses; et pourtant, c'est une campagne bien pacifique que nous avons faite. Si, de temps à autre, l'action s'est un peu échauffée, ces mouvements n'ont été que des accidents passagers, et nous avons toujours, autant qu'il a été en notre pouvoir, procédé par les moyens pai-

sibles ; nous nous sommes tenus strictement dans le sentier du calme et du droit.

Or, si nous avons pu conserver cette tranquillité permanente d'esprit, — qui, après tout, nous a servi beaucoup mieux que les agitations violentes, — parce que nous nous sentions forts et, pour dire, invincibles ; c'est parce que nous nous sommes unis par ce lien si mystérieux, et pourtant si facile à rompre, le lien d'une langue commune.

Oui, aimons-la bien, conservons-la précieuse cette admirable langue française, la plus noble, la plus franche des langues parlées, celle qui est la langue de la grande diplomatie, la langue prédestinée des classes dirigeantes chez presque tous les peuples civilisés. Aimons-la bien, cette langue qui a toujours servi à exprimer les idées les plus élevées, les sentiments les plus chevaleresques. Conservons-la, cette langue qui a toujours été la première à s'élever au-dessus de l'univers, quand il s'est agi de flétrir une injustice, de secourir une infortune, ou d'applaudir à un acte d'héroïsme. Aimons-la, cette langue qui a laissé à la littérature universelle des monuments impérissables de gloire à la lumière desquels l'humanité tout entière vient s'éclairer. Honorons-la, cette langue dédaignée et illustre qui a revêtu un nouvel éclat dans les œuvres du poète incomparable que la France pleure et dont le génie sublime a illuminé le monde.

Aimons-le, conservons-la, nous surtout, Canadiens-Français, cette langue admirable, parce qu'elle nous a faits ce que nous sommes, parce qu'elle nous a sauvés dans le passé, parce qu'elle nous fortifiera dans l'avenir.

Pour moi, je me suis imposé un devoir, je me suis assigné une tâche que je remplirai dans la mesure de mes moyens : c'est de défendre, toujours, partout, contre tous, la langue de mon pays, la langue de ma mère patrie ; c'est de travailler de toutes mes forces à répandre, à faire connaître, à faire aimer, dans toute sa glorieuse beauté, la langue dans laquelle des voix chères m'ont accueilli à mon berceau, la langue qui a chanté les rêves de ma jeunesse, la langue qui me consolera, je l'espère, à mes derniers moments !

III

Lettre de M. P. L. V. Dubois, ingénieur, de Bruxelles, au sujet de l'étude qui précède.

Monsieur,

Je vous remercie de tout cœur au sujet de l'honneur que vous avez bien voulu me faire de vos notes philologiques insérées dans les mémoires de la Société Royale du Canada. Ces mémoires m'ont intéressé

au plus haut point ; si vous vouliez bien agréer un compliment très sincère de ma part, je dirais que votre œuvre dénote une profonde érudition, un grand talent d'écrivain et un noble cœur.

C'est dans votre travail intitulé " La race française en Amérique " et surtout dans vos poèmes que se révèlent vos sentiments. Je vais me permettre seulement d'envisager vos études philologiques, après avoir exposé la suite des idées diverses que je me suis faites jusqu'à ce jour, au sujet du langage du Canada.

Par mon exposé, on verra combien il est parfois difficile de concevoir une opinion exacte des faits qui se produisent au-delà de notre horizon habituel.

Il y a longtemps déjà, je lisais dans la " Science du langage " de Max Müller (p. 76) :

" Arrachez un idiome de son sol natal... et vous en arrêtez immédiatement la croissance... La langue que les réfugiés norvégiens portèrent avec eux en Islande n'a presque pas varié depuis 7 siècles, tandis que sur son sol natal, et entourée du patois, elle s'est développée et s'est scindée en deux langues distinctes, le suédois et le danois..." Et en note : " Il y a moins de locutions et de prononciations particulières à certaines localités, dans le vaste territoire des Etats-Unis, que sur le sol comparativement étroit de la Grande-Bretagne. On pourrait faire la même observation à propos du français tel qu'il s'est

conservé et qu'il est parlé aujourd'hui encore au Canada."

Je me suis donc dit :

1^o Il est probable ou plutôt certain que les personnes lettrées, dans le Canada français, écrivent et parlent la langue française tout comme en France, sauf peut-être quelques exceptions tout-à-fait négligeables ;

2^o Dans les quelques localités franco-canadiennes uniquement habitées par des personnes dont les ancêtres étaient originaires d'un seul et même village de France, le patois d'aujourd'hui doit être différent du patois actuel du village français ;

3^o A part cette exception, si elle existe, il n'y a pas de patois dans la Nouvelle-France.

Cette dernière idée, je me la faisais en me disant que les premiers colons, venus de différentes régions et réunis dans un même navire, puis dans un même village canadien, avaient dû probablement abandonner leur langage local pour adopter la langue commune, le français. Mélanger les patois, c'est les supprimer, me disais-je. Reste à savoir si les premiers colons étaient bien dans la nécessité d'abandonner leurs patois et s'il leur était possible de parler un autre langage.

J'arrive à votre article du journal *la Justice*, de

Québec, du 23 août dernier, journal communiqué par mon ami M. Vekeman, à Sherbrooke. Les conclusions de votre travail se formulent ou peuvent se formuler comme suit :

1^o Il n'y a pas de patois au Canada ;

2^o Abstraction faite de certains points, on y parle le français tel qu'il se prononçait en France aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Votre pays a été colonisé par la France, spécialement dans l'intervalle qui sépare le commencement du XVII^e siècle de la seconde moitié du XVIII^e ; en 1763, l'Angleterre s'est substituée à la France. Il ne serait donc pas surprenant que votre langage fût encore celui de Racine et de Voltaire. Toutefois, il est bon de remarquer qu'une ressemblance en certains points n'implique pas d'une manière absolue l'identité complète.

Je vais m'expliquer en analysant votre mémoire intitulé : " La langue que nous parlons. " A mon grand regret, je serai forcé de me séparer de vous, malgré toute l'autorité qui s'attache à vos travaux ; je serai obligé, — le croirait-on ? — de prendre position entre vous et le " professeur de Baltimore, " d'une part, " le professeur d'Ontario " et... le pianiste Kowalski, d'autre part. Vous me pardonnerez aisément ma témérité, vos écrits me démontrant que vous-même vous recherchez avant tout la vérité scientifique.

La première impression que j'ai éprouvée en lisant votre mémoire sur le langage populaire du Canada m'a fait penser que ce langage diffère du français en un assez grand nombre de points. Je m'empresse d'ajouter que cette observation n'a qu'une importance secondaire ; en effet, certains patois de France sont presque identiques à la langue française, tandis que d'autres patois français de France et de Belgique s'éloignent notablement de l'idiome littéraire. Je m'empresse de dire aussi que votre langue est plus rapproché du français que ne le sont les patois de Marseille, de Liège et de bien d'autres localités.

J'ai constaté, dans le langage populaire du Canada, certaines anomalies qu'on ne rencontre pas dans les patois du Vieux-Monde (je parle, bien entendu des, patois que je connais entièrement ou quelque peu, c'est-à-dire des patois de la Belgique française ou wallonne, de la France septentrionale, des patois flamands et de divers patois allemands) Vous dites là-bas : je *vois* ou je *voé*, *mouchouër* et *mouchois*, *poids* (qui ne se prononce pas comme le mot français " poids "), *roi*, *drett* (droit), etc. Dans mon village natal (Florenville, province de Luxembourg, partie française de la Belgique), le peuple prononce ces mots uniformément, de la manière suivante : *dju oi* ou en écrivant autrement, *dju wa* je représente par *dj* le son du *g* anglais dans *gentry*, et par *w* le son

anglais *w* dans *wine*), *moutchoi* (*tch* le *ch* anglais dans *vhurch*), *poi*, *roi*, *droi*. Dans le pays de Namur, on dit : *dji wet* (ne prononcez pas le *t*) *molchwet*, *pwet*, *swet*, *drwet*. Observons qu'en France le son *oi* de *roi*, etc., appartient à l'Île-de-France, au Centre et à la Bourgogne, tandis que le son *et* de *dret* ou de *drett* est normand.

Dans le langage populaire du Canada français on dit aussi : *i a péri* ou *il a péri*, *i ont vendu* ou *iz ont vendu*, et d'autre part, *al* (elle) *a parlé*, c'est à elle, *i* (elles) *doivent coûter cher*, *ez* (elles) *auraient dû venir*. La préposition *avec*, se rend par *aë* et *avé*. Ces formes multiples et d'autres encore, que j'appelle des anomalies (à supposer qu'elles soient simultanément en usage dans telle ou telle localité), ne se rencontrent pas dans nos patois.

S'il est bien vrai de dire, comme vous l'avez démontré, que la prononciation canadienne est identique en certains points à la prononciation française des XVII^e et XVIII^e siècles, en revanche il faudrait, selon toute apparence, faire une exception pour les différentes séries de mots dont je donne ci-après des échantillons, renseigné dans votre mémoire.

Prononciation canadienne.

Port	Guieu
Forat	Moquié
Viyeur	Dzur
Diyaume	Etc.

Prononciation française.

Part	Dieu
Forêt	Moitié
Vigneur	Dur
Guillaume	Etc.

La forme de "forat" et de ses congénères me paraît provenir de la Beauce ou du Berri ; "Guieu" me semble être originaire du Centre de la France ; quant à *moquié*, voici ce qu'en dit Max Müller (Nouv. Lec. sur la science du langage, I, 212) : " Des observateurs attentifs nous disent qu'au Canada les gens du peuple ont coutume de confondre *T* et *K*, et disent *mékier* et *moikié* au lieu de "métier" et "moitié" ; et en note : " C'est ainsi que parlent aujourd'hui encore les paysans du centre de la France..... ..

Il ne serait pas difficile de démontrer, je crois, que la plupart des mots dont vous avez trouvé identique la prononciation dans le langage canadien et dans la langue française du XVII^e siècle se prononcent encore aujourd'hui de la même façon dans tel et tel dialecte de France ; il s'en trouve même dans le patois de mon pays natal. Il faudrait en conclure non pas que le patois du Luxembourg, par exemple, est un héritier direct de la langue française du XVII^e siècle,—ce qui serait manifestement contraire à l'histoire et au *tempérament* philologique de mon patois,—mais tout simplement que ce patois et la langue du XVII^e siècle appartiennent à la même famille d'idiomes. Bref, qui dit *parenté* ne dit pas toujours *filiation*.

Je passe à un autre ordre d'idée en signalant un

fait que l'on constate généralement dans les principaux idiomes de l'Europe, pourvu que l'on considère seulement les différents dialectes d'une seule langue. Ici, la répartition géographique des patois est telle, que le langage populaire d'une localité quelconque est intermédiaire entre le patois parlé dans une seconde localité située, par exemple, à 50 kilomètres au Nord de la première, et le langage populaire usité dans une troisième localité située à 50 ou 60 kilomètres au Midi. Le patois de notre première localité ne sera pas un simple mélange de mots pris, les uns, au dialecte du sud, et les autres, au patois du Nord ; c'est l'essence même du langage de la première localité, c'est spécialement la phonétique qui occupera une position intermédiaire. Grâce à cette répartition géographique des patois, nous pouvons dire, par exemple, que les patois de Liège, Tournay, Reims, etc., ont des traits communs et en même temps qu'ils présentent chacun des caractères particuliers.

Or, dans le Canada français, il semble qu'il n'y ait qu'un seul et même langage d'un bout à l'autre du pays. En effet, dans votre mémoire, vous ne dites jamais : "Tel mot ou tel terme est en usage à Québec, et tel autre mot, à Montréal ou à Sherbrooke." Une seule fois, pourtant, vous parlez d'une forme qui est plus spéciale à Québec et au bas du fleuve.

Si les observations que je viens de faire au sujet de votre mémoire sont l'expression de l'exacte vérité, je me crois en droit de tirer de ce mémoire et de mes observations les conclusions suivantes :

1° Le langage populaire du Bas-Canada est un patois de la langue française. Le mot est lâché ; je ne le retirerai qu'après sommation.

Par le mot "patois," j'entends *tout langage populaire qui n'est pas la langue littéraire.*

2° Si je ne me trompe, le langage populaire du Canada est un mélange plus ou moins uniforme, sur toute l'étendue ou sur une grande partie du territoire canadien, des divers patois de la France. (Centre, Normandie, etc.)

Suis-je bien d'accord avec les faits ?

De ce que le langage populaire du Canada n'est pas exactement la langue française, s'ensuit-il que celle-ci doive être déchuë de ses droits dans votre pays ? Nullement ! Ne sait-on pas qu'il existe des patois en France, en Angleterre, dans tous les pays du monde, et que si l'on devait supprimer les langues là où elles se trouvent en contact avec leurs patois, ils seraient bien rares ceux qui pourraient encore sur notre globe parler un idiome littéraire ? Qu'on envisage seulement la langue écrite par les Canadiens lettrés, ou que l'on considère langage

parlé par le peuple, on est forcément amené à dire et à proclamer bien haut : *Votre langue est langue française* au même titre que celle-ci est la langue de la Picardie, de la Champagne, de la Normandie, de la France entière, au même titre enfin que l'anglais est la langue des divers comtés anglo-saxons de l'Angleterre et des pays anglo-américains.

Comme vous le voyez, tout en ayant pris position entre vous et "le professeur d'Ontario, j'arrive aux mêmes fins que vous. Je m'en félicite hautement.

Il me reste à signaler rapidement, pour compléter cette épître déjà longue, les traits qui sont communs au langage populaire franco-canadien et au patois de mon village natal.

Comme vous, nous disons *sumer* (semer) ; quand ce mot est précédé d'un autre mot finissant par une voyelle, il se prononce *s'mer*, comme en français dans des circonstances identiques. Il en est probablement de même au Canada. Cette élision de l'e dans un nombre considérable de mots, élision très-fréquente ici, est soumise à une loi très-simple que j'exposerai peut-être ultérieurement.

Au Canada, vous dites *c'est lui qu'est mon ami* ; nous de même *c'est lui qu'est m'n ami*.

C'est eux, au lieu de *ce sont eux*, est également une façon de parler qui est commune à nos deux pays (nous disons *c'est zeu*.)

Vous avez pu voir, dans ma "Monographie des patois du Luxembourg méridional", que les pronoms relatifs *lequel, dont*, etc., sont inconnus dans les patois franco-belges et qu'il s'y traduisent par un mot unique, correspondant au *que* français. J'ai été agréablement surpris en constatant que dans la Nouvelle-France on s'exprime comme ici.

Vous remplacez presque toujours l'imparfait du subjonctif par le présent de ce mode ou par le conditionnel. En Belgique et dans une partie de la France, *la grande majorité des personnes lettrées* emploie le présent du subjonctif, en parlant le français.

On dit quelquefois, au Canada, *j'ai tombé* et *j'mai fait battre* ; cette façon de conjuguer les verbes neutres et les verbes pronominaux est commune au langage canadien et aux différents patois de la Belgique française.

Il faut que je croye nous est commun. *Vous disez* (vous dites), et *j'ai li* (lu) *ma leçon* se rendent en patois de mon pays par *vu digez, dj'ai li ma l'çon*.

En disant "la lettre que j'ai écrit", vous vous exprimez comme on le fait dans tous les patois franco-belges.

Votre mémoire mentionne la phrase suivante : "Michel est arrivé et ils vont rester à veiller, eux

deux Baptiste." Cela signifie bien sûr que Michel passera la soirée avec Baptiste. On parle de cette manière dans mon pays, où l'on emploie également la formule *sous vot'respect* dans les mêmes conditions qu'au Canada.

Je termine ici cet examen comparatif, qu'il serait facile de poursuivre.

En dehors des faits qui nous sont communs en matière de langage populaire, il en est de plus importants qui sont relatifs à la situation ethnologique et politique de nos pays. Comme les Canadiens, en effet, les Belges habitent une contrée où deux langues sont en usage ; mais ici, les rôles sont renversés : c'est le français qui jouit de presque tous les honneurs. Comme vous, nous formons une nation indépendante de la France. Comme les Canadiens enfin, les Belges du Midi appartiennent par la race et par la langue à cette grande famille française, dont vous soutenez avec tant de talent et de patriotisme les droits imprescriptibles.

En vous priant de faire de cette lettre l'usage que vous jugerez convenable, je vous présente mes respectueux hommages et, avec votre permission, une main fraternelle à travers l'Océan.

DUBOIS,

rue de Liedekerke, 55.

Bruxelles, 27 novembre 1888.

IV

Réponse à la lettre précédente.

A Monsieur P. L. V. DUBOIS, ingénieur, Bruxelles.

Monsieur,

Je dois d'abord vous remercier très sincèrement des expressions peut-être trop élogieuses, mais à coup sûr, bien sympathiques dont vous vous servez à mon égard dans votre lettre, et surtout de la critique sérieuse que vous avez bien voulu faire de mon travail *La langue que nous parlons*

Pour un écrivain laborieux et convaincu, il n'y a pas, vous le savez, de récompense plus agréable que de se voir lu, apprécié et commenté par des juges compétents.

Votre lettre a été, pour moi, cette récompense, d'autant plus flatteuse qu'elle vient de plus haut et de plus loin.

Vous avez voulu, dans une lettre subséquente, et à propos de quelques autres de mes écrits, m'adresser encore des paroles bien encourageantes, et je vous en remercie également avec toute l'effusion dont je suis capable.

Maintenant que j'ai rempli cet agréable devoir, voulez-vous que nous discutions un peu quelques points de la question du *patois* sur lesquels nous semblons différer.

Et, tout d'abord, il convient de s'arrêter sur la valeur, sur la signification véritable du mot *patois*. Autrement, nous pourrions entasser pages sur pages sans jamais arriver à bien nous entendre.

Voici la définition que Littré donne de ce mot :

“ *PATOIS* : 1° Parler provincial qui était autrefois un dialecte. — 2° Il se dit quelquefois de certaines façons de parler qui échappent aux gens de province.”

Je prends note, en passant, de ce mot *quelquefois*.

A son tour, Larousse dit :

“ L'expression *patois*, *patrois* ou *patoyis* dont se sert Brunetto Latini désigne le dialecte de l'Ile-de-France. Les dialectes provinciaux ayant été de plus en plus délaissés par les classes supérieures, et relégués dans les rangs inférieurs de la société, *patois* a fini par signifier un langage grossier et corrompu tel que celui des paysans et du menu peuple... ”

“ Brunetto Latini dit que, de son temps, le mot *patois* signifiait l'idiome d'une province distinct de la langue nationale. Il arriva bientôt que les dialectes provinciaux, de plus en plus délaissés par les classes supérieures de la société, instruites de la

langue nationale, restèrent l'apanage des paysans et des ouvriers ; que ceux-ci même, en contact avec les habitants des villes, en perdirent l'usage, et qu'en fin de compte, le patois fut relégué exclusivement dans les campagnes."

Voilà deux définitions qui peuvent être claires pour les initiés, mais qui ne suffisent point pour la masse des lecteurs.

Rien n'est plus difficile que de bien définir, et surtout de se faire bien comprendre, sans s'appuyer sur des exemples.

Donnez à un élève, quelque intelligent qu'il soit, l'explication la plus détaillée de la "division simple" ; il vous suivra peut-être, mais je doute fort qu'il ne s'embrouille pas dans les différents termes de *dividende*, *diviseur* et *quotient*, et qu'il puisse faire, seul, l'opération elle-même. Il faut que vous lui donniez un exemple au tableau noir.

Nous allons faire la même chose pour le mot *patois*.

Voici un certain nombre d'exemples que je prends dans Larousse.

La phrase française est celle-ci :

" Un homme avait deux fils dont le plus jeune dit à son père : Mon père, donnez-moi ce qui doit me

revenir de votre bien. Et le père fit le partage de son bien.”

Voici maintenant comment elle est traduite dans différents patois.

Patois *Wallon* : — “ Jun’y aveve ouh homme qu’aveve deux fils. Et l’pu jône des deuss diha à toû s’père : Père, duno me la part do l’héritégche qui m’vint. Et i partiha s’bin inte l’eux deuss.”

Patois de *Carcassonne* (Aude) — “ Un hommé abio dous mainachés. Et lé pus joubé diguec à soun païré : Moun païré, dounatz-mé la partido dal bé qué mé rébén. Et lé païré diebisec lé bé entré soun dous mainachés.”

Foix (Ariège) : — “ Un certain home ageg dous gougeats. Et le pus joubé d’aguèc à son payre : Dounax me la pourtiou des bé que me pertouquo. Et le payre les lour debiseg.”

Lorraine : — “ In home avo dous afans. Lo pu jogne deheu é so père : Mo père, beïon ci que mé revenreu de vote bin. Et lo père les y fit lo partège de so bin.”

Limousin : — “ Un haumé oguet dous droleis. Lou pu jaunè de fiis disset au paï : Boillas mé lo part de denado qui me revet. Et au partiguet su besugno entre is.”

Champagney (Haute-Saône) : — “ In homme avat

dous boubes. Lo pu jûne diji à son père : Père, ballie me la pâ de bin que me vin. A li patagi son bin.’

Gascon du Gers :—“ Un home qu’aougoue dus hils. Lou caddet qu’eou digouc : Pay, baillats me la pourtioun qui emrebencq s’eou ben. E lou pay ous partagec lou ben.”

Je pourrais ajouter ces deux vers en patois picard que La Fontaine met à la fin de sa fable *Le Loup, la Mère et l’Enfant*, (I. IV, f. 16) :

“ Biaux chire leups, n’écoutez mie
Mère tenchant chien fieux qui crie ”

Voilà, ce me semble, du *patois* comme je l’entends et comme nous n’en trouvons jamais ici.

Au mot *Dialecte*, Larousse dit encore ce qui suit :

“ Dans quelques parties de la France, telles que l’Orléanais, la Touraine, l’Ile-de-France, il n’y a pas de *patois* proprement dit, quoique l’on donne souvent ce nom à une certaine quantité d’expressions qui y sont en usage et qui n’appartiennent pas à la langue actuelle, ou de mots plus ou moins altérés par la prononciation.”

Je souligne à dessein cette dernière phrase parce qu’elle me semble peindre exactement la situation dans laquelle nous nous trouvons ici. Nous avons, en effet, “ un certain nombre de mots plus ou moins

altérés par la prononciation," en nombre bien moi qu'on ne le pense, — mais ce n'est pas là le *patois*.

Nous prononçons mal certains mots : je le re nais ; nous changeons quelques terminaisons en primant une lettre, ou en la remplaçant par autre : je le confesse ; nous faisons des fautes de grammaire en parlant ; nous faisons aussi des fautes de grammaire et d'orthographe en écrivant : je l'ai et je le déplore. Mais, de là au patois, il y a une distance qui me paraît bien appréciable et que nous ne franchissons point.

Ainsi, nous prononçons *forat* au lieu de *fort* au lieu de *part*, *viyeur* au lieu de *vigueur* quelquefois *moquie* au lieu de *moitié*. Nous remplaçons au *d* et au *t*, devant l'*u* et l'*i*, un son léger et sifflant. Nous disons *i a péri*, *i ont* ou *iz ont* au lieu de *il a* ou *ils ont*, *aëc* ou *avè* pour *avec*, *sumer* ou *s'mer* pour *se*, *c'est lui qu'est mon ami*, *j'ai tombé*, *j'mai battu*, *il faut que je croye*, *vous disez*, *la lettre que j'ai écrit*, *j'mas t'denner un coup*, etc.

Nous n'employons presque jamais l'imparfait du subjonctif et le relatif *dont*.

Bref, monsieur, nous commettons toutes les fautes que vous reproduisez dans votre lettre et donnez une liste encore plus longue dans mon mémoire. Mais je ne trouve dans tout cela au-

trace de *patois*, du moins d'un *patois* qui ressemble aux échantillons que j'ai donnés plus haut.

J'y vois bien des fautes de langue et de prononciation, des tournures peu élégantes, en un mot des *incorrections de langage*. Mais s'il fallait prendre les incorrections pour des *patois*, il n'y a pas un orateur, même parisien, qui à certain moment ne parlât un peu *patois*. Et la seule prononciation des *ll* mouillées que Littré indique d'une certaine façon (*mouliées*) tandis que Bescherelle la veut d'une autre (*mouyiées*), serait donc un commencement de *patois*. Il faut nécessairement tracer une ligne de démarcation quelque part ; et je crois l'avoir mise au bon endroit.

Dans une lettre précé lente, au sujet d'un court article intitulé, je crois : *Deux vieilles grammaires*, vous avez tiré certaines conclusions que vous formulez ainsi :

“ 1° Il n'y a pas de *patois* à proprement parler, au Canada ; ”

“ 2° Sauf quelques exceptions négligeables, le langage écrit est exactement le même que la langue française usitée en France : ”

“ 3° Le langage parlé, — tout au moins celui de la majorité des habitants, — est à peu près le français tel qu'on le prononçait en France au 17^e siècle. A

juste titre, vous ne considérez pas ce dernier langage franço-canadien comme un *patois*."

Vous ajoutez, il est vrai, que vous n'étiez alors qu'incomplètement renseigné sur les choses du Canada, et qu'une étude plus approfondie pourrait modifier votre manière de voir. Or, vous étiez pourtant dans la vérité absolue, et vous avez admirablement résumé la situation. C'est dans votre seconde lettre que vous faites légèrement erreur. Je suis certain qu'un séjour de quelques mois parmi nous changerait complètement vos nouvelles impressions.

Du reste, il y a un argument qui me semble inattaquable et péremptoire, pour démontrer que nous n'avons pas de patois, c'est celui-ci :

Nous avons dans chacune de nos paroisses ou missions, un curé qui prêche ou lit son prône tous les dimanches. Or ce curé a reçu son instruction dans un de nos collèges où on l'a nourri du français le plus classique possible. Généralement, il écrit son sermon, l'apprend par cœur et le débite ; lorsqu'il improvise, soyez certain, — c'est moi qui m'en porte garant, — qu'il cherche à parler dans le langage le plus châtié ; et pourtant, tous ses paroissiens le comprennent parfaitement. S'il glissait dans son sermon ou son prône le moindre mot de patois, il ne serait pas compris.

J'ai parcouru ma province dans tous les sens, et

ce que je vous affirme, je vous l'affirme en toute connaissance de cause.

Le prêtre de la campagne parle et prêche exactement comme le prêtre de la ville. Du reste, vous avez dans ce pays plusieurs de vos compatriotes, prédicateurs très distingués, appartenant à l'ordre des Rédemptoristes ; ils sont occupés toute l'année à prêcher des retraites : demandez-leur s'ils ont jamais pensé à modifier leur langage pour se faire comprendre.

Et s'il vous reste encore quelques doutes, suivez les nombreux orateurs qui envahissent les campagnes en temps d'élection. Ce sont tous, à peu près, des hommes de profession, toujours des gens instruits, et choisis parmi les plus distingués. Ecoutez-les parler : c'est une véritable joute oratoire, non pas en *patois*, mais dans le français le plus élégant, qui vous surprendrait peut-être, chez des orateurs qui, demain, seront obligés de parler en langue anglaise.

Cela est difficile à croire, n'est-ce pas ? Et pourtant, quand on songe, d'abord, qu'une grande partie de nos colons viennent précisément de cette Ile-de-France où Larousse dit qu'il n'y avait pas de *patois* proprement dit ; ensuite, que tous ces colons ont toujours été obligés de se grouper, — à cause des sauvages, — autour du fort ou de la maison seigneuriale, et d'entendre un parler très correct ; enfin, qu'ils

étaient constamment desservis par des missionnaires instruits venant de France; — on comprend sans peine, non seulement que nous n'ayons pas de *patois*, mais que notre langage soit le même d'un bout à l'autre de la province.

Je fais cependant une exception pour le groupe acadien dont la langue n'est pas tout à fait la même que la nôtre. Je note aussi, comme je l'ai déjà fait ailleurs, — les quelques termes de marine qui sont propres à Québec et au bas du fleuve, où l'on n'*attache* jamais, mais où l'on *amarre* toujours.

A part cela notre langage est bien du français comme celui que j'essais de vous écrire.

Pardonnez, monsieur, la longueur de cette lettre. Mais l'opinion d'un homme aussi érudit que vous l'êtes ne passe pas sans qu'on y fasse attention. Du reste, je connais votre bienveillance à notre égard et je tenais à vous donner ces explications qui corrigeront peut-être une impression qui vous vient probablement de la lecture de mon mémoire.

Veuillez agréer, avec l'hommage de mon respect, mes meilleurs souhaits de nouvel an.

NAPOLÉON LEGENDRE.

Autre lettre de M. Dubois.

Cher Monsieur,

Je suis très sensible aux éloges, immérités à coup sûr, que vous vouliez bien me décerner dans le journal "La Justice" du 3 janvier. Vous oubliant vous-même (c'est le propre des grands cœurs), vous vous plaisez à me témoigner une estime que vos hautes qualités me rendent éminemment précieuse. Mais ce dont je dois surtout vous remercier, c'est de la bienveillance avec laquelle vous avez accueilli mes observations philologiques, dans une question où je heurtai vos plus chères idées et vos sentiments les plus vifs ; grâce à Dieu vos sentiments de justice, de liberté et de patriotisme, je suis heureux de les partager, en sorte que nos discussions ne peuvent être portées que sur le terrain pacifique de la science.

Ces discussions, heureusement, se réduisent pour ainsi dire à une simple question de mots, elles se résument en effet comme suit : le langage populaire canadien, décrit dans votre mémoire intitulé : "La langue que nous parlons," vous l'appellez *langage*

incorrect, tandis que je lui ai donné le nom de *patois*. En fait, le *canadien* n'est-il que du français incorrect, suivant votre thèse ? Je suis tout disposé à l'admettre. Néanmoins pour éviter tout malentendu, je crois devoir attirer votre attention sur les quelques points suivants, que je vais exposer d'une manière succincte, à la façon des mathématiciens.

1° Pour les Européens, spécialement pour la grande majorité des Français, les expressions "langage incorrect" et "patois" sont synonymes, dans la plupart des cas.

2° D'une manière générale, je n'admets pas sans contrôle les définitions scientifiques des dictionnaires.

3° Comme je l'ai dit précédemment j'appelle "patois" tout langage populaire qui n'est pas l'idiome littéraire. Cette définition, que je n'ai vue nulle part, me paraît être conforme aux résultats des travaux des grands philologues (Max Müller, etc), et notamment aux observations faites dans l'*Histoire de la langue française*, de Littré (6e édition, Paris, 1873, II, p. 93.

4° Au sujet des patois de la France, Littré dit, dans l'ouvrage que je viens de citer : "Ce serait se faire une idée erronée que de considérer un patois comme du français altéré." En d'autres termes, les patois de la France et de la Belgique Wallonne sont

frères du français, et non pas fils de cet idiome. Ce principe, qu'on me permette de le dire, forme la base de ma *Monographie des patois*.

5° Comme vous, je distingue trois genres de langage dans la province de Québec : a) la langue française ; b) le français enrichi de quelques *mots* qu'on pourrait appeler *coloniaux* et que les Canadiens ont été obligés de créer ; c) le langage simplement *populaire*, qui n'est jamais écrit et qui ne diffère généralement du français que par la *forme* de ses vocables. Ce 3e langage, le seul visé dans nos discussions, se distingue du 2e par son origine sa forme et son emploi.

Ces observations étant faites, la question suivante sera parfaitement claire ; le langage populaire Canadien (que j'appelle "patois" et que mes compatriotes qualifieraient sans doute de même) provient-il d'une altération du français, ou bien n'est-il qu'un patois de France, transplanté en Amérique ? Laissez-moi dire, au sujet de ce dernier point, que j'ai reconnu dans le langage populaire Canadien un grand nombre de formes usitées dans les patois de la France.

En dernière analyse, il s'agit de comparer d'une manière complète le langage canadien au normand, au berrichon, etc. J'ai tout lieu de croire que mon honorable ami, Mr. le Professeur Lanardelli, voudra bien se charger de ce travail et nous faire connaître

à tous deux le résultat de ses recherches ; la question sera ainsi définitivement tranchée.

Il me reste à faire deux petites observations. Vous dites qu'une grande partie des colons de la province de Québec sont venus de l'Ile de-France, où à proprement parler il n'y avait et il n'y a pas de patois, comme on sait. C'est donc avec raison que vous ajoutez ; " On comprend sans peine, nonseulement que nous n'ayons pas de patois, mais que " notre langage soit le même d'un bout à l'autre de " la province." Cette observation renverse tout l'échafaudage de mon argumentation. Je me permettrai cependant de vous demander quelle est l'origine des colons qui ne sont point venus de l'Ile-de-France.

Enfin, vous dites qu'au Canada les curés et les agents électoraux parlent au peuple en français. Il en est de même dans ma province natale et, pour m'exprimer d'une manière plus générale mais moins sûre, — dans tous les pays européens de langue française. Dans ces pays, au sortir de l'église, on peut entendre la bourgeoisie s'exprimer en français, tandis que la classe populaire reprend son patois.

Telles sont les diverses considérations que j'avais à vous soumettre en réponse à votre si aimable lettre du 3 janvier. Comme on le voit, notre discussion

est purement philologique et elle ne touche en rien aux conditions sociales ou politiques de votre pays.

J'ai hâte d'aborder un sujet plus important, dont je dirai seulement quelques mots. En lisant vos mémoires (" La province de Québec et la langue française," " La race française en Amérique ") j'ai été frappé de la similitude qui existe entre les luttes engagées jadis par l'élément franco-canadien contre l'élément anglais, d'une part, et les revendications élevées ici depuis un demi-siècle, pour ne pas remonter plus haut, par mes compatriotes flamands contre l'envahissement et la suprématie de la langue française. Je me suis dit : La scène sur laquelle l'homme s'agite, avec ses vices et ses vertus, est la même partout, sous toutes les latitudes et longitudes ; mais si la scène ne change point, les acteurs, eux, changent de rôles, et tel qui était là-bas une victime devient ici un oppresseur !

Je me réserve de revenir sur ce sujet ultérieurement ; j'aurai l'honneur de vous fournir, si vous le désirez, divers renseignements relatifs à ce qu'on appelle " le mouvement flamand. "

Je ne veux pas terminer cette lettre sans vous parler encore une fois du mémoire que vous avez intitulé " *Les races indigènes de l'Amérique devant l'histoire*. Cet admirable écrit, vrai modèle de littérature et œuvre de haute morale, je me suis fait un

plaisir de le donner en lecture à mes amis, parmi lesquels j'ai l'avantage de compter des poètes et des penseurs. Je dois m'abstenir de reproduire leurs brillants éloges, de crainte de blesser votre modestie ; disons seulement qu'un de ces amis, aurait voulu que votre mémoire eût été tiré à cent mille exemplaires, et répandu sur tout le vieux continent.

Veuillez agréer, je vous prie, l'hommage de mon profond respect et l'expression de ma vive sympathie.

DUBOIS &

rue de Liedekerke, 55.

Bruxelles, 25 février 1889.

Cher Monsieur,

Je crois devoir ajouter à ma lettre du 25 février que mon expression "langage populaire" n'exclut pas l'éventualité de l'emploi de ce langage par une partie ou par la totalité de la bourgeoisie.

Agréez, je vous prie l'hommage
de mon profond respect.

DUBOIS.

Bruxelles, 6 mars 1889.

VI

Autre lettre sur le même sujet.

On voit que, dans cette discussion ne différons, M. Dubois et moi, que sur la signification véritable du mot *patois*. En attendant que son honorable collègue, M. le professeur Lamardelli, nous ait fait part de son travail sur le sujet, je me permettrai de présenter au lecteur la traduction d'un écrit de M. A. M. Elliott, professeur de langues romaines à l'Université Johns Hopkins de Baltimore. M. Elliott a séjourné pendant dix-sept ans en Europe et a passé plusieurs années en France dans le but de faire des études comparatives sur les langues romanes et leurs patois. Il a parcouru la province de Québec, en 1884, pour se renseigner sur notre langue que les *Américains* appellent aussi un *patois*. J'ai eu l'avantage de m'entretenir très longuement avec lui pendant plus d'un mois sur ce sujet, et il était d'avis, comme moi, que nous n'avons pas ici de *patois* proprement dit.

Je ne puis malheureusement donner que la première partie de son travail, la seconde partie n'étant pas encore publiée. Ce que j'en cite, cependant, peut jeter encore assez de jour sur la question débattue.

Les Canadiens-Français de la province de Québec

Extrait d'une étude de M. A. Elliot, professeur à l'université Johns Hopkins, de Baltimore.

(Traduction)

“ Mon but, dans cette étude est de donner certains détails sur les Canadiens-Français de la province de Québec au milieu desquels j'ai passé deux mois l'été dernier pour étudier les coutumes locales, les traditions, et la langue du peuple... J'ai trouvé à ma grande surprise, dans toute la région que j'ai visitée, une uniformité de langage qui a lieu d'étonner profondément ceux qui sont habitués à noter les différences considérables et souvent embarrassantes qui existent dans les idiomes des pays d'Europe. Les causes qui ont produit cette uniformité de langage et d'expression sont trop complexes pour que je m'y arrête longuement, mais on peut facilement retrouver leurs effets dans la communauté de langage qui existe entre l'*habitant* et le citadin, l'ignorant et l'homme instruit... Pour se rendre compte des institutions actuelles et du langage de ce pays, il faut connaître un peu l'histoire particulière de cette branche de la famille française qui l'a habité et qui sous beaucoup de rapports, — ethnologie, état social, religion et lin-

guistique,—offre l'un des sujets les plus intéressants de la civilisation moderne...

“ Ici, l'*Angelus* continue à résoudre pratiquement la question du travail qui cause tant d'agitation dans le reste de la chrétienté... C'est ici la terre des miracles où le pèlerin plein de foi, qu'il soit boiteux ou aveugle, obtient sa guérison complète par le pouvoir d'un saint ; où le riche et le pauvre, l'homme bien portant et le malade s'en vont par dizaines de milliers vers les sanctuaires bénis recevoir la récompense de leur piété en soulagement corporel ou en autres bienfaits temporels. Il est donc pour cela nécessaire que le clergé soit constamment mêlé au peuple, ce qui a une grande et directe influence sur le langage des deux à la fois.

“ Pendant plus de deux cents ans, la Nouvelle-France est restée au pouvoir des Français, et l'union de la province n'a été troublée que trente ans après la conquête (1760). Ontario fut alors assigné aux exilés loyalistes des colonies révoltées. A l'époque où le Canada passa sous la domination anglaise, il comptait à peine 60,000 âmes, et maintenant, après un siècle et un quart seulement, il renferme dans ses frontières une population d'environ 1,500,000 âmes, produite par le seul accroissement naturel,—car l'immigration de France ne compte pour rien,—et il a envoyé, pendant les dernières vingt années, 500,000

de ses habitants aux Etats-Unis. Il n'est pas rare de trouver des familles de vingt-cinq ou trente enfants appartenant à la même mère, et on a remarqué avec beaucoup de vérité que " si aujourd'hui la race française au Canada fait preuve d'une vitalité aussi mystérieuse pour ses ennemis que pour les Français de la France actuelle, cela est dû à la force indomptable, au dévouement et à l'héroïsme de ces hommes généreux, laïques aussi bien que religieux, qui ont arboré l'étendard de la France sur les bords du Saint-Laurent."

" Une des conséquences naturelles de ce rapide accroissement de la population est le refoulement de la race moins forte en nombre, c'est-à-dire des Anglais. Le merveilleux pouvoir absorbant de l'élément français en Bas-Canada a produit, dans certaines régions, ce curieux phénomène d'un peuple présentant tous les signes typiques de la race anglaise ou écossaise,—yeux bleus, cheveux blonds, teint fleuri,—portant les noms de Warren, Fraser, McDonald, McPherson, etc, et cependant incapable de parler un mot de sa langue maternelle. Les noms anglais des chemins, des villes et des comtés font voir suffisamment quels étaient les occupants du sol il y a quelques années, et maintenant, ce sont les rejetons de la race gauloise qui possèdent le terrain.

Mais il y a plus encore. Les français débordent

leurs frontières dans les deux directions, de l'est et de l'ouest, et dans la province d'Ontario, ce patrimoine réservé aux Anglais, ils ont déjà un représentant à l'assemblée nationale. (1) Leur but bien arrêté, — que le clergé approuve, — est de reconquérir leurs anciens domaines par un procédé pacifique, en les repeuplant avec des descendants de leur propre race, et, d'après le taux actuel de l'accroissement, on peut prédire en toute sûreté qu'il ne passera pas un grand nombre de générations avant qu'ils aient accompli ce fait unique dans l'histoire.

L'ancienne tenure seigneuriale qui embrassait autrefois tout le Bas-Canada, a eu également une grande influence sur le langage. Les seigneurs étaient des cadets de familles nobles et choisissaient les gens de la meilleure classe parmi les paysans pour les emmener avec eux dans leurs terres du Nouveau-Monde. Chacun d'eux choisissait ici, sur le bord du fleuve, son petit royaume de trois lieues par une demi-lieue, généralement, et il le divisait entre ses colons par concessions de trois arpents sur trente. Cette disposition produisit une série de centres de civilisation au milieu desquels le seigneur et ses amis, hommes instruits, se trouvaient en contact plus ou moins rapproché avec le peuple ordinaire; en fait, nous avons des preuves nombreuses qui montrent qu'à l'époque

(1) On en compte deux aujourd'hui, MM. Evanturel et Pacaud.

des premiers établissements du pays, les rapports de seigneur à paysan étaient beaucoup plus intimes que dans la mère patrie. Après la conquête (1760) presque tous les nobles abandonnèrent le pays, et les différentes classes de la société se confondirent encore davantage. Elles se réunirent contre un ennemi commun qui fit souvent de vaines tentatives pour leur enlever leur plus cher héritage après leur religion, c'est-à-dire leur langage. Passionnément attachés à ces deux patrimoines, ils exprimèrent leurs sentiments nationaux dans des travaux littéraires, — histoire, fiction, poésie, — mais leurs enfants, aujourd'hui, descendant de la France d'avant la révolution, sont complètement séparés, par la pensée et par le sentiment, de la France moderne.

“ L'influence d'un contact constant et prolongé avec la race teutone a eu pour effet de tempérer les impulsions trop vives du Gaulois, et ceci se fait sentir surtout dans le langage où l'étranger ne manque pas de remarquer de suite une tranquille monotonie qui en forme un des traits caractéristiques. Ce langage n'a pas le rythme, l'inépuisable variété et la riche cadence de la langue gauloise que l'on parle aujourd'hui en France. Le peuple canadien est très-fier de sa langue quand même, et cependant, dans sa littérature il n'y a aucune imitation servile des modèles français. Les sujets en sont tirés des sources

si abondantes de sa propre histoire, des traditions populaires et de la vie sociale, et la manière dont ils sont traités laisse souvent au lecteur l'impression qu'ils ont quelque chose de la verve et du mâle langage des vieux chroniqueurs, avec le poli des écoles modernes. Leurs chansons populaires sont très-nombreuses et constituent par elles-mêmes une branche importante de la littérature. Beaucoup d'entre elles ont été transplantées dans le sol du nord, il y a plus de deux cents ans, de la Bretagne et de la Normandie et offrent les caractères du genre ordinaire des chants de ménestrels ou chansons populaires que l'on trouve si fréquemment dans le nord de l'Espagne, la Provence, la France, etc. Beaucoup d'autres aussi sont de provenance locale et sont l'expression des sentiments du peuple ou racontent des épisodes de la vie des premiers colons. Nulle part ailleurs qu'au Canada cette sorte de littérature ne sert davantage à amener cet important résultat de fortifier un sentiment d'intérêt commun et de soutenir l'esprit national ; aussi, parfaitement convaincus de cette puissance toujours vivante, les chefs canadiens peuvent-ils accepter aujourd'hui dans toute sa force cet aphorisme du vieux Fletcher : " Laissez-moi faire les chansons d'un peuple, et je m'inquiéterai peu de qui fera ses lois. "

" Au point de vue du langage, le Canadien-Français est certainement l'un des sujets les plus intéres-

sants pour un philologue. Ici, on trouve que le temps s'est arrêté, surtout dans les campagnes les plus éloignées, et un homme instruit pourrait facilement s'imaginer qu'il cause avec des sujets de Louis XIV. Ce qui revient à dire que, dans ce siècle de vapeur et de voyages, nous avons ce privilège unique d'étudier une manière de parler qui est restée à peu près sans changement pendant les deux derniers siècles. Mais cet idiome n'est pas un dialecte de cette époque reculée ; et la plus grande surprise du philologue en arrivant au Canada, c'est de trouver que, contrairement à l'impression générale des savants, la langue nationale n'offre la trace d'aucun dialecte particulier, mais est du français moyen du seizième siècle, avec ces changements naturels que peut produire la fusion complète en un tout, de toutes les différentes espèces de langage qui ont été importées de la mère-patrie. Le plus petit *habitant* comprend le français et un étranger suivra facilement sa conversation, pourvu qu'il connaisse les termes et les formes du vieux langage. Le second trait le plus frappant de ce type remarquable de langage, c'est sa prononciation uniforme et sans couleur. Le déplacement de l'accent (Lâreau), la prononciation sonnante des consonnes finales, surtout du *t* dans les noms propres (Nicolet), l'articulation imparfaite de l'*r*,— tels sont les traits qui se remarquent plus ou moins partout et qui sont dus sans doute au contact de

l'anglais. On remarque aussi, très-fréquemment, la syncope de l'*e* muet, comme *j'f'rai*, *t'nez*, *v'nez*, et une application très-générale de la " Loi de la moindre action " dans des contractions comme *j'm'as* (*a* de *father* en anglais), pour *je m'en vais* ; ce qui, de prime abord, rend le langage assez difficile à comprendre pour d'autres que les initiés.

" Dans la phonétique, la langue diffère surtout du français moderne par la variété des nuances de son donnée à un même signe graphique que les parisiens ne prononce que d'une seule manière, ou tout au plus de deux manières différentes. Cela a lieu pour les voyelles, mais surtout pour les diphthongues, pour *oi* et *eu*, par exemple. Dans ces deux cas, nous avons trois nuances distinctes de son : 1, *oi* = à *ea* dans l'anglais *wear*, *swear* ; 2, *oi* = au français *oe* (*moé*) ; 3, *oi* = au son anormal du français moderne *wa* ; pour le second diphthongue, nous avons ; 1, *eu* = au son français ordinaire correspondant à l'allemand *ö* ; 2, *eu* = à l'*u* français simple (allemand *ü*) ; 3, *eu*, son moyen qui tient des deux premiers, et que je désignerai par *ü*. L'*a* nous donne également trois sons différents : 1, *a* = à l'*a* anglais dans *all* ; 2, *a* = à l'*a* anglais dans *father* ; et 3, l'*a* grave ordinaire du français.

L'*ar* normand, pour *er* (*travarser*, *sarvante* etc), se rencontre partout, et l'*i*, ouvert jusqu'au son de l'*a*,

est aussi très-commun : *shallin* (shilling), *Ballé* (Billy) etc.

En ce qui regarde les consonnes, le son palatal donné aux gutturales forme l'un des traits les plus particuliers que l'étranger ne manquera pas de remarquer ; par exemple, *trankjille* (tranquille), *kjeu* (queue), *vainkjeur* (vainqueur).—Comparez la prononciation virginienne *kjar* (car), *gjirl* (girl).—Il y a encore le changement du *t* en *k*, comme *moikjé* pour *moitié*, et la substitution du premier son à la gutturale ordinaire, comme *tjuré* pour *curé* ; ou bien le remplacement de la simple dentale par une gutturale-palatale : *kjuer*, pour *tuer*. La syncope d'une dentale-palatale et la transformation subséquente de la voyelle palatale en une sorte de demi-voyelle correspondante, se rencontre partout, comme *canayen* pour *canadien*. L'*r* subit souvent la même transformation : *cayottes*, pour *carottes*.

Les exemples de prosthèse, d'épenthèse et les variétés épithétiques sont très-abondants, surtout pour les dentales fortes : *tsour* (sous), *tsur* (sur), *i n'y a-t- officiers*, *léjarte* (une voiture léjarte).

La morphologie nous donne encore d'intéressants exemples de l'empreinte populaire ; ainsi, l'article *il* fait *i*, *ils* fait *iz* ; tous les adjectifs en *if* sont invariables : *une femme vif* ; tous les nouveaux verbes créés sur des radicaux anglais sont formés sur la

première conjugaison : *bit-er* (beat), *scrép-er* (scrape), *slak-er* (to slack), *logh-er* (log), c'est-à-dire empiler des troncs d'arbres ; tandis que, dans la période de formation du français, ces composés hybrides se rangeaient également dans les deux conjugaisons en *er* et en *ir*, comme on peut le voir par le français moderne *garnir* (*A. S. varnian*), le vieux français *grandir* (Goth, *vandian*). On trouve parmi les plus vieux habitants surtout, *j'avions*, *j'étions*, qui rappellent la manière de traiter les verbes dans les campagnes de France.

Dans la partie de la syntaxe, je ne noterai ici qu'une des caractéristiques générales, c'est l'omission universelle de la véritable particule négative dans *ne pas* : *j'pense pas* (pour *je ne pense pas*), *j'aime pas*, etc. Cette caractéristique est intéressante en ce qu'elle fait simplement faire un pas de plus à la tendance du langage classique à faire partager au latin *passus* avec son représentant légitime *ne* son rôle négatif. La particule supplémentaire en arrive finalement à prendre complètement la place de l'élément primitif. On trouve naturellement partout, en abondance de vieilles locutions et de vieux mots français, de même que des expressions françaises avec des acceptions particulières aux Canadiens, comme *cailler*, *s'endormir*, pour *avoir sommeil* ; *butin* pour *effet*, *linge* (normand) ; *mouiller* (l'effet pour la

cause) pour *pleuvoir* ; *poudrer* (de *poudre*), pour *neiger*, quand la neige est fine farineuse ; *embarquer*, *débarquer*, pour *monter* en voiture ou en *descendre* ; *mouver*, pour *déménager*, etc. Mais ce ne sont pas seulement les anciens mots et les nouvelles acceptions de mots modernes que l'on rencontre ici ; les formes spéciales du Français-Canadien sont très-nombreuses et servent souvent à montrer comment le langage classique s'est probablement formé en ajoutant un produit analytique à un autre. Du latin *quasi*, nous avons l'adverbe *quasiment*, et, de même, du français moderne *presque* (*pressum quod*), le Canadien, généralisant ses formes adverbiales, produit le mot *presquement*. Suivant la manière des créations primitives dans le langage, il ne se fait aucun scrupule de produire un verbe simple, *venter* "to blow" (used of wind), du substantif *vent* ; et de *gens*, il forme *engenser*, en se servant de la même méthode qu'ont employé ses ancêtres pour créer des verbes parasynthétiques semblables avec la particule *en*.

Suivant encore les traces des premiers formateurs de sa langue, lesquels adaptaient des flexions latines à des radicaux gothiques ou allemands, il dit : *saidez les chars* (poussez les wagons sur une gare d'évitement) ; *le cheval a bolté* (le cheval s'est emporté) ; *blackballer*, etc.

C'est néanmoins dans le domaine des noms propres

que l'on trouve aujourd'hui la plus extraordinaire, peut-être, de toutes les créations par lesquelles le Canadien-Français a enrichi sa langue maternelle. Nous sommes habitués à croire que, dans cette sphère de la formation des mots, l'approvisionnement suffit à la demande et que, par conséquent, la liste des noms propres est close ; nous pouvons donc à peine accepter le témoignage de nos sens lorsque nous nous trouvons tout à coup en présence d'un peuple chez lequel le travail de création des noms propres est encore et tous les jours en pleine activité. Cet état de choses existe pourtant au Canada. Un seul exemple suffira pour faire voir l'une des phases de cette évolution. M. Gérin a deux fils nommés respectivement Charles et Jacques. Le premier est le préféré du père et reçoit le sobriquet de *la joie* ; on le nomme ordinairement Charles Gérin dit Lajoie. En grandissant, Charles abandonne complètement le nom de son père (Gérin) et n'est plus connu que sous le nom de Charles Lajoie, tandis que son frère continue à porter le nom de la famille. Il arrive donc ainsi, assez fréquemment, que deux personnes ou deux familles étroitement liées par les liens du sang, portent des noms complètement différents, et ces nouveaux sobriquets servent encore, à leur tour, à produire d'autres noms..."

VII

**Deux vieilles grammaires — qui nous donnent
raison sur plusieurs points.**

J'ai écrit, il y a deux ans, un article intitulé : *La langue que nous parlons*, dans lequel je soutiens que nous n'avons pas de patois au Canada et que notre langage, à part quelques incorrections, est le français des dix-septième et dix-huitième siècles. J'ai eu l'honneur de développer la même idée dans une séance publique à l'Institut canadien de Québec. Je citais, entre autres témoignages celui de M. A. M. Elliott, professeur de langues romanes à l'université John Hopkins de Baltimore. M. Elliot a fait un séjour de plusieurs mois dans notre province, et voici ce qu'il me disait avant son départ : " Sur la foi d'un de mes correspondants d'Ontario, je m'attendais à tomber ici en plein patois, et à ne pouvoir me faire comprendre que de quelques hommes instruits. Qu'elle n'a pas été ma surprise en rencontrant partout, chez le paysan comme chez le citadin, le véritable français des dix-septième et dix-huitième siècles parfaitement conservé et pur de tout alliage ! "

Je citais aussi les paroles de M. de LaMothe, dans son *Voyage au Canada*, publié au volume II du

Tour du Monde de 1875 : " ... En approchant, on entend bientôt le doux parler de France qu'un accent tout particulier souligne sans le défigurer. Un isolement de cent ans d'avec la métropole a pour ainsi dire cristallisé jusqu'à ce jour le français du Canada, et lui a fait conserver fidèlement les expressions en usage dans la première moitié du 18^e siècle ; mais ce serait une injustice de dire, comme l'ont fait certains voyageurs, qu'au Canada, l'on parle le *patois* normand. Tous les mots, ou peu s'en faut, dont se sert le Canadien se trouvent dans nos dictionnaires. Son langage est plus correct que celui que l'on parle dans nos petites villes. "

Puis lord Durham, dans un rapport très-élaboré, cité aussi par M. de LaMothe : " L'assertion généralement répandue que toutes les classes de la société canadienne-française sont également ignorantes, est erronée, car je ne connais point de peuple chez lequel il existe une plus large somme d'éducation élémentaire élevée, ou chez qui une telle éducation soit répartie sur une plus grande portion de la population. La piété et la bienveillance des premiers possesseurs du pays ont fondé dans les séminaires, qui existent sur différents points de la province, des institutions dont les ressources et l'activité ont longtemps été dirigées vers l'éducation. L'instruction que l'on donne dans ces séminaires et ces collèges ressemble beaucoup à celles des écoles publiques en Angleterre,

mais elle est plus variée. Il en sort annuellement deux à trois cents jeunes gens instruits... J'incline à croire que la plus grande somme de raffinement intellectuel, de travail de la pensée dans l'ordre spéculatif, et de connaissances que puisse donner la lecture, se trouve, sauf quelques brillantes exceptions, du côté des Canadiens-français."

Voilà au moins un témoignage qui n'est pas intéressé, et il faut que la chose soit bien vraie pour qu'on en fasse ainsi l'aveu.

Du reste, tous ceux qui ont parcouru la province, —d'une façon intelligente et non pas à la manière du pianiste Kowalski ou d'un Charles Limousin,—en ont rapporté la même impression. Notre langage est vieux, souvent incorrect, mais il ne contient pas de patois.

Mais ce qui surprendra peut-être plus d'un lecteur, c'est qu'un assez grand nombre de ces incorrections, qui sont réellement des fautes aujourd'hui et dont nous faisons bien de nous corriger, formaient autrefois partie du beau langage, du beau *parler*. Et à l'époque de la cession du pays, on enseignait à Paris même, *avec privilège du roy*, des façons de dire que l'on trouve si singulières chez nous et que nous avons religieusement conservées.

J'avais déjà fait plusieurs citations de vieux auteurs pour établir ce point, mais j'en trouve une

preuve bien plus facile dans deux grammaires que M. Cyrille Tessier a eu l'obligeance de me prêter. La première date de 1692 et est intitulée : *Réflexions ou remarques critiques sur l'usage présent de la langue française* par Andry de Boisregard, avec privilège du roy. La seconde a pour titre : *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française* etc—*dédiés à monseigneur le duc d'Orléans*, par M. Restaud, avocat au Parlement et aux Conseils du roy, 1764, avec approbation et privilège du roy.

Dans la première, à la page 486, je trouve le singulier paragraphe qui suit : “ La diphtongue *eu* se doit prononcer quelquefois comme un *u* tout seul ; et cela arrive dans ces mots-cy, j’ai *eu*, tu as *eu* etc. ; j’ai *veu*, tu as *veu* etc. ; et dans la première syllabe de *heureux* ; car, il faut prononcer j’ai *u*, tu as *u*, *heureux*. On doit prononcer *Payen*, *rayon*, mais on doit dire *j’eye*, tu *eyes*.”

Puis, un peu plus loin :... “ On écrit les *Français*, mais il faut ordinairement prononcer les *françois* la langue *françoise*, comme étant plus doux. Il n’en est pas de mesme du mot *croire* ; *craire* ne ferait pas tout à fait bien, surtout dans un discours public. Je dis le même de *froid* et *d’estroit* ; dans la conversation, on prononce *frait*, *estrait* ; mais en public, il est mieux de prononcer, *froid estroit* ; ce ne serait pourtant pas une fort grande faute de prononcer autrement.”

.....“ Cette diphtongue (*oi*) a, encore une autre prononciation, quelquefois, elle se prononce *ouai*, comme dans *oiseau*, car ceux qui parlent bien prononcent *ouaiseau* (ouéseau).”

Cela montre, n'est-ce pas, que lorsque nous avons reçu de France la langue que nous parlons, non seulement elle était correcte, mais même élégante.

Mais il y a des choses encore plus frappantes. J'ouvre la seconde grammaire et je trouve, au chapitre XVII, sur la prononciation, les remarques suivantes :

“ Dans la prose et le discours ordinaire, ce serait une affectation ridicule et qui tiendrait du pédantisme, que vouloir prononcer les consonnes finales, et même les *s* et les *t* avant tous les mots qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aspirée, aussi exactement que dans les vers et dans le discours soutenu. Ainsi, on peut prononcer, *Mes frères et vos sœurs reviennent ensemble*, comme s'il y avait : *Mes frères et vos sœurs revienne ensemble* ; et de même dans une infinité d'autre occasions.

“ Il est assez d'usage de prononcer le *t* final dans les troisièmes personnes du pluriel des verbes, lorsque leur dernière syllabe n'a pas le son l'*e* muet comme *Ils vont à Rome, Elles étaient à table* ; au lieu qu'on peut prononcer *Ils donnent à manger*, comme s'il y avait, *Ils donne à manger*.

“ On néglige encore la prononciation de l'*r*, à la fin des verbes en *er* et on prononce *aimer à lire* comme *aimé à lire*.

“ Il faut toujours prononcer l'*r* à la fin des mots terminés en *ar*, *eur*, *oir*, *our*, *ur*, excepté dans la proposition *sur*, où l'on peut ne pas faire sonner l'*r*, avant une consonne, en prononçant *sur lui* comme *su lui*.

“ L'*r* finale des infinitifs en *ir* ne se prononce pas ordinairement avant une consonne ; ainsi on prononce *il faut convenir de tout*, comme s'il y avait *conveni* de tout.

Les noms *repentir*, *souvenir*, *plaisir*, *loisir*, se prononcent aussi avant une consonne comme *repenti*, *souveni*, etc ; mais ils reprennent l'*r* avant une voyelle.”

Cette dernière manière de prononcer est plus rare ici : je l'ai cependant rencontrée en plusieurs endroits.

Poursuivons :

“ On ne prononce pas l'*l* dans *il* ou *ils*, si le verbe suivant commence par une consonne : *il mange*, *ils mangent*, se prononce comme *i mange*, *i mangent*. Mais si le verbe suivant commence par une voyelle, l'*l* ne se prononce qu'au singulier, *il aime* ; quant au pluriel *ils aiment*, il faut prononcer *i zaiment*.

“ On ne fait pas entendre l'*r* dans *votre*, *notre*,

quand ils sont pronoms possessifs absolus, c'est-à-dire, quand ils précèdent leur substantif, et on prononce *notre maison, votre chambre*, comme s'il y avait *note maison, vote chambre* ; mais quand ils sont pronoms possessifs, relatifs, et qu'on dit *le nôtre, le vôtre*, sans substantif, il faut prononcer l'r.

Trouvez vous la photographie assez ressemblante, et reconnaissez-vous bien là le véritable langage canadien-français, "cristalisé", comme le dit M. de La Mothe, depuis un siècle ?

Il y a encore de nouveaux traits.

Ecoutez :

" *Cet* se prononce comme *st*, et *cette* comme *ste* ; ainsi, quoiqu'on écrive *cet oiseau, cet honneur, cette femme*, il faut prononcer *stoiseau, sthonneur ste-femme*.

" *Quelque, quelqu'un* se prononcent aussi comme s'il y avait *quèque, quèqu'un*, sans *l*.

" On prononce encore en conversation, *craire*, je *crais*, pour *croire*, je *crois* ; *fret* pour *froid*, etc. Mais on rétablit la véritable prononciation de ces mots, aussi bien que des précédents, dans la poésie et dans le discours soutenu.

" Il n'est pas moins ordinaire d'entendre prononcer,—à Paris comme dans les provinces,—*norrir, norriture, norrice, aujourd'hui* ; au lieu que, pour

parler purement, il faut dire *nourrir, nourriture, nourrice, aujourd'hui*.

De ces quatre fautes toutes parisiennes, nous n'avons que la dernière et nous disons assez fréquemment : *aujord'hui* et *aujeurd'hui* ; mais nous nous en corrigeons tous les jours.

Il y a aussi un autre défaut que l'auteur reproche aux Parisiens et dont notre conscience est également chargée ; c'est que, paraît-il, on dit *j'ai éu*, au lieu de *j'ai u*. Je n'en disconviens pas. J'ai même entendu dire *j'ai évu*. Mais cela est rare.

Achevons le chapitre :

“ Les deux *ss* qui terminent l'imparfait du subjonctif dans tous les verbes, doivent toujours se prononcer fortement ; *il ne croyait pas que je le voulusse*. Cependant, on les supprime très communément dans la prononciation, et rien n'est plus ordinaire que d'entendre dire tous les jours à quantité d'honnêtes gens et surtout aux dames : *Il fallait que j'écrivis, il voulait que j'allas avec lui* ; cette prononciation est absolument irrégulière.

“ On doit dire *dites-le, demandez-le*, et non pas *dites-lès, demandez-lès*, comme on fait assez ordinairement.

“ On prononce encore très-communément les pronoms conjonctifs *le* et *la*, avant les verbes qui commencent par une voyelle ou une *h* non aspirée,

comme s'il y avait deux *ll* *jell'aime, jel l'ai étudié noullignorons* ; tandis qu'il ne faut faire entendre dans ces phrases et autres semblables que le son d'une seule *l*, *je l'aime*, etc.

Ces deux derniers défauts sont, je l'avoue, assez fréquents chez nous ; mais on voit que l'auteur les traite avec une indulgence qui doit nous consoler.

Nous sommes un peu hors de mode peut-être, mais au demeurant, nous ne sommes pas plus ridicules que les juges et les avocats qui portent encore la per-ruque des anciens. Cela ne veut pas dire, toutefois, que nous devons conserver ces antiques manières de parler ; mais cela signifie en même temps qu'on a tort de nous les reprocher, comme si elles tenaient du patois, et que les autorités desquelles nous les tenons, pour vieilles qu'elles soient, n'en ont pas moins un caractère qui mérite tout notre respect...et celui des autres.

Si je craignais pas de prolonger cette causerie au-delà des bornes légitimes, je citerais encore quelques curieux détails du livre de M. de Boisregard, que j'ai mentionné en premier lieu.

Ainsi, parlant du mot *infériorité* : " ce mot, dit-il, s'emploie quelquefois ; et M. Racine s'en est servy fort à propos."

" *Inexact* : Ce mot peut avoir sa place aussi bien qu'*inexactitude* ; mais il ne faut point d'affectation."

“ *Porcelaine, porceline* : on dit ordinairement *vases de porcelaine*.”

“ Tous les *e* qui sont devant la syllabe *ge*, se prononcent fermés : *manège, collège* ; et non *collège, manège*, comme font les Lyonnais.”

Les Lyonnais ont raison aujourd'hui.

Je pourrais multiplier les citations pour montrer combien la langue a changé.

Linguae mutantur et nos mutamur in illis.

Notre défaut est peut être de n'avoir pas assez varié ; il est toujours temps de nous y mettre.

VIII

Quelques étymologies.

Quand on parle ou qu'on écrit une langue, on ne songe pas toujours à toutes les phases et à toutes les transformations par lesquelles ont passé les mots qu'on emploie. On ne considère que l'état actuel, le fait accompli. De même, si l'on a en sa possession un objet d'art, une étoffe de prix, voire un tissu très-ordinaire, la pensée ne va généralement pas au-delà de la forme présente. Et pourtant, avec cet objet d'art, cette étoffe, ce tissu, on pourrait construire

toute une histoire pleine d'intérêt, tout un poème dans lequel se dérouleraient aux yeux étonnés les mille formes auxquelles le génie humain sait plier la matière soumise à son action.

Cette étude des mots est pourtant intéressante entre toutes, surtout quand on la fait à la lumière des principes solidement établis par les linguistes de nos temps modernes. “ Car, dit M. Auguste Brachet, l'étymologie,—qui recherche l'origine des mots et les lois de transformation des langues,—est une science nouvelle. C'est depuis trente ans seulement qu'elle est entrée dans le concert des sciences d'observation ; et les services qu'elle a rendus lui ont bien vite conquis, parmi les sciences historiques, un rang qu'elle ne doit plus perdre. Avant d'atteindre le degré de perfection qu'elle possède aujourd'hui, l'étymologie,—comme toute science, et peut-être plus qu'aucune autre,—a traversé une longue période d'enfance, de tâtonnements et d'efforts incertains, durant laquelle les rapprochements arbitraires, les analogies superficielles et les combinaisons hasardées constituaient à peu près tout son avoir.”

...“ C'est ainsi que Ménage tire le mot *rat* du latin *mus* : “ On avait dû dire d'abord *mus*, puis *muratus*, puis *ratus*, et enfin *rat*.”

Mais aujourd'hui, grâce aux travaux sérieux et intelligents du même M. Auguste Brachet, de M. Mi-

chel Bréal, A. Darmesteter, etc., cette science est entrée dans une nouvelle voie. On ne marche plus à tâtons, on s'avance, guidé par une méthode sûre, soutenu par une série de résultats qui ne laissent plus de place au doute. C'est une science véritable cultivée, non plus par des *amateurs*, mais par de véritables savants.

C'est donc en leur compagnie, ou plutôt à leur suite, qu'il est intéressant d'étudier l'histoire des mots qui composent notre langue, et d'assister aux transformations si nombreuses que certains d'entre eux ont dû subir. Je ne pourrais pas, dans quelques articles de journal, faire cette étude d'une manière complète, ni même d'une manière satisfaisante. Je me contenterai donc de cueillir, un peu au hasard, les expressions qui peuvent offrir le plus d'intérêt pour le lecteur auquel ses occupations constantes ne permettent pas de donner au sujet une attention soutenue. Et cela suffira pour nous faire voir l'utilité, la nécessité de ces recherches, non pas seulement pour bien connaître l'origine et l'histoire des mots, mais pour nous faire comprendre ce que peut avoir d'étrange, souvent, leur signification actuelle, lorsqu'on ne sait pas remonter à la source même d'où ils ont jailli, et saisir les conquêtes qu'ils ont pu faire, les défaites qu'ils ont pu subir dans leur passage à travers les temps et les lieux.

Car, si la science de l'étymologie a, et doit avoir une grande importance, c'est surtout pour celui qui ne se contente pas d'apprendre plus ou moins bien par cœur le *Jardin des racines grecques*, mais qui pénètre un peu plus avant,—et surtout avec plus d'intelligence,—dans la vie intime des expressions dont il se sert tous les jours. Autrement, il est exposé à faire constamment des écarts regrettables, pour ne pas dire des erreurs ridicules.

Ainsi, prenez le mot *drapeau* qui représente à nos yeux tout ce qu'il peut y avoir de plus noble, de plus relevé : l'image d'un grand sentiment, le symbole de la patrie. C'est en ce nom que se sont faites les plus grandes choses, que se sont accomplis les actes les plus héroïques. Et pourtant, le mot *drapeau* est un diminutif de *drap* et avait à l'origine l'acception de *guenille*. Il a fait bien du chemin et s'est considérablement ennobli depuis lors ; mais c'est un " fils de ses œuvres," il ne faut pas l'oublier.

Et le mot *velours*, si doux à prononcer, si chatoyant à regarder, savez-vous d'où il vient ? — Du latin *villosus* (bas-latin *velosus*) qui veut dire, proprement, velu, hérissé, couvert de poils. N'est-ce pas qu'il s'est bien adouci en route ?

Et *fiacre* qui vous représente une misérable voiture cahotante, traînée par deux haridelles ; c'est, au contraire, un dégénéré qui s'est amoindri dans sa lon-

gue carrière. " On appelle ainsi à Paris depuis quelques années, disait Ménage, un carrosse de louage, à cause de l'Image Saint-Fiacre qui pendait pour enseigne à un logis de la rue Saint-Antoine, où on louait ces sortes de carrosses. C'est ce dont je suis témoin oculaire (1650)."

Il en est de même des mots *valet* et *vilain*. Le premier, à l'origine signifiait *petit vassal* (vassaletus), c'est-à-dire un écuyer, un jeune homme qui servait sous un seigneur. Qu'en diraient les *écuyers* de nos jours ? Le second était simplement l'habitant d'une ferme, *villanus* (dérivé de *villa*, ferme). On a une preuve de l'origine honorable du mot dans l'expression *villanelle*, poésie pastorale.

Et l'*églantine*, l'*églantier*, que l'on trouve dans toutes les pièces de poésie comme l'emblème de la jeunesse fraîche, tendre et rêveuse ; qui orne les albums et les billets doux ? On disait autrefois *aiglantine*, *aiglantier*, du mot *aiglant* qui veut dire *épine*, *piquant*. C'est donc un arbrisseau couvert d'épines que l'usage a poétisé. Son parent le *rosier* a peut-être été pour beaucoup dans cette transformation que bien des gens ignorent.

Savez-vous ce que veut dire le mot *marquis*, que chacun, les ducs et les princes exceptés, voudrait attacher à son nom ? C'est le personnage préposé à la garde des *marches*, c'est-à-dire des frontières d'un

pays. C'était une assez bonne position, mais on l'exagère beaucoup de nos jours.

D'un autre côté, le mot *maquignon*, que l'on semble tant mépriser aujourd'hui, signifie pourtant un commerçant ordinaire. Il vient du flamand *maken* qui veut dire *trafiquer*. Il n'y a là rien que de très honorable.

Et *faquin*, qui est devenu une injure, n'est pourtant que l'expression italienne *facchino*, qui signifie *porteur* ou *portefaix*.

Quand vous dites : *orienter* une voile, vous vous servez d'une expression bien ordinaire. Mais avez-vous songé à ce que peut signifier : *orienter* une voile vers le *sud*, le *nord* ou l'*ouest*. Il y a pourtant de ces grosses contradictions qui se glissent dans les paroles, souvent sans qu'on y pense.

Si vous *dénigrez* quelqu'un, vous croyez peut-être que vous le *noircissez*. Consolez-vous, âmes timorées, vous le blanchissez. Puisque le mot *nigrare*, veut dire *noircir*, il est bien logique de conclure que *de nigrare* veut dire le contraire ; exemple : *unir*, *désunir*, *loger*, *déloger*, *apprendre*, *désapprendre*, etc. Et pourtant, l'usage a voulu que, dans le cas présent, *dénigrer* veuille dire tout le contraire de ce qu'il signifie réellement.

N'est-ce pas qu'il est bon d'aller un peu au fond des choses et de se rendre compte des transformations ?

Il y a un grand nombre d'exemples de ce genre, entre autres *dénuder* qui devrait proprement signifier *couvrir* ; *demeurer*, *demander*, *délimiter*, *délaisser*, etc., qui semblent offrir l'idée de *partir*, *décommander*, *ne pas donner des limites*, *garder*.

Mais il faudrait de longues pages pour entrer dans ces nuances. *Labourer* veut dire "déchirer le sol avec la charrue ;" et cependant sa véritable signification est simplement *travailler*. Mais, parce que le travail de la terre, le labourage, est le travail par excellence, on a fini par attacher au mot *labourer* ce sens restreint.

Si vous dites que vous êtes *malade*, vous ne songez peut-être pas que ce mot, à l'origine, voulait dire simplement "peu disposé", "peu apte" à faire une chose (malapte). Il n'avait pas du tout le sens étroit qu'on lui donne aujourd'hui et qu'il partage avec le mot *indisposé*.

Que veut donc dire *livrer* (liberare) ? Rendre libre, n'est-ce pas ? Et pourtant nous le forçons à signifier tout le contraire, c'est-à-dire, "mettre entre les mains en la possession de quelqu'un, soit une personne ou une chose." Et le mot *livree*, qui devrait signifier une réunion de personnes libres, indique au contraire la *domesticité*, la *valetaille*, tout ce qu'il y a de moins libre au monde. Et dire que cette malheureuse appellation vient de ce que, autrefois, les domestiques

recevaient à une époque de l'année une certaine quantité de hardes ou d'étoffes, qu'on appelait la *livrée*. Mais le sens de *servitude* s'y est attaché et n'a pas encore lâché prise.

D'un autre côté, et pour être logique dans nos écarts, nous prenons le mot *délivrer*, qui veut dire proprement "rendre captif," et nous lui donnons le sens de "rendre libre." Vous n'avez qu'à réciter le *Pater* pour vous rendre compte de cette anomalie. Le latin vous dit correctement : "*libera nos a malo*," et le français fort improprement : "*délivrez-nous du mal* ;" c'est-à-dire : replongez-nous dans le mal.

Réellement, c'est à faire frémir.

IX

Je reprends aujourd'hui mes notes sur les étymologies singulières et les transformations curieuses de certains mots sur lesquels nous ne réfléchissons pas peut-être, lorsque nous nous en servons.

Quand vous entendez prononcer, par exemple, le mot *assassin*, il provoque de suite chez vous l'idée de meurtrier. Et cependant il lui a fallu plusieurs siècles pour en arriver là. Les *assassins*,—du bas latin *hassessin*,—étaient les membres d'une société de buveurs de haschiché, connus en Palestine sous le

nom de *haschischin*. Or, à l'époque des croisades, le chef des assassins, que l'on appelait *le Vieux de la montagne*, enivrait ses partisans avec le haschiché, et après les avoir excités au meurtre et au pillage par les peintures les plus vives, il les envoyait poignarder ses ennemis, surtout les croisés. La terreur que répandaient partout ces brigands surexcités, attacha à leur nom cette idée de meurtre dont il a hérité. Au 13^e siècle, Joinville l'employait encore dans son sens ordinaire, mais dès le 15^e siècle il devint synonyme de meurtrier, et il a conservé jusqu'à nos jours, cette réputation, bien gagnée du reste.

Quand vous dites " j'ai *asséné* un coup, ce verbe " asséner " vous offre bien le sens de " frapper " ; et cependant, ce n'est là qu'une transformation, une métamorphose. *Asséner* vient d'*assignare* qui veut dire " appeler ", " faire signe à ", " assigner " ; de là, viser, tendre vers le but. Au 14^e siècle, Froissart s'en servait encore dans ce sens : "... Il tira un carreau (une flèche) et *asséna* un chevalier en la tête," c'est-à-dire, " visa un chevalier à la tête." De l'action de viser à celle de frapper, il n'y a pas très loin, et quelques siècles ont suffi pour franchir la distance.

Le mot *légende* a aujourd'hui un sens tout particulier. Les légendes sont des récits de l'ancien temps, plus ou moins vrais, qui tiennent plutôt de la fable que de l'histoire. Et cependant, à l'origine, ce mot

voulait dire simplement : choses que l'on doit lire, " récits qui méritent d'être lus.

Quand vous dites d'une personne qu'elle est en *danger*, vous entendez dire qu'elle est en *péril* ; et vous avez raison maintenant ; mais autrefois vous n'auriez pas été compris. *Danger*, (du bas latin *dominiarium*), signifie " puissance, pouvoir." C'est le droit, l'autorité qu'avaient le roi, et plus tard les seigneurs, sur certaines personnes. De cette première idée de domination qu'a une personne sur une autre découle tout naturellement une impression de " péril " pour cette dernière. De là une acception qui, après avoir été employée seulement par circonstance, a fini par dominer et remplacer complètement le sens primitif. Maintenant, comment *Dominiarium* a-t-il fait " danger " ? La transformation est très régulière. Par la chute naturelle du premier *i* et le changement aussi naturel du second *i* en *j* vous avez *domnjarium*, qui a donné l'ancien français *dongier* ; de là à *danger* vous n'avez qu'un pas à franchir et . . . il est franchi.

Déblayer veut dire *débarasser* ; mais il n'avait pas, à l'origine, cette acception très étendue. Il signifiait, " enlever les blés du champ." Il vient de *blavum*, blé. Vous avez l'explication de cette origine dans le mot français *emblaver*, qui signifie " ensemer de blé," et qui provient de la même racine.

Attraper est encore un verbe dont le sens a été fort élargi. Il a signifié d'abord "prendre dans une trappe, dans un piège ;" de là on lui a donné la signification plus générale de "tromper," prendre par surprise."

Noyer, au contraire, voulait dire simplement "tuer," "faire mourir," (du latin *necare*) ; il a commencé, au moyen âge à prendre le sens de "faire mourir par la submersion,"—peut-être parce que ce genre de supplice était alors le plus commun,—et il a gardé ce sens jusqu'à nos jours.

Mousse offre de suite à votre esprit l'idée d'un enfant qui fait son apprentissage à bord d'un navire et sur le sort duquel vous ne manquez pas de vous apitoyer. Et cependant c'est la forme française de l'italien *mozzo* qui veut dire "jeune garçon."

Le mot *métier*, qui représente un état pénible, est pourtant synonyme de *ministère*. Ils viennent tous deux du mot latin *ministerium* qui veut dire "emploi," "charge," "fonctions." Et, du reste, ces deux proches parents ont encore aujourd'hui de grands traits de ressemblance ; car, souvent le *ministère*, tant religieux que civil, est un rude labeur.

Toutes les ménagères qui manient la *navette* ne connaissent peut-être pas l'origine de ce mot. On appelle ainsi le vase dans lequel, à l'église, on met l'encens, parce qu'il a la forme d'un petit navire. Et

comme la navette des tisserands a aussi la même forme, on lui a également donné ce nom. Que les mères de familles qui ont des “machine à coudre,” —et tout le monde en a aujourd’hui,—examinent la petite pièce creuse en fer qui contient le fuseau, et elle me comprendront facilement.

X

Mots nouveaux

Nous allons aujourd’hui faire une excursion dans un champ nouveau de la langue. Nous quitterons un peu les dictionnaires, — qui, malgré leur mérite incontestable, sont loin d’être infailibles, pour aller chercher dans les grands journaux, dans les revues sérieuses et dans les bons écrivains du jour quelques expressions nouvelles qui prennent rapidement leur place au soleil.

Il est bon d’être puriste : mais il faut, d’un autre côté, suivre le mouvement de progression qui se fait de toutes parts. Les dictionnaires, — moins peut-être Larousse et Littré, — sont de bien des années en arrière de la langue actuelle. Si j’avais à faire ce que nous appelions en Belles-Lettres une “amplifi-

cation française," je me servirais des seuls mots que contient le dictionnaire de l'Académie ; mais s'il me fallait écrire un article sérieux pour un journal ou une revue moderne, j'irais certainement puiser bien des expressions à une autre source. On dirait que les dictionnaires forment une caste à part, une espèce de classe noble, — et très-réactionnaire, — qui ne pense qu'à elle-même et ignore le reste de l'univers, qui n'accepte que ce qui vient d'elle et rejette tout ce qui sort d'ailleurs, comme indigne de demeurer en son auguste présence. Le dictionnaire de l'Académie est surtout fortement imprégné de ces principes étroits, qui déteignent nécessairement dans une certaine mesure sur les autres.

Mais la plupart des écrivains tiennent peu compte de ces restrictions hautaines, et se servent de la langue courante et moderne avec le plus grand sans-gêne, et surtout avec l'autorité que donne toujours le véritable talent. Je ne prétends pas qu'on fasse une langue nouvelle, je veux dire simplement qu'on se sert d'expressions neuves, ou rajeunies, ou prises dans une acception nouvelle, lesquelles, en fin de compte, finissent par s'imposer aux dictionnaires mêmes. Et chose singulière, vous trouverez, parmi ces mots nouveaux, plusieurs des *canadianismes* qu'on nous reproche.

Ainsi, vous verrez dans *La Veuve* d'Octave

Feuillet — un académicien, — vers la page 74, autant que je puis me rappeler, une phrase comme celle-ci : “ Pour ce qui est de cette question, vous devrez vous adresser à votre confesseur ; il est la personne la mieux *qualifiée* pour entendre ces sortes de confidences.”

Le même auteur écrit la phrase suivante dans *M. de Camors*, Revue des Deux Mondes, 15 mai 1867, p. 273 : “ C’était forfaire à l’honneur et se *disqualifier*.”

Vous trouverez aussi dans les bons écrivains *dérailer*, *dérailé*, *déraillement*, c’est-à-dire sortir des rails, en parlant d’une locomotive ou d’un convoi. M. Littré veut même substituer à ce mot la forme *dérailer*, qui est notre expression canadienne. Il justifie ce changement par la dérivation du mot. Je n’ai pas à me prononcer ; je constate simplement le fait. On a même déjà employé ce mot dans le sens figuré, pour *dévier*, et Sainte-Beuve, dans ses *Nouveaux Lundis*, félicite M. Gaston Paris de cette innovation, bien qu’elle se trouve dans ce qu’il appelle “ un fort bon article tout classique.”

Extra s’emploie aussi fort communément, comme adverbe, adjectif et substantif, avec le sens de *extraordinaire*, *sur quoi l’on ne comptait pas*. Ainsi on dit “ métal *extra-blanc argenté*, *extra-réfractaire*, *extra-fin*, *extra-fort*, etc.” — “ Tous ces articles

extra avaient l'air d'être autant de gracieusetés de sa part." (Brillat-Savarin, *Physiologie du goût*, I, p. 144).

" Aux tables des officiers, un *extra* est un invité. Au café ou au restaurant à prix fixe, on appelle *extra*, soit un plat demandé en dehors de la carte, soit un garçon supplémentaire venant aider au service." (L. Larchey.)

" Vin d'*extra*, bouteille de vin fin" (idem). *Extra* signifie également repas plus soigné qu'à l'ordinaire " se permettre un *extra*."

J'emprunte ces dernières citations à M. A. Darmesteter, dans l'excellent ouvrage duquel j'ai du reste puisé bien d'autres renseignements précieux. (1)

Ce mot d'*extra* fait fâcher tout rouge mon ami Buies. Je conçois son impatience ; mais il ne faut toujours pas être plus français que les Français eux-mêmes. Du reste, parce que les Anglais emploient très-souvent cette expression, ne nous figurons pas qu'elle soit si anglaise qu'elle en a l'air. C'est un adverbe latin, et si nous voulons nous en servir, je ne vois pas bien distinctement qui pourrait nous en empêcher. Le latin appartient surtout aux langues

(1) De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française, et des lois qui la régissent ; par A. Darmesteter. Paris, chez F. Vieweg, 67 rue Richelieu, 1877.

romanes ; et ce sont les autres langues qui ont tort d'y faire des incursions.

Il en est de même des mots *département*, *balance*, *écaille*, etc. qui après tout sont bien français. Vous voyez non seulement dans les dictionnaires, mais dans les bons journaux, et même à l'*Officiel* : “ *Département* de la justice, des cultes ” etc, concurremment avec *ministère*. La *balance* de ce compte est de mille francs.” Quant au mot *écaille*, il est peut-être moins employé maintenant dans la langue courante, mais il n'est pas si vieux qu'on doive le proscrire avec tant de rigueur. Je ferme cette petite parenthèse que je rouvrirai peut-être plus tard. J'ai cette vilaine habitude d'examiner les choses et de les discuter avant de les accepter en bloc.

Eh ! bien, nous examinerons, nous discuterons, en toute amitié et en tout honneur. Le livre de Buies est très-bien fait, et vient fort à propos ; cependant, il est permis, n'est-ce pas, d'y relever quelques légères inexactitudes ? Cela dit, continuons.

Voici un mot très nouveau et très expressif que je recommande à nos législateurs ; c'est *intersession* qui désigne l'époque pendant laquelle les chambres ne siègent pas. Il se trouve dans le *Règlement du départ des trains de Paris à Versailles* : “ Trains supprimés pendant les *intersessions*.” Il est aussi logique qu'*interrègne* ; seulement il ne faudrait pas

le confondre avec *intercession*. Le déplacement d'une lettre peut ici avoir des résultats considérables.

Nous avions jusqu'ici l'expression *faux-monnaieur* pour désigner celui qui fabrique de la fausse monnaie mais celui qui altère les pièces d'or ou d'argent ne pouvait pas être poursuivi sous son véritable nom. On vient de lui en trouver un excellent ; c'est *altérateur de monnaie*. Cela n'empêchera pas, bien entendu, les coquins de commettre la faute : mais ils sauront, au moins, qu'on peut maintenant les marquer au front de leur véritable titre.

Le travail animé : voici encore un terme bien nouveau. Il s'emploie pour distinguer le travail des hommes ou des animaux de celui des machines. Ainsi, sur certains canaux où l'on se sert des bêtes de somme pour remorquer les bâtiments, on a un *halage animé*.

Nous ne possédions pas, jusqu'ici, de forme pour rendre le mot anglais *advertiser*. Il y a bien *annonceur*, mais il se dit seulement de l'acteur qui annonce le nom de la pièce au commencement du spectacle. Nos hommes d'affaires ont donc créé le mot *annoncier* que nous pouvons employer sans crainte. Il est frappé au bon coin.

Assoiffé vient encore combler une lacune dans la langue. Nous avons *altéré*, il est vrai ; mais la première expression est bien plus saisissante parce

qu'elle renferme le substantif lui-même. Il en est ainsi d'*attirance*, qui remplace avec avantage dans bien des cas le mot *attraction*.

Audible nous manquait et n'avait pas d'équivalent sérieux. J'ai bien rencontré quelquefois, dans le langage populaire : *entendable* ; mais il n'a pas fait fortune. Et, chose singulière, c'est le pianiste Liszt, un allemand, qui a créé *audible*. Dans un écrit sur les derniers moments de son ami Chopin, il dit : " Après un court assoupissement, Chopin demanda d'une voix à peine audible : Qui est près de moi ? "

Dans ce moment où il est question de l'abolition du Conseil législatif, il ne paraîtra pas hors de propos de glisser un mot nouveau qui pent, sinon éclairer la situation, du moins bien définir la position des deux camps opposés. C'est le mot *bicamériste*, qui veut dire partisan des deux chambres. Cependant, il faudrait peut-être aller plus loin, puisque ce mot ne désigne qu'une des deux ailes de l'armée. Pour ne pas faire de jaloux, je propose d'appeler l'autre aile *anti-bicamériste*. Notez bien que je n'impose pas ; je me contente de proposer.

Cabler. Ne craignons pas d'employer ce nouveau terme quand nous parlerons de la transmission d'une dépêche par le câble sous-marin. Il est adopté en bien des endroits et ne pourra que s'étendre davantage. Du reste, quand il est question de télégraphie,

les mots les plus courts sont les meilleurs. C'est pourquoi nous emploierons le mot *télégraphiste* pour rendre l'expression anglaise *telegraph operator* et nous enfouirons bien profondément dans l'oubli le terme barbare *opérateur* de télégraphe.

Ensommeillé : n'est pas que ce mot est tout à fait joli ! Et *endormissement* n'a-t-il pas une harmonie qui vous berce doucement ? Il est de Camille Flammarion qui s'en sert en racontant un de ses voyages aériens. Nous avons bien ici *endormitoire* ; mais c'est un mot plus dur, et la seule secousse de ses syllables suffirait pour nous tirer de l'endormissement.

Epeuré. Voici une expression bien connue ici, mais qui est toute nouvelle chez les écrivains français. Elle est originaire, paraît-il, du département de la Meuse. Quoi qu'il en soit, nous continuerons à nous en servir, puisqu'elle se trouve sous la plume d'André Theuriet, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1877, p. 493 : "Laurent passa le dernier sous le porche ; il regarda d'un air épeuré la Côte-des-Prêtres."

Tout le monde connaît ici le mot *réforcer*, qui veut dire "prier avec instance" ; et vous avez entendu maintes fois : "Je ne veux pas vous réforcer, monsieur, mais vous nous feriez bien plaisir en restant à dîner." C'est un vieux mot provincial ; on

dit en Normandie : *réforcer quelqu'un de manger*. Or, Eugène de Lanneau s'en sert en 1876 ; seulement, il enlève l'accent aigu et indique la provenance provinciale, ce qui empêchera peut-être ce mot d'arriver très-vite : " Il (Breteuil) fit semblant de trouver le souper bon et le vin encore meilleur ; le curé, charmé de son hôte, ne songea qu'à le réforcer comme on dit dans les provinces."

L'expression *ruine-maison* est très-connue ici ; je l'ai entendue fréquemment dans nos campagnes, comme synonyme de *dépensier*. Et voici que Charles de Bernard l'emploie dans *Les ailes d'Icare*, tome II, p. 9 : " Dire que j'ai retiré cinquante francs de ma pauvre caisse d'épargne pour les prêter à ce ruine-maison ! "

Il y a aussi une foule de mots nouveaux formés par l'adjonction de la négative *in* : *impatriote*, *imposance*, *impressible*, *inévitable*, *inracontable*, *inconsolé*, *insincérité*, *irrespect*, *insubmersible*, *insubmersibilité*, *inglorieusement*, etc. La liste en est très-longue.

Le mot *impatriote* a une singulière origine. " On expliquait à un sourd-muet,—dit Urbain Domergue dans le *Journal de la langue française*, 1791,—le mot patriotisme. Comme ce mot est très-composé, l'habile instituteur a fixé l'attention de son élève d'abord sur le mot père, *pater*, *patris*, ensuite sur le

mot *patrie*, puis sur le mot *patriote*, et enfin sur la force de la terminaison en *isme*. De la définition de chaque mot est sortie une définition très-logique du mot composé. Passant après, du patriotisme en général au patriotisme français, on a demandé à l'intéressant élève quels sont les ennemis des Français ; il a répondu : "les *impatriotes*." Quoique ce mot date ainsi du siècle dernier, on ne fait que commencer à en faire usage.

Citons encore *conférencier* qui vaut bien mieux que *lecteur* ; *plagier*, qui est tout nouveau, bien que le plagiat soit très ancien ; et *arboriculteur*, qui remplace avantageusement, dans bien des cas, le terme moins compréhensible *pépinieriste*.

Je pourrais étendre considérablement ces citations. Les mots nouveaux se comptent par milliers. On en trouve un certain nombre dans les suppléments des grands dictionnaires ; mais la plupart ne se rencontrent que chez les écrivains du jour ou dans les ouvrages spéciaux des philologues. Cependant, ils entreront à leur tour, et forcément, dans les dictionnaires. Car on a beau dire, une langue vivante ne peut pas se fixer d'une façon irrévocable : il faut qu'elle marche, il faut qu'elle progresse. Comme le dit Montaigne, au livre troisième de ses *Essais*, p. 19 ; "Selon la variation continuelle qui a suivy le nostre (*notre langage*) jusques à cette heure, qui peult

espérer que sa forme présente soit en usage d'icy à cinquante ans ? il escoule tous les jours de nos mains ; et, depuis que je vis, s'est altéré de moitié. Nous disons qu'il est asture parfaict : autant en dict du sien chasque siècle... C'est aux bons et utiles escrits de le clouer à eulx."

Donc, gardons l'esprit de la langue, *clouons-en* la forme si belle, si élégante, qui nous a été léguée ; mais ne craignons point d'adopter des expressions nouvelles, quand elles sont bonnes, quand elles sont nécessaires, et surtout quand elles ont reçu la sanction des grands écrivains.

XI

Mots nouveaux

(*Suite*)

Personne plus que moi ne désire conserver la pureté du langage et proscrire toutes les nouveautés étrangères qui peuvent l'amoinrir et le déparer. Cependant, il ne faut pas pousser trop loin la rigidité

du principe ni se montrer surtout inflexible dans son application.

Ainsi, je gémis profondément quand j'entends dire : le *turf*, *handicapper*, *box*, *skatinque-ringue*, *lunch*, *luncher*, etc. Mais, après tout, ces mots sont en usage dans toute la France, surtout parmi les classes qui écrivent et qui lisent ; il faut bien en prendre notre parti et nous en servir quand l'occasion se présente, si nous voulons être compris du plus grand nombre. Je sais bien jusqu'à la plus grande certitude que *patinoir* est supérieur à *skatinque*, *char*, à *vagon*, et *carré* à *square* ; mais que voulez-vous ? on ne consert pas, — pour le moment du moins, — à adopter ces expressions. Cela nous oblige donc à employer les termes correspondants, sans toutefois, proscrire les nôtres qui finiront peut-être, probablement même, par avoir leur tour, quand cet engouement d'anglicisation sera passé et démodé.

En attendant cet heureux jour de la revanche, il faut laisser Paul Bourget écrire : " Dans quel *bar* à la mode etc, à la suite de combien de *cocks-tails* ? etc., (*Les Lettres et les Arts*, nov. 1888, p. 126) et même faire comme lui, si nous nous trouvons dans les mêmes circonstances. Il faut également laisser dire à cet autre : " Le bateau ayant *stoppé*, nous descendîmes, munis d'un léger *lunch* etc."

Qui sait ? Ils ont peut-être *stoppé* assez longtemps pour pouvoir *five o'clocker* ?

N'est-ce pas que c'est pénible et même grotesque : et pourtant, il faut accepter la situation, bien que jamais le *fait accompli* ne se soit présenté sous une forme plus désolante.

Que j'aime bien mieux ces innovations d'un autre genre qui enrichissent la la langue, qui la fortifient de même que l'argent rend l'or plus solide ; ces mots modernes qui ne sont pas des greffes mal placées mais des branches, des pousses vigoureuses bien et légitimement nées du tronc lui-même.

Dans les sciences, dans les arts, dans le commerce et l'industrie, il y une foule de ces mots nouveaux qui nous reposent de l'importation d'Angleterre.

Ainsi vous avez :

Appareil *volateur* ;

Aéronef ;

Aviation ;

Desharmoniser, troubler l'harmonie ;

Debroussailler, enlever les broussailles ;

Debroussailleur ;

Décadent, *décadente* ;

Décanteur, appareil propre à opérer la décantation ;

Décentrage, action de décentrer un instrument d'optique ;

Décharmer, faire cesser un charme ;

Dégazonner ; se dégazonner ;

Demeurable, une maison demeurable ;

Domptage ;

Drapement, action de draper ;

Encadreur ;

Endormement, *endormissement* ;

Enfleuri, *enfleurie* ;

Entr'apercevoir ;

Envolée ;

Expositif, mémoire expositif d'une demande ;

Famosité ;

Fauchailles (comme semailles) ;

Fauchure, produit du fauchage ;

Feuillir, se couvrir de feuilles ;

Flamboient ;

Floralie, exposition de fleurs ;

Focalisation, terme d'optique ;

Fortuité ;

Gaulée ;

Génial, *génialement* ;

Héliogravure ;

Interprovincial ;

Interruptif ;

Jardinatoire ; exploration jardinatoire ;

Joliesse ;

Libre-échangiste ;

Locateur ; ancien mot rajeuni ;

Luxueusement ;

Maniérisme ;

Maturément ;

Minceur ;

Moustachu ;

Nocuité ;

Oraculeur ;

Planement, action de planer dans l'air ;

Ramasse-miettes ; brosse et plateau pour ramasser les miettes à table ;

Rédactionnel, travail purement rédactionnel ;

Reposant, reposante ;

Sériel, sérielle ;

Silhouetter ;

Surpeupler ;

Susurrement, etc.

Je ne puis citer que quelques exemples sur la longue liste de tous ces mots dont les uns sont parfaitement nouveaux et dont les autres ont été remis dans la circulation.

Je n'entreprendrai pas non plus d'indiquer aujourd'hui tous les mots composés que le commerce et

l'industrie ont produits : *accotoires-dormeuses, bouche-bouteille, cheminées-chauffe-assiettes, fermepersiennes, jupe-crinoline, patins-souliers, peignes-parures, stores-annonces, table de nuit-vide-poches.*

On en trouve un grand nombre dans les registres des brevets d'invention et dans les livres d'annonces publiés chaque année et même chaque mois par les grands établissements de Paris. Je tâcherai de citer dans quelque temps, les plus intéressants.

D'abord, ce travail pourra être utile à beaucoup de personnes, et il servira en outre à démontrer que la langue française n'est pas aussi rebelle qu'on le pense aux combinaisons concises et claires, aux juxtapositions, sans liaison apparente, qui laissent cependant jaillir du coup un sens lucide et bien défini.

Il a aussi une foule de mots anciens qui semblaient oubliés ou du moins méprisés et que nos bons auteurs modernes rappellent aujourd'hui à leur rang et remettent en lumière. Et, chose singulière, ce sont, pour la plupart, des expressions que nous avons conservées et qui ne sont jamais sorties de notre langage canadien,—puisqu'on veut absolument qu'il y ait un langage canadien.

Ainsi, pour ne faire, aujourd'hui, qu'une seule citation, le mot *encanteur*, que nous avons toujours employé,—et qu'on nous a si souvent reproché,—repa-

rait aujourd'hui en France, dans beaucoup de livres très-estimés, et Littré lui donne asile dans son supplément. Il est bien vrai qu'un linguiste prétend que ce mot est mal fait et que, d'après l'orthographe même d'*encan*, on devrait dire *encaneur*. La chose est fort possible, peut-être même plausible. Mais ce n'est pas nous qui avons créé ce terme ; nous l'avons reçu et conservé tel qu'on nous l'a donné et nous sommes prêts à le rendre dans toute son intégrité.

Après cela, on en fera ce qu'on voudra ; notre responsabilité est parfaitement à l'abri.

J'ai fait quelques recherches au sujet de certains mots dont la signification, ici, me paraît singulière, et j'ai réussi à trouver bien des choses, quoique j'aie failli sur plusieurs points.

Ainsi *chétif* a chez nous quelquefois le sens de méchant. Aucun dictionnaire ne donne cette acception. Et pourtant elle nous semble bien naturelle. *Chétif* veut dire *malingre, souffrant*, et il dérive de *captivus*, captif. Or, on comprend qu'un captif montre de l'aigreur, soit irrité, et de là à la nuance permanente de *méchant*, il n'y pas un gouffre à franchir. Du reste, l'Italien a le mot *cattivo*, d'une même origine, et avec le même sens que nous attribuons à *chétif*.

Le mot *parc* (*par*) a ici la signification de *stalle* ou *box*, pour les chevaux. Je comprends maintenant

pourquoi nous l'employons dans cette acception. A la page 944 du 3ième volume de Littré, 1ère col., paragraphe 8 de l'article *parc*, on trouve " Terme de marine. Enceinte de planches entre deux ponts, pour enfermer les bestiaux que les officiers font embarquer pour leur consommation."

Il me semble que cela nous donne un peu raison. Je ne cite que ce mot pour aujourd'hui.

Il y a cependant plusieurs expressions dont je n'ai pas réussi à retracer l'origine. Peut-être quelqu'un de mes lecteurs sera-t-il plus heureux. Ce sont :

Brou, dans le sens d'écume ou mousse ;

Ripe, copeau ou ruban de bois enlevé par le rabot ou la varlope ;

Gesteux, qui fait des *gestes*, dans le sens d'affecté ;

De valeur, dans le sens de regrettable.

Hère, dans le sens d'acariâtre, facile à fâcher.

Et par-dessus tout :

Avancé, dans le sens d'assertion.

Je comprends qu'on dise : *Peau-de-carriole*, *robe de carriole*, *Jeune-Lorette*, au lieu de *Nouvelle-Lorette* et même *capot de peau de bête morte* ; mais qu'on dise et qu'on écrive : je prouve mes *avancés*, je n'y entends plus rien et je demande sérieusement des explications.

XII

L'anatomie des mots, ¹

Étude lue devant la Société royale, le 27 mai 1885

On dit que les trésors des connaissances humaines sont accumulés et conservés dans les livres et dans les œuvres de l'art. Cela est vrai. Mais, d'un autre côté, que de richesses sont contenues dans les simples mots dont nous nous servons tous les jours, sans nous douter souvent des choses intéressantes, des beautés même qu'ils renferment. Nous sommes à cet égard comme un voyageur qui parcourt des plaines où gisent les débris d'anciennes cités dont il ne connaît pas, ou dont il ne connaît qu'imparfaitement l'histoire. Il voit çà et là des tronçons de colonne, des fragments de muraille, qui ne provoquent dans son esprit que des idées conformes aux images qu'il a sous les yeux. Que serait-ce, s'il pouvait rétablir ces colonnes, relever ces murs, reconstruire, en un

¹ J'ai puisé de nombreux renseignements, pour cette étude, dans un travail du T. R. Richard Chenevix Trench, archevêque de Dublin, dans *l'Essai d'étymologie philosophique* de l'abbé Chavée, et dans une conférence de M. Michel Bréal, publiée dans la *Revue politique et littéraire*.

mot, l'ancienne ville détruite ! Chaque muraille, chaque monument, chaque pierre lui révélerait soudain tout un passé qui dort ; il pourrait y voir revivre toute une nation, y lire page par page l'histoire de toute une époque.

Quelqu'un a dit que l'ignorance est la mère de l'admiration. Voilà une bien fausse assertion. Pour une fois que l'ignorance nous fait admirer des choses qui ne sont pas dignes de l'être, cent fois elle nous empêche d'apprécier à leur valeur des objets ou des faits qu'une connaissance plus approfondie nous révélerait sous leur jour véritable et dans toute leur sublime grandeur. Cependant l'esprit humain est ainsi fait—ou plutôt la routine le façonne de telle manière—qu'il accepte tout de bonne foi et se contente de juger les choses à leur surface ou d'après les notions les plus répandues. Ainsi, que de gens ont appris à admirer et admirent encore cette maxime de Boileau :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément !

Eh bien, franchement, il n'y a là qu'une apparence de sagesse. Tous ceux qui ont pensé un peu, tous ceux qui parlent ou qui écrivent pour le public savent parfaitement qu'il existe une vaste différence entre la conception claire d'un objet, d'un sentiment, et sa

description en termes, précis et approprié. Ainsi, pour me servir du premier exemple qui se présente à mon esprit, nous concevons parfaitement ce que c'est que le passé, le présent et le futur. Or combien y en a-t-il parmi nous qui, avec cette claire conception dans l'esprit, soient prêts à donner sur le champ, et même en y réfléchissant, une explication également claire de ces trois termes si simples en apparence et si faciles à concevoir ? Et que serait-ce donc si nous abordions le domaine des sentiments et des sensations ! Interrogez les auteurs didactiques, les lexicographes, par exemple, qui sont obligés de définir chaque mot qu'ils inscrivent dans leurs dictionnaires. Vous verrez ce qu'ils pensent de la profonde maxime de Boileau. Cette fois, c'est bien véritablement l'ignorance, ou l'absence de réflexion qui est la mère de l'admiration.

Mais, en général, c'est le contraire qui arrive. On passe à côté des choses les plus intéressantes, les plus dignes d'être admirées, et l'on n'y porte qu'une attention distraite. Ah ! si l'on savait quelles richesses on coudoie, quels trésors on foule ainsi sans s'en douter !

Et c'est bien surtout lorsqu'il s'agit des mots qui composent le langage que cette vérité s'affirme.

Nous nous habituons à parler sans nous rendre compte exactement des expressions dont nous nous

servons. Et cela est tellement vrai que, par la force de l'habitude, les mots se présentent à la mémoire sans aucun effort, et sans que nous soyons obligés de recourir à ce travail que fait celui qui cherche un terme quelconque dans un dictionnaire. Car notre mémoire est un véritable dictionnaire qui contient non seulement tous les mots que nous avons entendus, mais encore tous les acceptions différentes dans lesquelles ces mots sont arrivés à notre oreille. Et cependant, lorsque nous demandons à notre mémoire un terme dont nous avons besoin, ce terme se présente aussitôt, non pas avec toutes ses acceptions, comme dans le vocabulaire, mais avec la seule signification qui soit conforme à l'idée que nous voulons exprimer. Ainsi, lorsque je dis : "J'ai lu un livre," le mot *livre* s'offre tout de suite à mon esprit, et à l'esprit de celui qui m'écoute, dans l'acception "d'ouvrage écrit ou imprimé, composé de feuilles, de pages et de lignes." Ma mémoire ne me donne pas le mot *livre* dans le sens de "poids contenant un certain nombre d'onces," ni dans le sens de "monnaie ayant cours dans certains pays." Ces deux autres acceptions restent cachées pour ne laisser surgir que celle dont j'ai besoin. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer comment se fait cette mystérieuse opération qui naît d'une longue pratique, et qui ressemble un peu au travail que fait l'organiste en touchant chaque note de son accord, et l'imprimeur en cueillant pour

ainsi dire chaque lettre de sa casse. Il suffit de constater le fait pour montrer comment l'esprit s'habitue à employer un mot dans son acception la plus générale, sans se donner la peine de réfléchir sur les significations additionnelles que ce mot peut contenir et sur le chemin qu'il a pu parcourir, les transformations qu'il a pu subir, avant d'arriver à représenter l'idée qui s'y rattache.

Et cependant que de choses il y a souvent dans un seul mot, dans une seule syllabe ! Emerson dit quelque part que le langage est une *poésie fossile*. C'est la vérité ; mais ce n'est pas toute la vérité. La langue n'est pas seulement une poésie fossile, c'est encore toute une mine d'histoire, de morale et de religion. C'est, en un mot, la photographie d'un peuple ; mais une de ces photographies qu'on ne peut saisir et apprécier qu'à l'aide d'une loupe puissante ; et cette loupe, ce verre grossissant, c'est l'analyse, c'est l'anatomie des mots.

“ Dans le vocabulaire d'une langue, dit Ozanam, on a tout le spectacle d'une civilisation. On y voit ce qu'un peuple sait des choses invisibles... On mesure la puissance de ses institutions par le nombre et la propriété des termes qu'elles veulent pour leur service ; la liturgie a ses paroles sacramentelles, la procédure a ses formules. Enfin, si ce peuple a étudié la nature, il faut voir à quel point il en a

pénétré les secrets, par quelle variété d'expressions, par quels sons flatteurs ou énergiques il a cherché à décrire les divers aspects du ciel et de la terre, à faire pour ainsi dire l'inventaire des richesses dont il dispose. ”

Je n'ai pas l'intention, dans ce court travail d'embrasser en son entier un aussi vaste sujet. Je veux me borner, en étudiant un certain nombre d'expressions prises un peu au hasard, à montrer quelle abondante moisson ou pourrait recueillir en cultivant davantage un champ si riche et si facile à exploiter.

Coleridge dit : “ In order to get the full sense of a word, we should first present to our minds the visual image that forms its primary meaning. ” C'est-à-dire, pour obtenir le sens complet d'un mot, il faut d'abord présenter à notre idée l'image matérielle qu'offre son sens primitif. En d'autres termes, pour bien comprendre une expression, il faut remonter à son radical ou à sa racine, et c'est ce que nous allons faire.

Prenons d'abord les expressions qui contiennent, comme le dit Emerson, une “ poésie fossile. ”

Vous dites souvent d'une personne qu'elle est *sincère*, et vous savez parfaitement ce que vous voulez dire et ce que vous dites ; mais vous ne songez peut-être point à l'origine de cette simple

expression. Le dictionne nous donne pour étymologie les deux mots latins *sine cera*, sans cire ; c'est-à-dire un objet qui se présente à découvert, non fardé, non enduit de cire. Il y a quelque raison dans cette étymologie, mais j'avoue qu'elle ne me satisfait qu'à demi. J'aime mieux faire remonter *sincère* à deux mots grecs : *sun*, avec, et *keir*, la main. La sincérité est donc assimilée à un objet qu'on tient à la main, qu'on expose à tous les regards, et qui par conséquent ne cache rien. Nous avons du reste une expression bien ordinaire qui semble confirmer cette étymologie. Ne disons-nous pas en effet tous les jours : cette personne est généreuse, franche, elle a "le cœur sur la main ?" Il y a là une ressemblance trop grande pour qu'elle soit accidentelle. Quant au changement du *ki* grec en *c* doux, il n'offre aucune difficulté et se rencontre très souvent. Ainsi *archevêque* et *archiépiscopal*, qui viennent tous deux de *arkein*, donnent les deux transformations.

Le mot *capricieux* offre encore une image assez poétique. Il vient en droite ligne de *capra*, chèvre. L'homme capricieux est celui dont l'esprit ne sait pas se poser et passe continuellement d'une idée, d'un objet à un autre, de même que la chèvre saute de rocher en rocher. L'anglais *desultory* qui signifie inconstant, irrégulier, a une origine presque semblable, puisqu'il vient de *saltare* qui veut dire sauter, danser.

Tout le monde connaît l'*écureuil*, ce petit quadrupède si joli, si vif, si léger ; mais tout le monde ne sait pas quelle poétique image offre son nom lorsqu'on le décompose. *Ecureuil* vient du latin *sciuriolus*, tiré du grec *skiouros*, que l'Anglais reproduit mieux que nous dans *squirrel* ; *skiouros* est formé lui-même des deux substantifs *skia*, ombre, et *oura*, queue ; c'est donc l'animal qui se fait de l'ombre avec sa queue. Si nous étions encore au temps où les animaux parlaient, je suis certain que l'*écureuil* dirait qu'il se reconnaît parfaitement dans cette description.

Ceux qui ont lu les œuvres de Shakspeare—et c'est tout l'univers civilisé—ont sans doute admiré ce génie étonnant. Mais le nom lui-même a quelque chose de très remarquable. Shakspeare signifie : l'homme qui brandit une lance. Comme le dit Ben Johnson en parlant des vers du poète :

In each of which he seems to shake a lance
As brandished in the eyes of ignorance.

Traduction :

Dans chacun de ses vers il brandit une lance
Qui brille, redoutable, aux yeux de l'ignorance.

Celui qui s'est servi la première fois du mot *dilapider* a dû voir surgir dans son esprit l'image d'un édifice dont les murailles se désagrègent, et qui tombe

pierre par pierre. Ainsi, un homme qui dilapide sa fortune fait comme celui qui abat sa maison ou la maison de son voisin, non pas tout d'un bloc avec une cartouche de dynamite, suivant la mode du jour, mais lentement et morceau par morceau.

Quand nous parlons des *tribulations* qui nous assiègent, nous pouvons, non pas nous consoler, du moins opérer une certaine diversion en songeant que ce mot vient du latin *tribulum* ou *tribula* du grec *tribolos*, qui désignent une espèce de herse et un instrument pour égrener le blé. L'homme proie aux tribulations est comme le grain secoué par le *tribulum*, ou comme le sol déchiré par la herse. Les deux alternatives sont loin d'être agréables, mais la poésie ne vit pas toujours sur les fleurs. De fleurs au papillon, la transition est assez naturelle. Le mot *papillon* n'offre pas en français une image très poétique ; il est formé d'un redoublement de la racine sanscrite *pil*, qui signifie vaciller, onduler. Mais son nom espagnol *mariposa*, *mar-i-posa*, mer et repos, est très caractéristique. C'est l'insecte agité comme la mer à un certain moment, puis, l'instant d'après, calme, posé, comme la mer encore, quand les vents ne l'agitent plus. Et, à propos de la mer, les italiens ont une façon fort originale d'en peindre les vagues. Quand ces vagues sont légères, ils les désignent sous le nom de *pecore*, moutons ; si elles

plus fortes, on dit que ce sont des *cavalloni*, c'est-à-dire de grands chevaux. Nous avons du reste en français la première de ces expressions ; nous appelons les petites vagues écumantes qui se brisent des *moutons* ; et nous disons des eaux qu'elles *moutonnent*.

Quand nous parlons du cristal, c'est encore une expression que nous empruntons à l'apparence de l'eau congelée. *Cristal* vient en effet de *kruos*, froid, et de *sthellesthai*, être arrêté, figé. Le cristal est donc comme l'eau arrêtée, solidifiée par le froid. *Cru*, *crudité*, *cruel*, *cruauté*, viennent également de *kruos*.

Le mot *exiler* n'avait pas autrefois la signification qu'il a aujourd'hui. L'ancienne forme *essiler* signifiait maltraiter, rendre malheureux. De ce que le bannissement doit rendre malheureux et est même considéré comme le plus grand des malheurs, on a donné au verbe *exiler* le sens de bannir. Dans la langue allemande, le contraire précisément est arrivé : le mot *elend* a d'abord signifié exil, et aujourd'hui il signifie malheur, infortune.

Le mot *charme*, avant d'être pris dans son acception actuelle, désignait la poésie, le chant. Il vient du latin *carmen* ; et, de ce que la poésie enchante, captive, séduit, on a transformé son nom pour en faire le symbole d'un des plus aimables attributs de la compagne de l'homme. On retrouve encore la

première physionomie de ce mot dans les incantations des sorciers et des sorcières qui produisaient des *charmes*.

Autrefois celui qui aspirait à une dignité s'appelait *candidat*, parce qu'il portait une robe blanche pour indiquer qu'il était, sinon sans reproche, au moins rempli de bonnes dispositions. Il faut avouer que, de nos jours, la tunique blanche n'irait pas à tous les candidats.

Les grecs et les latins donnaient le nom de *dactyle* à une certaine division des vers composée d'une longue et de deux brèves. *Dactyle* vient de *daktylos*, qui en grec veut dire doigt ; le doigt est composé de trois phalanges dont une longue et deux autres plus courtes, chacune de la moitié de la première. C'est là une jolie image ; seulement je comprends moins comment ce *dactyle*, qui signifie doigt, en est venu à former ce qu'on appelle, en versification, un *pied*.

Le rossignol tire son nom du mot latin *luscinia*, ou plutôt de son diminutif *lusciniola* ; c'est-à-dire l'oiseau qui chante dans les bosquets, ou l'oiseau qui chante sans y voir, après la tombée du jour. Dans ce dernier cas, le mot anglais *nightingale* aurait à peu près la même acception.

Parmi les mots qui offrent des images poétiques, nous pouvons encore citer *escarboucle*, qui signifie charbon incandescent ; *ramage*, chant des oiseaux,

qui se répand, qui s'éparpille dans les rameaux des arbres ; se *pavaner*, c'est-à-dire marcher d'une manière superbe et prétentieuse, comme un paon qui fait la roue ; *Florence*, la cité des fleurs, comme le dit le poète :

Poichè era posta in un prato di fiori,
La dennero il nome bello onde s'ingloria.

Et, parmi les noms propres, nous avons *Esther*, l'étoile ; *Suzanne*, le lis ; *Marguerite*, perle, et tant d'autres noms dont vous connaissez du reste aussi bien que moi la signification.

La médecine possède un grand nombre de mots qui offrent des racines intéressantes, mais peu poétiques. Cependant, voici une maladie qui porte un nom tout à fait imagé, c'est l'asthme. En effet, en langue sanscrite, le mot *as* veut dire dire lancer, souffler, et le mot *mu* ou *mur* signifie enclore, arrêter, faire obstacle. L'as(th)me est donc une respiration gênée, entravée, et le peuple n'a pas tort quand il donne à cette maladie le nom de "courte haleine" *kert* couper, retrancher ; et *al*, s'élever, monter. ¹

1 Les avocats et les notaires mêmes ne manquent pas de termes qui offrent une couleur poétique. Ainsi, le mot *stellionat*, qui désigne l'acte de vendre ou d'hypothéquer un immeuble dont on sait n'être pas le propriétaire, vient de *stellion*, espèce de lézard qui change de couleur et trompe l'œil.

Je pourrais multiplier ces citations, mais cela nous entraînerait trop loin. Je passe donc de suite aux expressions qui présentent dans leurs racines des idées de morale et de religion, et le mot *religion* lui-même me servira d'entrée en matière. En effet ce mot est formé des deux termes latins *re* et *ligare*, c'est-à-dire lier de nouveau, lier plus fortement. La religion est donc ce lien supérieur, surnaturel, qui non seulement unit les fidèles entre eux comme les membres d'une grande famille, mais qui les rattache à la Divinité.

Et les mots *morale*, *mœurs*, ne viennent-ils pas du latin *morari*, qui veut dire s'arrêter, être fixé ? On a donc appliqué cette idée de stabilité, de fixité, à l'état du bien, à l'existence réglée, parce que l'état du mal, l'existence déréglée sont censés n'avoir aucune permanence ; on doit faire des efforts constants pour en sortir. C'est encore des racines sanscrites *mu* et *mur* qu'est dérivé ce mot *morari*, de même que *demeure*, *demeurer*, *morose* (qui reste fixé à une seule idée), et probablement les mots *mort* et *mourir*, qui indiquent l'obstacle, le point d'arrêt, la fixité par excellence. Quand on dit d'une personne qu'elle est passionnée, qu'elle agit avec passion, on se forme immédiatement une idée de force, de caractère impulsif, d'élans généreux. Eh bien, c'est tout le contraire qu'il faut croire, parceque c'est tout le contraire qui est vrai. *Passion*, vient du verbe latin *patior*, je

souffre, je subis, je suis passif. Or l'homme qui agit par passion, par emportement, n'a pas de force ; au contraire il est faible et il fait preuve de faiblesse, puisqu'il se laisse conduire, gouverner par la circonstance, au lieu de la dominer. Il peut cependant produire un certain effet, mais ce n'est pas sa propre force qui produit cet effet, c'est simplement l'impulsion acquise. La même chose arrive quand vous perforez une planche avec une balle de liège lancée par le canon d'un fusil. La balle de liège aurait bien mauvaise grâce à ce vanter du résultat. On comprendra sans peine que je ne parle ici de la passion que dans un sens restreint, et que je n'entends pas désigner ces nobles élans de l'âme qui sont comme les explosions du génie, et qui produisent les grandes œuvres.

Voici encore le mot *humanités*, qui indique non seulement l'enseignement des belles-lettres, mais le développement de toutes les facultés humaines, l'éducation intellectuelle, morale et esthétique, qui fait de chacun de nous un homme dans la plus belle acception du mot. Et cependant combien de personnes prononcent ce mot tous les jours, sans songer à tout ce qu'il contient !

Les mots *duplicité* et *simplicité* sont deux termes bien ordinaires ; pourtant ils offrent deux images qui méritent d'être étudiées. La duplicité est l'état

d'une personne qui est double, qui se présente sous plusieurs aspects, ou bien qui est repliée sur elle-même et ne laisse pas voir ses véritables sentiments. La simplicité, au contraire, n'offre rien de caché ; tout apparaît à la surface, comme sur une feuille non pliée. L'homme simple est sincère et franc.

Et ce mot *franc*, d'où vient-il encore ? C'est le nom d'un peuple, nom qui sert à personnifier la liberté, la droiture et l'honneur. De là viennent *franchise*, *affranchir*, *affranchissement*, *France* et *Français*. C'est la seule nation dans l'histoire qui ait mérité de donner son nom à une qualité morale, à une vertu. Tâchons de ne pas l'oublier.

Je n'irai pas plus loin en morale et en religion ; c'est un sujet qui n'est pas de ma compétence, je l'avoue humblement. Je pourrais m'exposer, avec la meilleure volonté du monde et sans m'en apercevoir, à tomber dans quelques-unes de ces grandes erreurs que certains esprits plus éclairés, plus subtils que le commun des mortels, ont découvertes de nos jours chez leur prochain. Le péril est grave, je m'y dérobe par la fuite.

Je pourrais cependant remarquer en passant, et à propos du mot *vertu* qui vient de tomber de ma plume, que l'étymologie que l'on donne ordinairement de ce mot n'est pas la véritable. On fait dériver ce mot de *vir* qui signifie, en français, homme,

force, vigueur, verdeur ; mais il paraît venir en ligne beaucoup plus directe du sanscrit ou de l'indien *wertis*, excellence, mérite, du verbe *wer*, aimer, préférer : comparez l'anglais *worth*, qui a la même signification et la même origine.

Je donnerai un peu plus loin, un certain nombre de mots dérivés de l'indien ou sanscrit. Car, dans bien des cas, les racines que nous tirons du grec apparaissent beaucoup plus clairement encore dans la langue indienne. Le grec s'est-il formé sur le sanscrit, ou bien les deux langues tirent-elles leur origine d'un langage primitif commun ? c'est ce qu'il est difficile d'établir. Quoi qu'il en soit, presque toutes les racines grecques se trouvent décomposées dans le sanscrit.

L'arabe nous a également fourni un certain nombre de mots. J'en donnerai quelques-uns plus loin.

Il est bien entendu qu'en citant ces exemples je n'ai pas l'intention d'attribuer à la langue française en général une origine arabe ou hindoue. Il est hors de doute que le français proprement dit vient directement du latin : la langue populaire du bas latin, et la langue savante du latin classique. Un certain nombre de termes spéciaux sont tirés du grec.

On reconnaît la langue populaire en ce qu'elle respecte toujours l'accent latin, tandis que la langue savante en tient rarement compte.

En voici quelques exemples :

LATIN :	FRANÇAIS POP :	FRANÇAIS SAV :
Fragilis,	Frêle,	Fragile,
Computum ou comptum	Compte,	Comput,
Alumine,	Alum,	Alumine,
Debitum,	Dette,	Débit,
Examen,	Essaim,	Examen,
Mobilis,	Meuble,	Mobile,
Organum,	Orgue,	Organe,
Porticus,	Porche,	Portique,
Polypus,	Poulpe,	Polype, etc.

Rien toutefois ne nous empêche, n'est-ce pas, de remonter un peu plus haut, en passant par le latin ou le grec, et d'aller quelquefois retrouver dans le sanscrit les premiers éléments des mots que nous étudions. Il ne faudrait pas cependant suivre le chemin que Ménage indique à propos du mot *haricot* qu'il tire de *faba* (fève). On a dû dire, écrit-il, *faba*, puis *fabaricus*, puis *fabaricotus*, puis *abricotus* et enfin *haricot*.

Je reviens pour un moment au mot *vertu*, par suite d'une réflexion qui m'a frappé, et qui ne manquera pas de vous frapper à votre tour. N'est-il pas singulier qu'on dise d'une femme qui tombe " qu'elle n'a pas su conserver sa vertu," tandis que d'un homme, on dit " qu'il n'a pas su conserver son honneur ? " Le mot *vertu* serait-il considéré comme se rapportant davantage à la femme, qui doit faire

briller, surtout au foyer domestique, les qualités solides du cœur et de l'esprit, le renoncement de soi-même, caché et ignoré, le dévouement par excellence ? Et le mot *honneur*, un peu retentissant, conviendrait-il mieux pour exprimer les qualités moins domestiques, plus extérieures de l'homme, qui est appelé surtout à l'existence du dehors, aux rapports sociaux ? C'est ce que je ne saurais décider. Il est singulier toutefois de constater combien souvent il arrive qu'on se serve d'expressions différentes pour peindre des états analogues chez l'homme et chez la femme, et comment aussi, pour l'une et pour l'autre, les mêmes mots n'ont plus la même signification. Ainsi, le plus souvent, un *grand homme* veut dire un homme d'un mérite considérable, tandis qu'une *grande femme* signifie plutôt une femme d'une taille élevée. Par contre, un *grand monsieur* est un homme de haute stature, et une *grande dame* est une femme distinguée par ses qualités, ses titres ou sa position.

Venons-en maintenant à l'histoire et à la géographie. J'ai déjà cité le mot *franc*, qui pourrait trouver ici sa place. Je pourrais également parler des appellations de grec, de juif et d'esclave (slave) qui offrent aussi un grand intérêt historique, dans un autre sens, mais sur lesquels il vaut mieux glisser sans appuyer davantage. Prenons des mots moins dangereux.

Tout le monde a mangé des *cerises*, mais tout le monde ne connaît pas l'origine de ce mot. Il vient de *Cérasonte* ou *Cérasus* (aujourd'hui Kérésoum), ville de l'Asie-Mineure, d'où Lucullus rapporta à Rome les premières cerises.

Tous les fumeurs et les priseurs ne savent pas, non plus, que le mot *tabac* n'est pas le véritable nom de cette plante aromatique. Les naturels de l'île de Salvador, à l'époque des voyages de Colomb, appelaient cette plante *cahibor*. Ils la faisaient brûler sur un tison et en aspiraient la fumée ; et c'est le tison lui-même qui s'appelait *tabaco*, nom qui a seul survécu.

Dans toutes les églises vous voyez une petite boîte qui porte l'inscription : *Tronc pour les pauvres*. Pour comprendre ce mot, il faut se rappeler qu'autrefois on déposait les offrandes dans le creux d'un tronc d'arbre, sur la place publique. L'objet a changé de forme et de lieu, mais le nom est resté le même.

Le mot *mousseline* vient de Mosul, ville des bords du Tigre, où l'on fabriqua d'abord ce tissu. *Baïonnette* vient de Bayonne, où cette arme se fabriquait. *Baldaquin* tire son nom de Baldaco (corruption de *Bagdad*) où l'on tissait les étoffes avec lesquelles on fait les rideaux du baldaquin. Le *damas* se fabriquait surtout dans la ville de Damas, en Syrie, et la ville a légué son nom à l'étoffe. La *bougie* qui nous éclaire a emprunté son nom à la ville africaine de Bougie

(en arabe Budjaïa), qui fournissait une grande quantité de cire, et où l'on fabriquait des bougies. De même *calico* vient de *Calicut*, ville de la côte du Malabar ; *faïence*, de Faenza, bourg d'Italie où la poterie a été inventée ; *faisan*, de Phasis, fleuve de la Colchide, d'où cet oiseau fut apporté. Le mot *pêche*, en latin *persicum*, et en Italien *persica*, est simplement un fruit de la Perse ; l'adjectif est devenu un substantif. *Indigo*, du latin *indicum*, est devenu par le même procédé un substantif ; c'est le bleu de l'Inde.

La *turquoise* est une pierre qui vient de la Turquie. Autrefois l'adjectif *turc*, *turque* se disait *turquois*, *turquoise*, de même qu'on disait aussi *canadois* et *canadoise*, en parlant des indigènes du Canada. Ceux qui portent des *cravates*,—et, aujourd'hui c'est tout le monde,—croient peut-être que c'est là un mot d'origine bien française ; il en a, du reste, toutes les apparences ; et pourtant il est tiré du nom des *Cravates* ou *Croates*, habitants de la Croatie, qui vinrent au service de la France, et qui portaient autour du cou un morceau d'étoffe ressemblant à une cravate. *Solécisme* a encore une singulière origine. Il s'était établi dans la ville de Soloï ou Soles, en Silicie, une colonie d'Athéniens qui, par suite de leur mélange avec les habitants, en étaient venus à parler très mal la langue de Démosthènes. De là le substantif *solokismos* qui désignait une

tournure ou une expression vicieuse. *Solokismos* a fait *solécisme*.

Je pourrais, si le temps me le permettait, donner ici une liste des noms de forts, villages, paroisses, villes, etc., qui renferment tout un épisode historique. Et pour cela il ne serait pas nécessaire de sortir de cette province. Mais je n'apprendrais à mes lecteurs rien de nouveau, et je dépasserais les limites que je me suis assignées.

A côté de ces mots qui nous parlent de poésie, de religion, de morale, d'histoire et de géographie, il y a encore une foule d'autres termes qui ont été détournés de leur sens primitif, et qui ne disent plus ce qu'ils devraient dire. Les uns ont été relevés, anoblis en quelque sorte ; d'autres sont déchus, ont dégénéré. Ainsi le mot *cicerone* ne désigne pas un personnage d'une condition bien relevée ; et cependant il a été emprunté au nom de l'un des plus grands orateurs de l'antiquité. Je crois qu'on a eu tort de descendre Cicéron de son piédestal pour l'assimiler à un guide parleur, à un hâbleur. Et ce mot *hâbleur*, lui-même, pourquoi lui a-t-on donné cette acception qui le déclasse, quand le verbe espagnol *hablar*, d'où il est tiré, signifie simplement parler. Il est vrai que, quand nous disons d'un individu qu'il *fait le mouchoir*, ou qu'il est un *faiseur*, nous usons d'un procédé analogue. Quand nous parlons d'une *prude*

nous n'avons pas l'intention de faire par là un éloge et, cependant, *prude*, *pruderie* ont la même origine que *prudence*, *prudent* et *preux*, qui sont loin de dire la même chose. Le mot *libertin* n'est que le diminutif de *libre*, et pourtant nous en avons fait un qualificatif qui sonne assez mal, de même que son substantif *libertinage*. *Faquin* n'est pas non plus une appellation très enviable, et pourtant l'italien *facchino*, avec lequel nous l'avons formé, signifie seulement *porteur*, *porte-faix*. *Virtuose*, qui signifie un musicien habile, est exactement le même mot que *vertueux*. Les anglais disent qu'une ville contient mille *âmes*, mais qu'une fabrique emploie cent *main*s (a hundred hands). Le mot *homme* n'est plus qu'une main. Mais, ne nous hâtons pas de condamner, nous qui disons que les campagnes, que les usines manquent de *bras*. Du reste, quand nous parlons de cavalerie, ne disons-nous pas : un corps de cinq cents *chevaux* ? Le cavalier disparaît, absorbé par l'importance de sa monture. Toutes les recrues des corps de cavalerie vous diront, au surplus, que cette absorption est une grande vérité.

Le mot *supplice* indique une idée de souffrance, de torture, de mort. Et, pourtant, anciennement il voulait dire simplement prière, supplication.

Nous disons : bête comme un *âne*, quoique les ânes ne soient pas moins bien doués que la plupart

des autres animaux. Nous croyons avoir décoché une des plus fortes injures quand nous avons lancé à quelqu'un l'épithète de *chien*. Et, néanmoins, trouvez-moi bien des hommes qui fassent preuve d'autant d'affection, de fidélité, de dévouement et de reconnaissance que le chien, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune ; qui pratiquent surtout aussi admirablement le pardon des injures et l'oubli des mauvais traitements. On dit encore : sot comme une *oie* ; et, pourtant, il serait facile de prouver que l'oie n'a jamais fait le demi-quart des sottises que les hommes ont écrites avec ses plumes.

Voyons maintenant les expressions que l'usage a relevées et anoblies.

Quand nous disons d'une personne, d'une chose, qu'elle est *sublime*, nous employons un des qualificatifs les plus forts que nous ayons dans notre langue. Examinons cependant quelle en est l'humble origine. " Il s'employa d'abord, dit M. Michel Bréal, en parlant des esclaves qui, quand ils avaient commis quelque méfait, étaient attachés sous le seuil supérieur de la porte pour être battus de verges. *Sublimem te rapiam* est une expression fort fréquente chez les poètes comiques pour dire : " Je te ferais suspendre pour recevoir des étrivières." Le philologue allemand Ritschl fait remarquer que les meilleurs manuscrits de Plaute ont *sub limen*, ce qui nous donne l'éty-

mologie. L'adjectif *sublimis* a ensuite signifié, d'une façon générale, "enlevé de terre." Enfin, se détachant de plus en plus de son origine, *sublimis* a désigné tout ce qui est ou paraît suspendu en haut, les oiseaux, les nuages, le ciel, et particulièrement ces figures ailées traversant l'espace, comme on représente les divinités. Enfin, *sublimis* a été usité dans le sens de "haut, fier, généreux, désintéressé, *sublime*."

Croix et *crucifix* sont des expressions qui provoquent aujourd'hui notre vénération ; et cependant, dans l'origine, ils infligeaient une flétrissure. Il en est de même de *martyr*, qui ne signifiait d'abord qu'un simple témoin. Aujourd'hui ce mot est revêtu d'une auréole qui le transfigure. *Gêne*, sans être une expression tout à fait à son aise, est pourtant encore bien au-dessus du mot *gehenne* (enfer), dont on l'a tirée. Quand on parle d'un enfant gâté, d'un enfant malin, n'est-ce pas que ces expressions *gâté* et *malin* sont singulièrement adoucies par le voisinage du mot *enfant*, qui leur prête un peu de son charme innocent ?

Il y a encore une autre manière de détourner les mots de leur sens primitif pour en construire ces espèces d'expressions amphibies qu'on décore poliment du nom d'euphémismes.

Ainsi, un *industriel* ne veut pas toujours dire un

homme qui s'occupe d'industrie, de même qu'un *chevalier d'industrie* n'a rien de commun avec les Roland et les Bayard. Un *pot de vin* est une petite politesse que les lois du jour jugent assez sévèrement ; et ce que nous appelons *eau-de-vie* est bien, dans un grand nombre de cas, plutôt une *eau de mort*. Les sauvages du reste, avaient peut-être trouvé un excellent moyen terme en l'appelant *eau de feu*.

C'est encore une singulière manière de parler que d'appeler le poison de la *poudre de succession*, ou de dire, comme les Italiens, d'un individu qu'on a empoisonné ou poignardé : “ *E stata ajutata la sua morte.* ” Sa mort a été aidée, on lui a donné un petit coup d'épaule. Mais la perle se trouve dans les îles Fidji, où l'on appelle un porc rôti : un *porc court*, et un être humain rôti : un *porc long*.

Et, au surplus, que ne trouverions-nous pas, si nous voulions un peu approfondir le sens de ces euphémismes dont notre presse est peut-être trop prodigue : rouge, bleu, grit, tory, libérâtres, castors, petits-manteaux, sénécaleux, etc.

A côté de ces singularités, il y a encore plusieurs mots qui ont subi une certaine dépréciation par l'usure, comme les pièces de monnaie qui ont beaucoup circulé. Ainsi un grand nombre de personnes ne vous diront plus : “ c'est la vérité ; ” mais, “ c'est la vérité vraie, ” ou “ la vraie vérité. ” On ne dit point

non plus : “ je vous donne ma parole,” mais “ je vous donne ma parole d’honneur,” et dans les circonstances graves : “ ma parole d’honneur la plus sacrée.” De même, on ne se contente point d’une affirmation, d’un serment, il faut une affirmation “ solennelle,” un serment “ solennel.”

Je me réserve l’occasion de dire, plus tard, d’où vient cette manie d’exagérer que nous avons transformée en habitude. Pour le moment, j’aime mieux revenir au sanscrit et à l’arabe ; le terrain est aussi fertile et moins dangereux.

J’ai donné, il y a un instant, l’étymologie du mot *asthme*, des deux racines *as* et *mu*. Voici maintenant la racine *plu*, couler, courir, que vous reconnaîtrez facilement dans *pluie*, *fleuve*, *effluves*, *flux* et *reflux*, *flot*, *affluent*, *fluide*, etc., dans l’anglais *to flow* et dans l’italien *fiume*. L’*l* est disparu dans le mot italien, parce que cette langue n’admet pas facilement la réunion de certaines consonnes qui offrent un conflit de son. Ainsi, flamme fait *fiamma* ; blâmer, *biasimare* ; plein, *pieno*, etc. C’est ce qui explique l’absence de certaines lettres de la racine dans plusieurs cas.

Le verbe *swan*, retentir, crier, a donné le français *son*, *sonner*, etc., l’anglais *sound*, et probablement *swan*, cygne, l’oiseau qui chante avant sa mort, l’italien *suono suonare*. Le verbe *ang* veut dire

rapprocher, resserrer ; d'où nous avons *angle*, *angoisse*, *angine*, *angustie*. Quand nous avons du chagrin, nous disons que nous avons le "cœur serré ; c'est la véritable signification du mot *angoisse*. Le verbe *Kert*, qui signifie couper, a donné *court* et ses dérivés, ainsi que l'anglais *short* et *curtail*.

Le verbe *man* veut dire penser, parler, informer ; vous le reconnaîtrez dans les mots *mander*, *mandat*, *mentir*, *mensonge*, *reminiscence*. Et, l'homme étant l'être pensant et parlant, nous avons en anglais le mot *man*, puis *mind* et *mean*, dans le sens de signifier. *Wir* représente la couleur des jeunes plantes ; il a donné le latin *viridis*, le français *vert*, l'italien *verde*, et l'anglais *verdancy*, *verdant*. Puis, de l'idée qu'une plante jeune et verte est robuste et vivace, on a tiré la signification de vigueur : *vir*, *virilis* *viril*, *virilité*, *virulent*, *virulence*, en français.

Le verbe *al* veut dire monter, il a formé la latin *altus*, d'où nous avons tiré *altier*, *haut* (qui s'écrivait *hault*), puis *hauteur* (*haulteur*), *altitude*, etc.

Mâg signifie mouvoir, agir. Nous avons directement de cette racine : *mécanique*, *machine* *machination*. Les mots anglais *make*, *maker* ont la même origine (grec *mecanè*, latin et italien *machina*). Le verbe *brais*, signifie trembler, craindre. Il a donné *frisson* et *frissonner*, le latin *frigus* et *frigidus*,

parceque le froid fait trembler. C'est de là que vient aussi notre mot *froid* qui s'écrivait autrefois *freiz*, comme le prouve la Chanson de Roland : " Et endurer et granz chaux et granz freiz." Observez l'analogie que présente l'anglais *freeze*, *fright*, et l'italien *freddo*. *Frise*, *friser*, *frison*, viennent encore de la même racine. On saisira tout de suite, en effet, la proche parenté qui existe entre *friser* et *frissonner*.

Vous seriez sans doute curieux d'apprendre d'où vient le mot anglais *heart* ? Il vient du mot sanscrit *Hri*, qui signifie également trembler, s'émeouvoir, palpiter. *Hri* a fait le substantif *Herd* et *Herdayan*, le palpitant, l'objet qui palpite, c'est-à-dire le cœur, *heart*. C'est de la même racine que viennent le latin *horreo*, *horresco*, *horror*, et le français *horreur*, *horrible*, etc.

Le verbe *dram*, qui a la même signification, a donné le grec *tremein*, le latin *tremere*, l'italien *tremare*, le français *trembler*, l'anglais *tremble*, et leurs dérivés. Notez que, dans ces trois racines, c'est la lettre *r* qui indique le tremblement.

Prenons maintenant le verbe *wap*, qui veut dire coudre, tisser, etc. Nous allons en tirer d'abord les mots *weave* et *weaver* ; puis, de son substantif *wapas* ou *wapus*, nous aurons les mots latins *opus*, *operari*, qui nous donnent en italien *operare*,

operaio, opera ; puis, en français, *opérer, ouvrier*, (qui s'écrivait *ovériér*), *ouvrer, ouvrage* et *œuvre*.

Le verbe *stab* signifie attacher, fixer. Il donne le français *stable* ; l'anglaise *stop* et *stamp* et probablement *stump* ; puis encore, le français *etampe, etamper*, (ancienne orthographe, *estampe, estamper*), *etable* (estable) ; enfin *établir* (établir), *stabilité*, etc.

Le verbe *luth* signifie entamer, enlever, blesser. Les latins en ont fait *laesio laedere*, d'où nous avons tiré *lésion* et *blessure*. Mais souvenons-nous que ce verbe signifie aussi retrancher, entamer. C'est pourquoi nous en avons formé *lésiner, lésinerie*, c'est-à-dire retranchement, économie, auxquels l'idée de blessure a attaché un sens d'avarice, de mesquinerie.

Le verbe *mādh* ou *matram* signifie mesure. De la première forme nous avons fait *modeste, modestie, modéré, modération* ; de la seconde nous avons tiré *mètre* et tous ses dérivés.

Le verbe *wal* signifie tourner, entourer, et par suite protéger. De là nous avons *val, vallon vallée, circonvallation*, et l'anglais *wall* (mur).

Djaks veut dire rire, badiner. Nous avons de là le latin *jocus, jocarī* ; l'italien *gioco, giocare, gioja, giojoso* ; le français *jeu, jouer, joie, joyeux*, et l'anglais *joke* et *joy* avec ses dérivés. L'adjectif *jovial*

ne vient pas de la même racine (qui aurait donné *joyal*) ; il est tiré de *jovis*, génitif de Jupiter, parce qu'on considérait que du maître de l'Olympe procédaient toute joie et tout contentement.

Quelques-unes de ces transformations sembleront peut-être un peu étranges. Et pourtant, en y réfléchissant et en tenant compte de la manière dont toutes les langues se sont formées, par un procédé lent d'assimilation, on trouve qu'elles n'offrent rien de bien étonnant. " Tant que l'homme conserve la juste idée de l'organisation des mots ; tant qu'il comprend bien les racines, il prononce bien et accentue toutes les syllabes ; mais à mesure que cette connaissance s'efface, certaines lettres, certaines syllabes s'amoindrissent et finissent par disparaître." Considérons comment le latin *cognoscere* a pu faire en italien *conoscere*, en français, *connaître*, *connoître*, puis *connaître* ; comment, du latin *benedicere*, on a fait l'italien *benedire* et le français *benir* ; nous pourrions alors, d'une façon relativement facile, expliquer des dérivations qui nous paraissent, à première vue, manquer un peu de suite.

Je n'ai cité qu'un bien petit nombre des racines sanscrites dont nous avons fait notre profit, en les retrouvant à travers le latin et le grec ; il faudrait plusieurs volumes pour les consigner toutes. A part cela, nous avons encore fait de nombreux emprunts directs à la langue arabe. Plusieurs des termes usi-

tés en mathématiques, comme *algèbre*, *chiffre*, etc., sont des mots arabes francisés. *Alcôve* vient de l'arabe *al-kobba*, qui signifie petite chambre. *Assassin* est formé de l'adjectif *hatchatchi*, dérivé lui-même du substantif *hatchitché*, parce qu'un chef arabe faisait prendre du hatchitché aux hommes de sa troupe, qui, surexcités par cette terrible drogue, tuaient et massacraient sans merci, sur un signe de sa main.

Babouche est le mot persan *papouche*, qui nous est venu par l'arabe, lequel, n'ayant point la lettre *p*, l'a remplacée par un *b*.

Carafe vient du verbe *garafa*, qui signifie puiser. On trouvera peut-être dans cette racine la raison pour laquelle un si grand nombre de personnes prononcent *garafe*.

Girafe vient également de *zourafa*, qui a la même signification.

Hasard offre une très grande ressemblance avec *az-zhar*, nom du dé à jouer chez les Arabes.

Jupe, *jupon*, viennent de *dzouppa*, qui a la même signification.

Lilas descend en ligne directe de *lilac*. L'anglais *lilac* a même conservé l'orthographe et la prononciation.

Luth vient de *Alloudh*, dont le portugais *alauda* se rapproche encore davantage.

Makhazin, qui en arabe signifie dépôt, nous a donné *magasin*.

Mascarade a une grande ressemblance avec *maskhara*, qui signifie bouffon, bouffonnerie.

Enfin, *mesquin* est une véritable photographie de l'arabe *meskhin*, qui veut dire pauvre, nécessiteux.

Je m'arrête ici.

En voilà suffisamment, non pas pour nous éclairer et nous instruire beaucoup, mais pour nous faire réfléchir et nous inspirer peut être le désir de nous renseigner davantage sur le sujet. Dans les œuvres du Créateur, ce qui se dérobe à nos sens n'est pas moins admirable que ce qui frappe et étonne le regard. Le très petit est, d'une certaine manière, aussi considérable que le très grand ; il ne s'agit que d'aller le découvrir et l'examiner chez lui, à l'aide des instruments que notre intelligence a créés, et qui nous révèlent un guerrier armé de toutes pièces dans l'insecte qui se cache sous un grain de poussière, et un soleil immense, d'un diamètre bien supérieur à celui de l'orbite lunaire, dans cette petite étoile dont la lumière tremble là-haut, tout au fond du firmament.

Pour l'homme qui étudie sérieusement, il n'y a presque pas de petites choses, et il peut tirer un exemple utile, un enseignement salubre, aussi bien de quelques syllabes obscures, d'un mot oublié, que des grandes œuvres du génie humain.

TABLE DES MATIÈRES

La langue française au Canada.....	3
La province de Québec et la langue française.....	5
La langue que nous parlons.....	34
Lettre de M.P.L.V. Dubois, ingénieur, de Bruxelles, etc.,	67
Réponse à la lettre précédente.....	79
Autre lettre de M. Dubois.....	89
Autre lettre sur le même sujet.....	93
Les Canadiens français de la province de Québec.....	96
Deux vieilles grammaires, qui nous donnent raison sur plusieurs points.....	108
Quelques étymologies.....	117
Mots nouveaux.....	128